

Anne-Sophie Pimpaud

Docteur en médecine (Université Paris Descartes), doctorante en histoire à l'EPHE

Les consilia de Guy Patin

Version remaniée du mémoire de Master 2

« *Les consilia* de Guy Patin, édition et commentaire »

soutenu le 12/10/2010

à l'École pratique des hautes études

Sous la direction du Professeur Joël Coste

2015

Table des matières

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Guy Patin, médecin parisien | 4 |
| 2. Présentation du corpus | 9 |
| Principes d'édition..... | 10 |
| 3. Les <i>Consilia</i> de Guy Patin, Ms 2007, BIU-Santé, f. 235-257, Transcription et traduction..... | 11 |
| 4. Étude des <i>consilia</i> : Guy Patin en sa pratique | 96 |
| Les consultations écrites | 96 |
| Les malades consultant Guy Patin..... | 97 |
| Les pathologies concernées..... | 98 |
| Les modalités de la rédaction des <i>consilia</i> | 99 |
| Les doctrines médicales à l'œuvre dans les <i>consilia</i> | 103 |
| La thérapeutique | 106 |
| Conclusion..... | 115 |
| 5. Annexe : notice du ms 2007 | 117 |

Introduction

La volumineuse correspondance¹ de Guy Patin, pleine de bons mots et d'anecdotes sur la vie publique parisienne, la politique, les milieux éditoriaux, savants ou littéraires, source inépuisable pour des générations d'historiens, valut à son auteur un succès posthume jamais démenti. Bien qu'il ait connu une carrière médicale couronnée de succès, tant sur le plan académique que pratique, jouissant d'une clientèle fournie servie par une excellente réputation, et que sa correspondance fourmille de discussions sur la médecine de son temps, Guy Patin a été peu étudié en tant que médecin. Ses déclarations virulentes contre l'antimoine et la médecine chimique en général, ses positions tranchées exposées sur un ton très polémique dans ses lettres, et son scepticisme sur la circulation sanguine, lui valurent de sévères condamnations dès le XVIII^e siècle, ainsi qu'une identification humiliante au Diafoirus du *Malade imaginaire* de Molière. Celle-ci, guère remise en cause jusqu'à présent, ainsi que le très faible nombre d'écrits médicaux laissés par Patin en dehors de ses lettres², expliquent sans doute l'absence d'étude sérieuse de ses opinions médicales. Or le manuscrit 2007 conservé à la Bibliothèque inter-universitaire de Santé (BIU-Santé), à Paris, sous le titre *de Correspondance de Guy Patin*, totalement inédit, renferme une matière médicale très abondante : outre 450 lettres latines inédites adressées en grande partie à divers médecins européens, quelques lettres envoyées par des médecins de province et quelques traités médicaux non autographes, le ms 2007 renferme une section intitulée « 20 consultations médicales » formée de divers documents médicaux autographes latins, dont nous proposons ici la transcription et une traduction. Cet ensemble hétérogène de documents ayant tous trait à la pratique médicale, dont 14 *consilia* médicaux de Patin, donne un aperçu rare du médecin au travail.

¹ Cf. la première édition complète des lettres françaises de Patin, *Correspondance française de Guy Patin*, éditée par L. Capron, Paris, Bibliothèque Interuniversitaire de Santé, 2015, www.biusante.parisdescartes.fr/patin/; voir aussi la très riche édition critique d'une partie de cette correspondance, *Les lettres de Guy Patin à Charles Spon, janvier 1649-février 1655*. Etude et édition critique par L. Jestaz, Paris, Honoré Champion, 2006. Tomes I et II, 144 lettres.

² Notamment *Le Traité de la conservation de la santé*, dans *Le Médecin charitable de Philippe Guybert*, Paris, Jost, 1632, in-8°. Pour la liste complète des ouvrages attribués à Patin, voir la *Bibliographia Patiniana* établie par L. Jestaz, *op. cit.*, d'après A. Chéreau, « *Bibliographia patiniana* ou Catalogue chronologique, analytique et explicatif des ouvrages composés par Guy Patin et de ceux à la publication desquels il a contribué », *Gazette hebdomadaire de médecine de Paris*, 1879, 2^e série, t. XVI, n°35-37.

1. Guy Patin, médecin parisien

Guy Patin est né le 31 août 1601 à Hodenc-en-Bray, près de Beauvais, de François Patin, docteur en droit, intendant de Gaspard de Monceaux d'Auxi, et Claire Massenier, le deuxième d'une fratrie de six enfants. Après des humanités au très réputé Collège Pastour de Beauvais, il partit à 17 ans faire ses classes de philosophie à Paris au Collège de Boncourt. Après s'être brouillé avec sa famille qui souhaitait lui faire prendre la voie ecclésiastique, Guy Patin débuta ses études de médecine à la Faculté de Paris en 1622. Il obtint le grade de bachelier le 19 décembre 1624. Pendant son baccalauréat, Patin porta un intérêt particulier à l'étude de l'anatomie et fut nommé archidiacre, c'est-à-dire prosecteur, chargé d'expliquer les leçons du maître en anatomie. Il fut licencié le 15 Juin 1626, sans éclat puisqu'il arriva dernier des onze admis, puis obtint le doctorat le 7 octobre 1627. Le titre de docteur-régent lui fut accordé le 16 décembre de la même année.

Le 10 octobre 1628, Guy Patin épousait Jeanne de Jeansson, fille de marchands de Paris enrichis dans le commerce. Il naquit de ce mariage dix enfants dont quatre moururent en bas âge. Sur les six enfants survivants, cinq garçons et une fille, l'aîné, Robert, né le 11 août 1629, suivit des études médicales et devint comme son père docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, et médecin de l'Hôpital Général³. Charles, né le 23 février 1633, enfant précoce et brillant étudiant, fut sans conteste le fils préféré de Guy Patin, et le plus célèbre. Il embrassa lui aussi, avec un grand succès, la carrière médicale après des études de droit, et acquit une grande réputation dans la numismatique et la connaissance des antiquités. Impliqué dans une affaire de contrebande de livres interdits avec les Pays-Bas⁴, il fut contraint de fuir Paris et condamné aux galères par contumace. Il se fixa à Bâle puis à Padoue où il fut nommé professeur de médecine en 1677. Il mourut en 1693 sans avoir jamais pu revenir en France, au grand désespoir de son père qui ne le revit jamais.

Toujours en 1628, Patin édita les *Œuvres d'Ambroise Paré, conseiller et premier chirurgien du Roy*, augmentées d'un *Traicté des Fiebvres tant en général qu'en particulier et la curation d'icelles* dont il semble être l'auteur⁵. Il se lançait ainsi dans l'édition de

³ « A ces messieurs on y a ajouté les deux médecins de l'Hôpital Général, Florimond Langlois et Robert Patin... » lettre à André Falconet du 14 mars 1670, éd. Capron, *op. cit.*

⁴ F. Waquet, *Guy et Charles Patin, père et fils, et la contrebande du livre à Paris au XVIIe siècle*, Journal des Savants, 1979, n°2, p. 125-148.

⁵ "Le Paré des dernières impressions, bien relié, vaut huit livres, sans rien rabattre. Il est augmenté, en cette dernière, d'un nouveau traité des fièvres, qui a été ajouté sur la fin du livre, et fait par un medecin *intus et in cute mihi nolo*, sans y avoir mis son nom, lequel est très bon.", lettre à Claude Belin du 4 novembre 1631, éd. Capron, *op. cit.*, Le style, l'éloge de la Faculté de Paris qui ouvre ce traité, ainsi que son contenu, rendent son attribution à Patin tout à fait crédible. Cf. A. Chéreau, *Bibliographia Patiniana Catalogue... des ouvrages composés par Guy*

textes médicaux, activité qu'il poursuivra toute sa vie parallèlement à sa carrière médicale, éditant notamment les œuvres d'André du Laurens ou de Daniel Sennert. En 1632 paraissait la deuxième édition de son *Traité de la conservation de la santé*, accompagnant souvent (avec un titre et une pagination séparée) la dix-septième édition du *Médecin charitable* de Philippe Guybert⁶.

Guy Patin commença à prendre part de manière active à la vie de la faculté en 1632 lorsqu'il fut chargé du cours de chirurgie à la place de Jean Riolan fils, lui-même nommé professeur au Collège Royal. En 1638, il fut choisi comme docteur examinateur, puis nommé censeur de la Faculté en 1641⁷. Enfin, suprême reconnaissance de ses pairs, Guy Patin fut « mis dans le chapeau » (c'est-à-dire choisi pour être doyen avec deux de ses confrères, dont un seul était tiré au sort au moyen d'un papier portant son nom placé dans un chapeau) à trois reprises en 1642, 1644 et 1648⁸, pour en sortir enfin le 5 novembre 1650, élu pour 2 ans doyen de la Faculté de Médecine⁹.

En 1654, c'est enfin la charge de Professeur au Collège Royal qui lui fut cédée (pour la somme de quatre mille livres tout de même) par un Jean Riolan vieillissant et déçu par ses propres fils, à la 4^{ème} chaire de médecine, comportant l'enseignement de la botanique, de la pharmaceutique et de l'anatomie. Cet enseignement semble avoir remporté un succès immédiat et durable¹⁰.

Malgré cette carrière exemplaire et une clientèle toujours aussi fournie, les dernières années de Patin furent bien misérables : bien qu'usant de toute son influence de médecin parisien réputé aux relations nombreuses et puissantes, il n'obtint jamais la réhabilitation de son fils Charles ni l'autorisation de son retour et en resta inconsolable. Quant à son fils aîné Robert, à qui il céda en survivance sa charge de Professeur au Collège Royal en 1667, il décéda de phtisie le 1^{er} juin 1670, à l'âge de 41 ans, non sans avoir fait signer à son père quelques mois plus tôt un engagement par lequel celui-ci lui abandonnait ses biens et sa

Patin... Tiré à part de la Gazette hebdomadaire de médecine de Paris, 1879.

⁶ cf. note 2.

⁷ Le censeur est chargé des relations entre les quatre facultés (arts, médecine, droit, théologie) et l'Université. Il veille au respect des statuts de la faculté, préside aux examens, assiste le recteur dans ses visites aux collèges de l'Université et l'assiste également, ainsi que le doyen, lors des grandes assemblées. Il est élu pour 2 ans. Cf. A. Corlieu, *L'Ancienne Faculté de Médecine de Paris*, 1877, Paris.

⁸ Cf. lettre à André Falconet, 4 novembre 1650, éd. Capron, *op. cit.*

⁹ Pour les modalités d'élection et le rôle du doyen, voir A. Corlieu, *L'Ancienne Faculté de médecine de Paris*, *op. cit.*

¹⁰ « Nous voilà aux plus courts jours de l'année, c'est pourquoi j'ai donné congé à mes écoliers (dont le nombre est près de trois cents) jusqu'après les Rois. » Lettre à Falconet du 25 décembre 1669, éd. Capron, *op. cit.*

bibliothèque. Patin, abattu par la mort de son fils, fut bientôt confronté à un procès intenté par sa bru, dans lequel il perdit sa remarquable bibliothèque et sa maison.

Il mourut le 30 mars 1672, à l'âge de 71 ans, d'une pneumonie et fut inhumé dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, laissant sa veuve dans un dénuement tel qu'un ami de Patin, Charpentier, membre de l'Académie Française, dut payer les funérailles, et que la Faculté dut lui octroyer une pension annuelle de deux cents livres pour lui permettre de payer ses dettes et de subsister¹¹.

Doctrine et activité médicale

Guy Patin était sans conteste un praticien réputé à la clientèle nombreuse. Cette clientèle, constituée de bourgeois aisés, de marchands, de magistrats, ainsi que de religieux ou de nobles, était essentiellement parisienne. Les visites aux malades occupaient la plus grande partie de ses journées et pouvaient même le conduire ponctuellement hors de Paris, pour visiter quelque famille noble sur ses terres, de riches bourgeois dans leur « maison des champs » ou tout patient envoyé reprendre des forces à la campagne.

Le temps laissé libre par la pratique de la médecine était rempli par les obligations de la Faculté, les leçons données chez lui à des étudiants une fois par semaine¹², les cours au Collège royal à partir de 1654, la recherche de livres destinés à enrichir son exceptionnelle bibliothèque, la fréquentation des milieux savants de la capitale, et notamment des « libertins érudits »¹³, ou encore la mise à jour d'une correspondance entretenue avec des médecins et des savants de l'Europe entière¹⁴.

En matière de doctrine médicale, Patin fut tout à fait fidèle aux enseignements de la Faculté qu'il eut longtemps la charge de représenter. Parmi les Anciens, il plaçait ainsi au-dessus de tous les autres Galien et Hippocrate. Les écrits médicaux médiévaux et les commentateurs arabes étaient impitoyablement rejetés, mais un certain nombre

¹¹ F. Larrieu, *Guy Patin : sa vie, son oeuvre, sa thérapeutique (1601-1672)*, Paris, 1889, p. 82-86.

¹² Cf. lettre à Spon du 16 septembre 1650, éd. Capron, *op. cit.* : « pour mes conférences, esquelles j'employe deux heures d'une après-disnée, une fois la sepmaine, cela est bon pour des escholiers, qui en peuvent quelques fois profiter de quelque mot et sur quelque question ou controverse de médecine. »

¹³ R. Pintard, *La Mothe le Vayer, Gassendi, Guy Patin: études de bibliographie et de critique suivies de textes inédits de Guy Patin*. Paris, Boivin, 1943 ; du même, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle*. Paris, 1943, nouvelle éd. augmentée, Genève, Slatkine, 1983, 2000.

¹⁴ 456 lettres latines de Patin, écrites entre 1652 et 1669 et encore inédites, sont conservées dans le ms 2007 de la BIU-Santé. Voir la notice du manuscrit en annexe.

d'auteurs modernes trouvaient grâce à ses yeux, au premier rang desquels le célèbre médecin parisien Jean Fernel (1497-1558), qu'il cita de manière toujours très élogieuse. Il appréciait également les écrits de Guillaume de Baillou (1538-1616), lui aussi médecin parisien, au point de réaliser l'index du troisième volume de ses *Consilia*, édités par son collègue Jacques Thevart¹⁵.

L'expérience et la pratique, acquises auprès de maîtres parisiens respectés, permettaient cependant une certaine prise de distance par rapport aux doctrines enseignées dans les écoles:

« Je suis honteux de l'innocence de cet homme qui s'en veut faire accroire à Lyon, et qui croit si simplement qu'on n'oserait purger avant le septième. Depuis vingt-six ans je l'ai entrepris plus de cent fois, et toujours avec bon succès. Feu M. Nicolas Piètre, qui a été mon bon maître, mais à dire vrai un homme tout à fait incomparable, m'en avait montré l'exemple, et comme un jour en pareil cas, l'an 1633, je lui alléguai l'aphorisme 22 du premier livre, *Concocta medicari oportet, non cruda, etc.*, il me répondit en peu de mots : C'est un bel aphorisme, mais il n'en faut point abuser, nos malades n'ont que faire de nos disputes scolastiques »¹⁶.

Mais un tel respect de ses prédécesseurs parisiens n'impliquait pas de considérer d'un œil favorable les innovations de ses contemporains. Ainsi il affichait une grande méfiance au sujet des écrits de Harvey sur la circulation sanguine, ou de ceux de Pecquet sur le réservoir du chyle. Comme Laure Jestaz l'a mis en avant dans son édition critique des lettres à Spon¹⁷, il semble que, plutôt qu'un rejet net et sans appel de ces nouvelles théories, Patin se soit retranché dans une attitude de prudente expectative¹⁸. Outre la difficulté pour Patin de contredire son mentor Jean Riolan qui s'était farouchement opposé à Harvey sur la circulation sanguine, ces nouvelles théories présentaient pour lui

¹⁵ Guillaume de Baillou, *Consilia medicinalia*, Paris, 1649, in-4°. Voir J.-M. Mandosio, « “Pour que tu puisses goûter toute la richesse du fruit...” : une analyse exploratoire des index des *Consilia medicinalia* de Baillou (1635-1649) », *Medicina & Storia*, XI, 2011, 21-22, n.s., pp.153-189.

¹⁶ Lettre à André Falconet du 16 août 1650, éd. Capron, *op. cit.*,

¹⁷ L. Jestaz, *op.cit.*

¹⁸ Cf. lettre du 5 juin 1652, éd. Jestaz p. 905: « *puto quidem sanguinem moveri, tum in venis, tum in arteriis, sursum et deorsum, et circulator ; sed modus ille quo movetur [...] amplius deliberandum censeo.* »

l'inconvénient majeur de mettre à mal le modèle physiopathologique galénique sans rien apporter encore à la pratique médicale¹⁹.

En matière de thérapeutique Patin resta également fidèle à l'enseignement de ses maîtres parisiens, poursuivant la mission de « délivrer de [la] tyrannie »²⁰ des remèdes composés ou autres « forfanteries arabesques » le peuple parisien, et s'opposant de toute sa verve et de toute son influence à l'utilisation de l'antimoine en médecine²¹. Il se vantait de ne prescrire que des remèdes simples, peu coûteux et sans danger, tels que le sirop de roses pâles ou de fleurs de pêcher, le séné, la casse, la chicorée ou la rhubarbe. Guy Patin était réputé être un très grand amateur de la saignée et la lecture de ses *consilia* vient confirmer ce que sa correspondance montrait déjà : il considérait la saignée comme la thérapeutique la plus efficace dans un très vaste éventail de maladies, allant de la pléthore à toutes les sortes de fièvres, ainsi qu'un excellent moyen de se maintenir en bonne santé.

¹⁹ « Pour la nouvelle opinion de Pecquet, je n'en fais point d'état encore, d'autant que je n'en vois ni preuve certaine, ni utilité plus grande, ni enseignement *ad bene medendum*. [...] Dès que cette opinion nous fera du profit et qu'elle aura quelque bon usage *in operibus artis*, je l'embrasserai très cordialement et en saurai grand gré à son inventeur », Lettre à Spon du 26 mars 1655, éd. Capron, *op. cit.*

²⁰ « Il n'est, Dieu merci, plus ici question de bézoard, ni d'eaux cordiales en la petite vérole, ni de juleps cordiaux, ni de perles en quelque maladie que ce soit. Le peuple est détrompé de ces bagatelles et de plusieurs autres. Les riches ne s'en servent plus et se tiennent obligés à plusieurs anciens de notre Faculté d'être délivrés de cette tyrannie. Ces messieurs nos anciens sont MM. Marescot, Simon Piètre, son gendre, Jean Duret, fils de Louis, les deux Cousinot, Nicolas Piètre, Jean Haultin, MM. Bouvard, Du Chemin, Brayer, Tournier, La Vigne, Merlet, Michel Seguin [...], MM. Barralis, Allain, Moreau, Boujonnier [...], Charpentier, Launay, Guillemeau et plusieurs autres, qui ont introduit dans les maisons et familles de Paris une médecine facile et familière, laquelle les délivre de la tyrannie de ces cuisiniers arabesques », lettre à Spon du 18 juin 1649, éd. Capron, *op. cit.*

²¹ A. Soman, E. Labrousse, « La querelle de l'antimoine : Guy Patin sur la sellette », *Histoire, économie et société*, 1986, 5e année, n° 1, p. 31-45. A.-S. Pimpaud, « Polémiquer par les livres au milieu du XVIIe siècle : La Faculté et l'antimoine », in I. Pantin et G. Péoux (dir.), *Mise en forme des savoirs à la Renaissance. À la croisée des idées, des techniques et des publics*, Paris, A. Colin, 2013. Pour un exposé plus complet sur la querelle de l'antimoine, voir D. Kahn, *Alchimie et paracelsisme en France à la fin de la Renaissance (1567-1625)*, Genève, Droz, 2007.

2. Présentation du corpus

Le corpus présenté ici correspond à une section du manuscrit 2007 de la Bibliothèque Inter-Universitaire de Santé, intitulé « Correspondance de Guy Patin », s'étendant du f. 235 au f. 257, et introduite par un marque-page (du XIXe siècle probablement) sur lequel est inscrit : « II. 20 consultations médicales ». Le premier document de la section, au f. 235, porte lui-même, dans la marge supérieure, et d'une écriture différente celle de Patin, la mention « 1^{er} article, consultations latines au nombre de 19 ».

Cette section comprend en fait 22 documents distincts. Certains documents couvrent plusieurs feuillets, jusqu'à trois pour le plus long, mais un même feuillet peut contenir plusieurs documents (le f. 241 comporte trois documents distincts au recto et un au verso).

Les documents ont été numérotés de 1 à 19 sur le manuscrit, probablement de la même main que la mention « 1^{er} article, consultations latines au nombre de 19 » portée en tête du premier document. Certains n'ont donc pas été numérotés : un court traité en français sur la vérole, au f. 241v, qui n'a peut-être pas été distingué du dernier document du f. 241r, et deux copies autographes de mémoires (c'est-à-dire de lettres de demandes de conseils médicaux) adressés à Patin par les médecins ordinaires des malades, dont seules les réponses de Patin les accompagnant ont été numérotées. Le premier de ces mémoires n'a pas été folioté et se trouve entre les f. 246 et 247 (la consultation correspondante est au f. 246), et le second est au f. 248 (la consultation correspondante est au f. 249).

Dans un souci de clarté, nous avons à nouveau numéroté tous les documents de ce corpus, de 1 à 22. La numérotation portée sur le manuscrit a été indiquée entre crochets lorsqu'elle différait de la nouvelle.

Tous les documents de ce corpus sont de la main de Guy Patin, sauf deux d'entre eux : le document 22 [19] porte néanmoins la signature (non autographe) de Patin, tandis que le document 21 [18] apparaît comme tout à fait étranger au reste du corpus. Il s'agit en effet d'une consultation datée de 1595 et signée Maelantius²² dont la présence dans les papiers personnels de Patin est à mettre probablement sur le compte de l'intérêt et de l'originalité du cas clinique rapporté (une forme atypique de paralysie de la face). Cette consultation ne sera pas présentée ici.

²² Maelantius ou Meslant : aucun médecin de ce nom n'a pu être trouvé dans les dictionnaires biographiques.

Certains des documents sont manifestement des brouillons de lettres, avec de nombreuses ratures, mots rayés, ajouts marginaux (cas des doc. 1, 3, 12 [11], 14 [13]) tandis que les autres, plus soignés dans la forme, semblent être des copies.

Cette section du ms 2007 regroupe un ensemble de textes de nature variée issu des archives personnelles de Patin, vestige fragile et parcellaire de ses lectures et de sa pratique médicale. Il est formé de 21 documents que l'on peut répartir en quatre catégories comme suit :

- 13 documents comprenant 14 *consilia* ou consultations écrites rédigées pour un patient précis atteint d'une maladie précise (le premier document porte sur deux cas distincts)
- 2 mémoires (lettres de demandes de conseils émanant du médecin ordinaire accompagnant le consilium rédigé par Patin)
- 5 notes ou courts textes médicaux portant sur des questions de pathologie ou de thérapeutique.
- Une observation médicale ou récit de cas complet

Principes d'édition

Toutes les abréviations ont été résolues, sauf les indications de quantité.

La ponctuation a parfois été modifiée pour faciliter la lecture. Les lettres i-j et u-v ont été distinguées.

Le mauvais état du manuscrit a rendu la lecture de certains mots difficile et parfois impossible, la transcription comporte donc quelques lacunes, heureusement ponctuelles.

Nous avons tenté, dans notre traduction, de conserver le vocabulaire de l'époque, surtout en ce qui concerne les termes techniques. Pour cela, nous nous sommes bien sûr référé au vocabulaire employé par Patin lui-même dans ses lettres et traités, ainsi qu'aux traductions contemporaines des ouvrages de Fernel, pour trouver, dans les cas les plus difficiles, les équivalences exactes entre termes médicaux latins et français.

3. Les *Consilia* de Guy Patin, Ms 2007, BIU-Santé, f. 235-257, Transcription et traduction

Document 1

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 235.

Ergo rheumatismo lecto affigitur nobilis illa virgo : rheumatismum appello cataclysmos serosi humoris in quamlibet partem ; ut nam fluvii nequeunt in suis alveis cœrceri post largos imbres, sed vicinos agros invadant, ita cum serosus ille humor copiosior catulerit in venis, nequit earum conceptaculis retineri, sed irruit in vicinas partes easque irrigat, inde dolor ; qui remediis etiam prudenter administratis contumaciter obstitit : contumaciae causa serosus ille humor qui suae gravitatis causam agnoscit fervidam viscerum nutritiorum intemperiem, a qua et copiosius serum progignitur et fervet in venis, inde febricula illa quae sub noctem exacerbatur : ab ea febre acrius ejusce modi serum efficitur et copiosius : utraque de causa e venis exilit, quare tum ad viscerum fervorem contemperandum, et serum id genitum deturbandum, non alia novi remedia, nec esse puto quam quae sunt proposita : hoc est ut epithema ex oxycrato parata regioni jecoris applicentur, et subinde renoventur : tum etiam ut enemata frequenter ex hordeo, furfuri cichorio albo parata injiciantur, ignem istum contemperantia. Sed ad singulare præsidium confugere erit necesse, atque ut portio ejusce serosi humoris educatur, educendus erit sanguis, semel atque iterum, e brachio, e pede, non moror. His artibus ardore contemperato, eluenda^a erit illuvies quae morbum hunc fouet blanda catharsi ex syrupo rosarum pallidarum e floribus malae persicae cum foliis orientalibus et medulla cassiae concinnata. Ad capitis dolorem quod spectat, spes est fore illum cessaturum, ubi fervor iste viscerum deferbuerit : etenim ab eo igne vapores acres meningas feriunt easque distendunt : his igitur sublatis evanescet ille dolor. Sed mirari non debes si longiori tempore duret hic morbus, est nam ille humor qui committit morbum *ôtéramno*V unde si a natura ipsa nequeat edomari, ab arte vix ac ne vix quidem illud sperandum : si tamen his a te præscriptis remediis obsequatur, spero singulari dei beneficio illam brevi liberat[a] iri, quod votis omnibus exopto.

^a *rayé* : illuenda

Convalitura est ægra, vir clarissime, si tuis monitis obtemperet, sinatque sibi administrari remedia quae consulimus^b : atque tandem et morbo et symptomatis defungetur quibus hactenus fuit divexata.

Morbus febris est continua, cui assident colicus dolor et proluvies prærubra quae per locos fertur quorum omnium facilius erit curatio quod una sit causa, sclerosi bilis, eaque peracris, quae accensa putredine febrem peperit, diffusa in membranas quae nutritia viscera obducunt, eas pungit, inde dolor, eadem ab omnibus exclusa partibus secedit per locos : bilem fovet fervida viscerum intemperies, ut non ante sit convalitura quam sit contemperatus ardor et exclusa illuvies biliosa. Quod ut fiat, detrahatur sanguis e brachio utroque tum in pede, dein blande purgabitur foliis orientalibus et medulla siliquae Ægypti in decocto^c temperante ; quibus peractis demergetur in insessum in quo immorabitur per duas horas : tandem usus lactis asinini erit perutilis. His si accedat optima victu[alia] refrigerans et humectans, spero fore ut brevi pristinam consequatur sanitatem.

Quemadmodum qui in monomachia pugnantium alteri compedes injiceret, superiorem haud dubie alterum atque victorem faceret^d, ita quoque et in pugna nativi caloris cum morbo, qui naturae robur narcoticis oppugnat, videtur vinculis naturam irretire, ut ex se tunc temporis nil quidquam possit promovere, morbus exinde superior evadit, atque fere naturam prosternit ; ut quae nil amplius morbi causis obsistat : cujus rei certiore inde conjecturam elicere est quod licet per veternum videatur morbus dedisse inducias, ac veluti dono divinorum gratissima quies irrepere, tamen soluta maligni medicamenti praesentia, et excusso^e artiore somno, pejus multo habent ægroti, atque eo magis insultat morbus quo sensim narcoticis, caloris nativi potestas fuit attrita atque prostrata^f.

[Inscrit verticalement dans la marge du fol. 1r]:

Sanguis nam cum lacte maximam habet affinitatem : et ut lac calore solvitur in serum per aestatis aestus : ita et sanguis serescit febrili incendio.

^b rayé : tu proponis

^c rayé : cum solutis

^d rayé : redderet

^e rayé : excusso [...] robore nativi caloris

^f rayé : et pessundata

Traduction du document 1

Cette noble jeune fille est donc retenue au lit par un rhumatisme : j'appelle rhumatisme une surabondance d'humeur séreuse dans n'importe quelle partie. Car de même que les fleuves ne peuvent être contenus dans leurs lits après de fortes pluies mais envahissent les champs voisins, de même, quand cette humeur séreuse trop abondante s'est échauffée dans les veines, elle ne peut être retenue dans leurs limites, mais envahit les parties voisines et les inonde, d'où la douleur ; laquelle, même après l'administration prudente de remèdes, a résisté obstinément. La raison de cette persistance est cette humeur séreuse qui, par sa lourdeur, est source d'une brûlante intempérie des viscères nourriciers. Elle est à l'origine du liquide séreux trop abondant qui bouillonne dans les veines, produisant cette petite fièvre qui augmentait à l'approche de la nuit. Par cette fièvre, le liquide séreux est ainsi rendu plus âcre et plus abondant ; pour ces deux raisons il s'élançait hors des veines, c'est pourquoi, pour tempérer le bouillonnement des viscères et chasser le liquide séreux produit, je ne connais pas d'autres remèdes et je ne pense pas qu'il y en ait d'autres que ceux qui ont été proposés : il s'agit d'emplâtres préparés avec de l'oxycrat que l'on applique sur la région du foie et que l'on renouvelle souvent ; et même aussi des lavements, préparés avec de l'orge, du son, de la chicorée blanche, que l'on injecte fréquemment, pour tempérer ce feu. Mais il sera nécessaire de recourir à un remède particulier, et pour retirer une partie de cette humeur séreuse il faudra saigner à plusieurs reprises, au bras, au pied, peu m'importe. Une fois la chaleur tempérée par ces soins, il faudra nettoyer l'ordure qui favorise cette maladie avec une purgation douce préparée à partir de sirop de roses pâles, de fleurs de pêcher, avec des feuilles orientales et de la moelle de casse. Pour la douleur de tête qu'elle éprouve, il y a espoir qu'elle cessera quand ce bouillonnement des viscères aura diminué. Car en effet, les vapeurs âcres dégagées par ce feu frappent les méninges et les distendent. C'est pourquoi, une fois celles-ci supprimées, cette douleur disparaîtra. Mais il ne faut pas vous étonner si cette maladie dure assez longtemps, car cette humeur qui provoque la maladie est sèche, d'où il résulte que si elle ne peut pas être vaincue par la nature elle-même il faut espérer qu'elle le soit par l'art, avec ou sans difficulté. Si toutefois elle se plie à ces remèdes que vous lui avez prescrits, j'espère qu'elle sera libérée sous peu par un bienfait particulier de Dieu, ce que j'appelle de tous mes vœux.

La malade reprendra des forces, homme très illustre, si elle obéit à vos conseils et permet que les remèdes dont nous parlons lui soient administrés, et elle en aura enfin fini avec la maladie et les symptômes qui l'ont jusqu'à présent tourmentée.

La maladie est une fièvre continue, accompagnée d'une douleur de colique et d'un flux très rouge qui se porte en divers lieux, et la guérison de tout cela sera assez facile parce qu'il n'y a qu'une seule cause, la bile sèche et très âcre qui, accrue par la pourriture, engendre la fièvre et qui, diffusée vers les membranes qui recouvrent les viscères nourriciers, les blesse, d'où la douleur, puis qui, elle-même repoussée de toutes les parties, s'éloigne en divers lieux. L'intempérie brûlante des viscères échauffe la bile, si bien qu'il ne pourra guérir avant que la chaleur n'ait été tempérée et l'ordure bilieuse chassée. Pour qu'il en soit ainsi, on tirera du sang aux deux bras puis au pied, puis on le purgera doucement avec des feuilles orientales et avec de la moelle de caroube d'Egypte mêlées en décoction. Et cela fait, il sera plongé dans un bain où il restera pendant deux heures. Enfin, l'usage du lait d'ânesse sera très utile. Si on ajoute à cela une très bonne nourriture refroidissante et humectante, j'espère qu'il recouvrera rapidement sa santé passée.

De même que celui qui dans un combat singulier chargerait l'autre combattant d'entraves deviendrait sans doute supérieur à son adversaire et victorieux, de même, dans le combat de la chaleur naturelle contre la maladie, celui qui attaque la force de la nature avec des narcotiques semble envelopper la nature de chaînes, de telle sorte qu'elle ne peut alors plus rien produire. Par conséquent la maladie sort vainqueur et terrasse presque la nature, de sorte qu'ensuite rien ne fait plus obstacle aux causes de la maladie. On tire de cela une conjecture trop assurée de cette affaire, parce qu'il peut sembler, à cause de la torpeur, que la maladie a donné une trêve et que, comme par un don divin, un calme très précieux s'insinue ; cependant une fois la présence du traitement nuisible éliminée et le sommeil trop profond chassé, on constate que les malades vont beaucoup moins bien et que la maladie est d'autant plus triomphante que la puissance de la chaleur naturelle a été affaiblie et terrassée peu à peu par les narcotiques.

[Dans la marge du fol.1r]:

Car le sang a la plus grande affinité avec le lait ; et de même que le lait est décomposé en petit-lait par la chaleur de l'été, de même le sang se dissout sous l'effet de l'embrassement fébrile.

Document 2

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 236.

Alvi ille fluor qui male habet in hunc usque diem ægrotantem, haud dubie mesentericus est, id est, humoris qui effluit quoque die sedes, mesenterium est ; in quo jamdudum congesta illuvies, et illa quidem varia, conflata scilicet ex congreg[*o*] humore, bilioso, pituitoso et melancholico : Natura oppressa copia impuritatis istius sese expedit per alvum, unde profluvium istud : perennis gravatio istius impuritatis hactenus profluvium fovit : ex putredine illuviei accensus calor, et ille *shpedonódhV* ; nidore cacochymiae istius afflata edulia corrumpuntur, corrupta suppeditant pabulum isti profluvio : ut illud non ante possit compesci quam intemperies ista calida mesenteris, ceterisque nutritiis visceribus alte reposita, temperata fuerit, et illius fomes subductus. Medendi ratio utrumque scopum spectare debet : et remedia quae in posterum usurpabuntur, eo etiam dirigi debent.

Propterea semel, iterum, tertio, sæpius fortassis detrahendus sanguis ex utroque brachio, habita ratione virium : eluenda alvus non tamen enemate, eoque blando, quandoque parato dumtaxat ex decocto hordei sine melle, quandoque mellis rosacei unciis duabus : sed et potio quoque exhibenda, medicata folliculis, rheo, medulla cassiae : repetenda et illa identidem usquedum prorsus alvus fuerit expurgata. Cathartica vehementiora fugienda, præcipue metallica, remediave an piacula ? Sane, eorum usu accenderetur calor ille istius profluvii auctor. His remediis si accesserit victus ratio consentanea morbo, refrigerans et humectans, ut abstemius sit æger, et elixis potius vescatur cibus, jusculis carniū saporatis cichorio albo et oxalide, non dubitamus quin levetur æger tandem et liberetur molesto hoc alvi profluvio, maxime si medendi labori Deus aspiret : atque id quidem optamus : optatis succedat eventus. Si nos auditis, carebit æger analepticis istis cardiacisque omnibus quovis modo paratis : etenim haec nullius sunt momenti ad curationem morbi ; sed et morbi causam adaugent ; alimento natura firmabitur, firmata seipsa liberabit et symptomate et morbo.

Januarii 1644.

Traduction du document 2

Ce flux de ventre qui fait souffrir le malade jusqu'à ce jour est sans aucun doute mésentérique, c'est-à-dire que le siège de l'humeur qui s'écoule chaque jour est le mésentère dans lequel l'ordure s'est accumulée depuis longtemps, et celle-ci est variée, c'est-à-dire composée d'humeurs bilieuse, pituiteuse et mélancolique rassemblées. La nature accablée par l'abondance de cette impureté s'est dégagée par le ventre, d'où cette diarrhée. La pesanteur permanente de cette impureté a entretenu la diarrhée jusqu'à présent. La chaleur a été accrue par la putréfaction de l'ordure et cette chaleur est putréfiante ; les aliments touchés par l'exhalaison de cette cacochymie sont corrompus ; corrompus, ils alimentent cette diarrhée. De sorte que celle-ci ne peut être arrêtée avant que cette intempérie chaude du mésentère et des autres viscères nourriciers n'ait été parfaitement écartée, tempérée et que son aliment n'ait été supprimé. La méthode de traitement doit tenir compte de ces deux objectifs, et les remèdes que l'on utilisera à l'avenir doivent aussi tendre vers eux.

Pour cela, on doit tirer du sang une fois, deux fois, trois fois, plus souvent peut-être, à un bras, en fonction des forces. Il faut non seulement nettoyer le ventre par un lavement, doux et préparé tantôt avec une décoction d'orge seul, sans miel, tantôt avec deux onces de miel de roses, mais aussi donner une potion préparée avec des follicules²³, de la rhubarbe, de la moelle de casse. Elle doit être redonnée sans cesse, jusqu'à ce que le ventre soit tout à fait purgé. Il faut fuir les purgatifs plus violents, surtout les métalliques - remèdes ou poisons? Assurément, leur emploi accroîtrait cette chaleur responsable de cette diarrhée. Si l'on a ajouté à ces remèdes un régime adapté à la maladie, refroidissant et humectant, de telle sorte que le malade soit sobre et se nourrisse de préférence d'aliments bouillis, de bouillons de viandes assaisonnés de chicorée blanche et d'oseille, nous ne doutons pas que le malade sera enfin soulagé et libéré de ce flux de ventre pénible, surtout si Dieu favorise le traitement, ce que nous souhaitons assurément : qu'à ces souhaits succède une issue heureuse. Si vous nous écoutez, le malade se passera de ces fortifiants et cardiaques tous préparés n'importe comment. En effet, ceux-ci ne sont d'aucune utilité pour le traitement de la maladie, mais ils en aggravent la cause. La nature

²³ Probablement des follicules (=gousses) de senné qui ont les mêmes propriétés purgatives que les feuilles mais auraient une action plus douce et moins irritante.

sera fortifiée par l'alimentation, fortifiée elle se libérera elle-même, et du symptôme, et de la maladie.

Janvier 1644

Document 3

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 237.

Eleganter^a atque graphice admodum morbi idolam declarasti, vir clarissime, adeo ut nulli dubium esse possit, quin affectus ille gravis, quo conflictatur honestus adolescens, epilepsia sit : certa sunt et manifesta illius signa, quorum recensione supersedemus, cum illa tibi apprime innotescant. Causa hujus affectus, vapor est adeo malignus, ut aurae venenatae nomen mereatur, qui ad cerebrum repens, ejus meninges vellicat, et paroxysmum excitat.

Sed prima mali labes in nutritiis visceribus delitescit, quae multa sordent eluvie : [unde exspiratio gravis sursum effatur]^b. Morbum fovet intemperies præcalida ac præfervida hepatis ab incauta victus ratione qua antehac usus est adolescens ille ; augentur etiam et in posterum augebuntur, nisi mature prospiciatur, ejusdem morbi symptomata, ab organo sanguinis multa bile suffusi, a quo metus est ne cerebrum tandem opprimatur, fiatque æger tuus Libitinae quæstus acerbae. Remedia expugnando affectui idonea ea sunt quae curasti sedulo administrari, ut non possimus non laudare consilium tuum : monebimus tamen difficilis curationis fore hunc affectum, quod cerebrum ista labe tactum non nisi ægre possit restitui pristinae valetudini nisi multa manu medica Phoebique potentibus herbis cito et diligenter admoveantur. Tecum itaque censemur statim solvendam esse plenitudinem illam impuram, qua majora vasa inter alas et inguina posita distenduntur, sanguinis missione ter quaterne repetita ex utraque basilica : dein deveniendum erit ad utriusque saphenae sectionem.

Semper erit alvus fluida, aut natura, aut arte. Tandem suus erit purgationi locus ex decocto cichorarum omnium, in quo infundentur folii orientales cum syrupo rosarum solutivo. Vehementiora cathartica non probamus, ne bilem moveant magis et exacuant. Pedes sæpe abluantur tepida : scoptulis opertis affigantur cucurbitulae. Nihil æque bilem exasperat quam vigiliae, propterea provocandus erit soranus, etc.

Pro juvene Trecensi epileptico, XV. Novembris 1636.

[Inscrit verticalement sur le bord du verso, d'une autre écriture, en partie recouvert par le texte de Patin]: Et n'en déplaise aux forts esprits je n'en voudrois point pour le pris.

^a *rayé* : Dilucide

^b *ajout marginal*

Traduction du document 3

Vous avez parfaitement montré avec art et finesse l'aspect de la maladie, homme illustre, au point qu'il ne peut y avoir de doute pour personne que cette affection sévère, dont souffre un honnête adolescent, est l'épilepsie : les signes de celle-ci sont certains et évidents, que nous nous abstiendrons d'énumérer puisque c'est à vous qu'ils se sont fait connaître en premier. La cause de cette maladie est une vapeur à ce point maligne qu'elle mérite le nom de souffle vénéneux, qui tire soudainement ses méninges vers le cerveau et cause le paroxysme.

Mais la première atteinte du mal se cache dans les viscères nourriciers, qui sont sales de beaucoup d'excréments : de là une forte exhalaison est émise vers le haut. L'intempérie très chaude et bouillante du foie, due au régime de vie imprudent qu'a mené cet adolescent jusqu'à présent, entretient la maladie. Les symptômes de la maladie même sont encore aggravés et le seront dans l'avenir, si l'on ne fait pas promptement attention, par l'organe du sang imprégné de beaucoup de bile, dont on peut craindre qu'il comprime à la fin le cerveau et que votre malade devienne la proie de la cruelle Libitine²⁴. Ces remèdes propres à soumettre la maladie sont ceux que vous avez consciencieusement veillé à faire administrer, si bien que nous ne pouvons pas ne pas louer votre conseil. Nous vous avertirons cependant que cette affection sera d'un traitement difficile, parce que le cerveau touché par ce fléau ne pourra que difficilement revenir à sa bonne santé antérieure, si beaucoup de choses ne sont pas rapidement et scrupuleusement accomplies par une main guérisseuse et les herbes puissantes de Phébus. C'est pourquoi nous estimons avec vous que ce trop plein impur, qui distend les plus gros vaisseaux disposés entre les aisselles et les aines, doit être tout de suite dégagé, au moyen de la saignée d'une basilique répétée trois ou quatre fois. Puis on aura recours à la saignée d'une saphène.

Le ventre sera toujours fluide, soit naturellement, soit grâce à l'art. Enfin viendra le moment de purger avec une décoction de toutes les chicorées, dans laquelle des feuilles orientales seront infusées avec du sirop solutif²⁵ de roses. Nous n'approuvons pas les purgatifs plus violents, qui agitent et stimulent trop la bile. On baignera souvent les pieds dans l'eau tiède, on fixera des petites ventouses aux épaules. Rien n'irrite la bile autant que la veille, pour cette raison le sommeil devra être provoqué, etc.

²⁴ Déesse romaine présidant aux funérailles.

²⁵ Solutif : laxatif.

Pour un jeune épileptique de Troyes, XV Novembre 1636.

Document 4

Original autographe signé : ms 2007, fol. 238.

Pour M. de Rotois, frère du Doyen de Beauvais.

Perfacile est intelligere, Vir clarissime, nobilissimum hunc ægrum in summo salutis discrimine versari, adeoque periculum esse ne perbrevis, morbus ingravescens illi vitam eripiat. Scilicet viscera nutritia ardore multo conflagrantia, sanguinem singulari quodam genere putredinis inquinatum assidue fundunt, qui pro suo ad varias corporis partes impulsu, diversa profert symptomata, eaque gravioris alicujus mali prænuntia, illius cervicibus impendentis : etenim quae principes partes obsidet putredo, et cerebro præ ceteris plurimum exhibet negotii, si latius manet atque invalescat, vim omnem caloris insiti et humoris primigenii conficiet ac depopulabitur, firmissima naturae præsidia labefactabit, ipsasque adeo vires funditus convellet, quibus profligatis æger salvus et incolumis esse non poterit. Hujus calamitatis arcendae spes aliqua (nam nullam non libet dicere) in iis præsidiis posita est quae sunt a te adducta in medium, inter quae principem locum tenere debet venae sectio, e superioribus artibus maxime celebranda : haec e una grassantem per omnes venas putredinem coercebit, bili furenti frænos injiciet, ipsique ægreto non minimum afferet solatii, si ter quaterque modo vires consentiant, *katépafaíresin* administretur : Quoniam vero hujus febris focus alter atque ille multo gravissimus in cavis jecoris et mesenterio subest, in quod viscera omnia solent reliquias suas deponere, danda est opera cum incendium febrile deferbuerit, ut his in partibus collecta dudum foeda illuvies et cacochymia primo quoque tempore foras eliminetur, infuso ℥ ii foliorum orientalium, ℥ ℞ rhei, ℥ ℞ medullae cassiae in decocto radicis cichorei graminis taraxaci nobili ægro per iiij dies continuos propinato. Igitur quae primum oblata erit opportunitas illius impuritatis expurgandae, ea utere.

Accedant eo victus ratio accomodata morbo et apozemata refrigeranta quae sanguinis æstum reprimant, leniant viscerum fervorem, ipsasque adeo partes principes multum debilitatas recreent. Haec omnia suo quam tempore pro ea qua omnibus antecellis singulari prudentia, vir clarrissime curabis administrari, non mediocrem ab ægro nobilissimo et a nobis gratiam initurus si valetudinem illius extrema exiguaque spe pendentem in integrum restitueris.

Datum Parisiis 8 Augusti 1637.

Patin, Pietre²⁶, Richer²⁷.

²⁶ Nicolas Piètre : Fils de Simon Piètre dit le « grand Piètre », il fut reçu docteur à Paris en 1598, et fut doyen en 1626 et 1627. Il mourut l'Ancien de la Faculté en 1649.

Ou Jean Piètre: petit-fils du premier? Il était en tout cas issu de cette lignée de grands médecins parisiens, reçu docteur à Paris en 1634, doyen en 1648 et 1649. Il mourut en janvier 1666.

²⁷ Pierre Richer, médecin parisien, décédé en janvier 1644. Voir la lettre de Patin à Belin du 18 janvier 1644, éd. Capron, *op.cit.* : "M. Richer étoit un habile homme, savant et bon médecin, combien qu'il n'eût que vingt-quatre ans. » Il faut noter que dans une autre lettre au même du 20 février 1644, Patin donne à Richer l'âge de 34 ans au moment sa mort (ce qui paraît plus plausible, s'il a consulté avec Patin en 1637).

Traduction du document 4

Il est très facile de comprendre, homme très illustre, que ce très noble malade se trouve dans un état extrêmement critique, au point qu'il y a un risque que dans très peu de temps la maladie s'aggravant ne lui ôte la vie : en effet les viscères nourriciers brûlant d'un grand feu déversent continuellement du sang souillé par un certain genre particulier de putréfaction qui, par l'atteinte de différentes parties du corps, produit divers symptômes, lesquels annoncent un mal plus grave qui le menace. Car si la putréfaction qui assiège les parties principales et crée de multiples embarras, surtout au cerveau, se répand plus largement et prend de la vigueur, elle accablera et ravagera toute la force de la chaleur innée et de l'humeur primitive²⁸, renversera les défenses les plus solides de la nature, et détruira de fond en comble jusqu'aux forces elles-mêmes ; une fois celles-ci abattues le malade ne pourra s'en sortir sain et sauf. On a placé quelque espoir (car il ne me plaît pas de dire « aucun ») de détourner cette calamité dans ces remèdes que vous avez proposés, parmi lesquels la saignée doit tenir la première place, pratiquée surtout aux membres supérieurs : l'ouverture d'une seule veine contiendra la putréfaction qui se répand à travers toutes, elle mettra un frein à la bile furieuse et apportera beaucoup de soulagement au malade lui-même ; on tirera encore [du sang] si du moins ses forces y consentent trois ou quatre fois. Mais puisqu'un autre foyer de cette fièvre, de beaucoup le plus grave, se trouve dans les cavités du foie et dans le mésentère, dans lequel tous les viscères déposent habituellement leurs restes, il faut travailler à ce que, lorsque l'incendie fébrile aura décréu, la saleté et la cacochymie repoussantes rassemblées depuis quelques temps dans ces parties soient évacuées sans délai, au moyen d'une infusion de deux drachmes de feuilles orientales, d'une demi drachme de rhubarbe, d'une demi once de moelle de casse dans une décoction de racines de chicorée, de chiendent et de pissenlit, administrée au noble malade pendant quatre jours de suite. Par conséquent, dès qu'une opportunité de purger cette impureté se sera présentée, saisissez-là.

On ajoutera à cela un régime de vie adapté à la maladie et des apozèmes²⁹ refroidissants qui répriment la chaleur du sang, calment le bouillonnement des viscères,

²⁸ Cette « humeur primitive » correspond probablement à l' « humide radical » : « cette humeur est le fondement et la première substance tant des esprits que de la chaleur naturelle, laquelle pour ce nous appellerons cy après l'humide radical, ou l'humeur la première née », Fernel, *Les sept livres de la physiologie*, traduction de Charles de Saint Germain, Paris, 1655, livre IV, chap. IV.

²⁹ Apozème : décoction de racines, feuilles ou tiges de plantes. Sorte de bouillon, mais de matière végétale uniquement.

et restaurent jusqu'aux parties principales elles-mêmes, très affaiblies. Vous veillerez, homme illustre, à ce qu'on lui administre tout cela au meilleur moment, puisque vous l'emportez sur tous par une prudence remarquable. Vous obtiendrez du très noble malade et de nous une reconnaissance peu commune si vous lui rendez complètement la santé qui repose sur un dernier et faible espoir.

Donné à Paris le 8 août 1637.

Patin, Piètre, Richer.

Document 5

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 239.

[dans la marge] : [...] D. Mordan

“In declinationibus gravium morborum magna ex parte fiunt parotides, quas et Dioscuros vocant aliqui, a fausto nimirum indicio, quod solutio ægritudinum instet?” Vide Cassium Iatrosophistam, *problemate 30*³⁰ et in illud, *scholia Gesneri*: “Parotides Dioscuri dicuntur, ex eo quod morbi solutionem instare significant, sicut et Castores seu Dioscuri dictae stellae cum geminae apparent, in aliqua navis par[te] prosperi cursus prænuntiae habentur”. Unde Plinius *libri 2, capite [37]* ubi de stellis Castoribus ait: “Quum geminae apparent salutare habentur, et prosperi cursus prænuntiae : quarum adventu fugari diram illam ac minacem Helenam ferunt”, etc.³¹ In quem locum Dalecampius sic: “*Graeci hoc meteoron vocant πολυδέυχεια, Latini Castorem et Pollucem*”³².

Quand les parotides commençoient à paroistre, voire mesme *in declinatione morbi*, Mr Marescot disoit qu’il falloit recommencer à saigner plus que jamais, et saigner en diable et demy. Mr Hautin en disoit autant.

Je l’ay ouy dire à Mess. Seguyn, de la Vigne, et à M. Guillemeau. Vide Botallum, *De curandi ratione per sanguinis missionem, capite V*³³.

« Si Castor et Pollux simul appareant, felicem navigationem portendunt atque prænuntiant : secus si solae”. Vide Novarini *Aquas nuptiales, p. 369*.³⁴

Vide Muretum in variis lectionibus, *libri 6, capite 11*.³⁵

³⁰ Cassius (Felix) Iatrosophista, *Naturales et medicinales quaestiones LXXXVIII, Conrado Gesnero interprete, Tiguri, 1562*. Commentaire de Gesner : « DIOSCUROS VOCANT Ab eo scilicet, quod morbi solutionem instare significant, sicut et Castores seu Dioscuri dictae stellae cum geminae apparet, in aliqua navis parte, prosperi cursus praenuntiae habentur. Vide Plinium lib. 2. cap 37 vel nostrum de rebus noctu lucentibus libellum. »

³¹ Pline, *Historia naturalis, II, [XXXVII]*. « geminae autem salutare et prosperi cursus nuntiae, quarum adventu fugari diram illam ac minacem appellatamque Helenam ferunt et ob id Polluci ac Castori id numen adsignant eosque in mari invocant. »

³² *Historiae mundi Caii Plini secundi libri XXXVII opus ... cura D. Jacobi Dalecampii repurgatum*, Lyon, 1587, page 17 : « Vidi nocturnis militum vigiliis, inhaerere pilis pro vallo fulgorem effigie ea. » (II, 37, *De stellis castoribus*) ; commentaire : « Graeci hoc meteoron vocant polydeuxea, Latini Castorem et Pollucem »

³³ Leonard Botal, *De Curatione per sanguinis missionem*, 1577, p71 : « Quae de exanthematis in defecta crisi emergentibus dicta sunt, eadem reputa esse dicenda de parotidibus et aliis eiusmodi abscessibus praemature insurgentibus. Nempe in his expeditissimum esse sanguinem e vena mittere, dum scilicet illis prorumpentibus febris non desinit aut ingravescit, quod utilissimum in multis fuimus experti ».

³⁴ Aloysius Novarini, *Electorum sacrorum nuptiales aquae*, Lyon, Durand, 1640.

³⁵ Antoine Muret, *Varii Lectiones*, libri IV caput XI: « De sidere Helenae non idem ab omnibus traditum est. Plinius quidem libro secundo naturalis historiae, de eo, ut navigantibus exitio, locutus est. Nam cum geminas has flammas, quae Castoris ac Pollucis esse putabantur, salutare ac prosperi cursus praenuntiae esse dixisset: Harum, inquit, adventu fugari diram illam ac minacem, appellatam Helenam ferunt ».

Traduction document 5

« Dans le déclin des maladies graves apparaissent pour une grande part les parotides, que certains appellent Dioscures, comme un signe certainement favorable, parce que la solution des états maladifs serait imminente ? » Vois Cassius l'iatrosophiste, à la question 30 et sur celle-ci, les commentaires de Gesner : « Les parotides sont dites Dioscures, en ce qu'elles signifient que la solution de la maladie est imminente, de même que les étoiles dites *Castores*³⁶ ou Dioscures, lorsque les gémeaux apparaissent sur quelque partie du navire, sont le présage d'un heureux voyage ». D'où Pline dans le chapitre 37 du livre II, où il parle des étoiles *Castores* : « Quand elle apparaissent toutes les deux, elles sont tenues pour être salutaires, et pour présager d'un heureux voyage : à leur arrivée, on rapporte que cette funeste et menaçante Hélène est mise en fuite », etc. Et sur ce passage, Dalechamps dit ainsi: « Les Grecs appellent ce météore Polydeukès, les Latins Castor et Pollux ».

Quand les parotides commençaient à apparaître, voire même lors du déclin de la maladie, Mr Marescot³⁷ disait qu'il fallait recommencer à saigner plus que jamais, et à saigner en diable et demi. Mr Hautin³⁸ en disait autant.

³⁶ Castores : Castor et Pollux. Voir Hygin, *Fables*, l. 2, c. 23. « Castoribus erant sacra ti desultores et alterni ex equo in equum transibant, ut alterni e coelo ad infernos euntes et redeuntes castores »

³⁷ Michel Marescot (1539-1606) : Docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris en 1566, il fut doyen de la Faculté en 1588-89. Anatomiste réputé, il fut Premier médecin de Henri IV, qui lui accorda des lettres de noblesse en 1596. Il est l'auteur d'un *Discours véritable sur le fait de Marthe Broissier de Romorantin, prétendue démoniaque*, Paris 1599, in-8°, et serait l'auteur, d'après Chaumel, du *De curatione per sanguinis missionem*, ouvrage attribué à Botal.

³⁸ Jean Hautin (?-1615), dit Altinus : Docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, tenu en haute estime par Patin : "On s'en va ici commencer in-folio, le mois prochain, la pratique de Hollier [...] à quoi l'on ajoutera *Commentaria et Observationes Jo. Hautin, medici parisiensis celeberrimi*, qui étoit un grand praticien, lequel mourut ici l'an 1616. Il étoit un des trois qui tenoient ici le haut du pavé, avec Jean Duret et Simon Piètre." Lettre à Spon du 10 décembre 1662, éd. Capron, *op.cit.*. Françoise Lehoux, dans son ouvrage *Le cadre de vie des médecins parisiens*, Paris, 1976, p. 7, assure qu'il mourut avant le 19 juin 1615, date de son inventaire après décès.

Je l'ai ouï dire à Messieurs Seguin³⁹, de la Vigne⁴⁰, et à M. Guillemeau⁴¹. Vois Botallo, *De Curatione per sanguinis missionem*, chapitre V.

« Si Castor et Pollux apparaissent ensemble, ils présagent et annoncent une navigation heureuse : il en va autrement s'ils sont seuls ». Vois les *Nuptiales Aquae* de Novarini, p. 369.

Vois Muret dans ses *Variae Lectiones*, chapitre 11 du livre 6.

³⁹ Il est difficile de dire de quel Seguin il s'agit. Cela pourrait être Pierre Seguin, docteur en 1590, médecin du Roi, conseiller d'état et premier médecin de la Reine Anne d'Autriche, qui mourut Ancien de la Faculté en 1648. Il avait été professeur au Collège Royal, d'abord à la chaire de chirurgie, en 1594, puis de médecine en 1599. Ou bien Michel Seguin (? – 1623) : docteur à Paris en 1616, médecin du roi, professeur au Collège Royal, doyen de novembre 1622, à sa mort en avril 1623. Voir la lettre à Falconet du 15 août 1631, éd. Capron, *op.cit.* : « Notre Fernel n'est-il point admirable? et néanmoins j'en ai vu plusieurs qui faisaient encore mieux que lui : feu M. Nicolas Piètre, MM. du Chemin, Seguin, Cousinot et autres qui sont passés *eo unde negant redire quemquam*, ont été des hommes incomparables ». Il pourrait encore s'agir de Claude Seguin, fils de Pierre Seguin ?, Docteur de la Faculté de Paris en 1629, professeur au Collège royal, premier médecin d'Anne d'Autriche, il se retire en 1664 au monastère Saint-Victor et meurt en 1681.

⁴⁰ Michel de la Vigne (1588- 1648) : Docteur de la faculté de médecine de Paris en 1614, il fut élu doyen en 1642-1643. Il fut également médecin de Louis XIII. On a conservé de lui deux discours prononcés contre Théophraste Renaudot, qui auraient été édités à Paris en 1644, in-4°, et un petit traité *Diaeta sanorum, sive ars sanitatis*, Paris, 1671, in-12°.

(Sources : Eloy ; Jean-Pierre Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres*, Paris, 1738).

⁴¹ Charles Guillemeau (1588-1656) : fils de Jacques Guillemeau, chirurgien ordinaire d'Henri IV et élève d'Ambroise Paré, il naquit à Paris, en 1588. Il poursuivit des études de chirurgie, fut premier chirurgien du roi puis docteur de la Faculté de médecine de Paris en 1626 et élu doyen en 1634 et 1635. Il mourut le 21 novembre 1656 à l'âge de 68 ans. Il fut l'auteur de libellés satyriques contre Jean Courtaud, doyen de la faculté de Montpellier, au cours de l'affaire Renaudot, en 1654 et 1655, et l'auteur également de deux traités : *Ostéomyologie ou discours des os et des muscles*, Paris, 1615, in-8°, *Aphorismes de chirurgie*, Paris, 1622, in-8°.

Document 6

Original autographe signé : ms 2007, fol. 240.

Morbus sane gravis, quo premitur honestus iste vir, de cuius valetudine consulimur, scilicet febris continua, eaque putris, cui assedere non levia symptomata. Præcipua fuere delirium et in somnum propensio, quibus accessit profluvium alvi. Causa febris est et illa gravis, scilicet insignis putredo, nihilo secius speramus singulare Dei beneficio, et tua arte honestum ægrotantem convaliturum, maxime cum levior jam sit morbus, et mituerint symptomata, fugerit delirium, nec adeo sit proclivis in somnum. Sæpius detractus fuit sanguis, semel expurgata alvus, si calor ille febrilis persistat haud dubie illius fomes qui superest subducendus, repetita detractio sanguinis ex vena alterutrius cubiti, sed et promovenda excretio biliosae illuviei quae coercita viscerum ductibus, illicque putrescens accendisse videtur febrem. Excernetur autem bilis non enemate tantum, sed medicata potione cathartica comparata ex diluto cassiae et infuso foliorum orientalium et rhei. Accedant epithemata ex oxycrato tepido, quibus assiduo perfundantur hypochondria. Instituantur frictiones superne deorsum, detondeatur capillitium cute propius, sicque detonsum caput foveatur oxycrato tepido. Sceptulis opertis affigantur cucurbitulae summa cute incisa scalpello, atque haec postrema remedia administranda sunt si perseveret veterinus. Observet victus rationem a te præscriptam refrigerantem et humectantem illamque tenuem, ut solidioribus cibis non ante vescatur quam febris fuerit extincta. Infundat Deus vim suam remediis.

Datum I. Novembris. 1632.

Pietre, Patin

Traduction document 6

La maladie vraiment grave qui accable cet honnête homme, sur la santé duquel nous sommes consultés, est évidemment une fièvre continue et putride à laquelle se sont associés de sérieux symptômes. Les principaux furent un délire et une somnolence, auxquels s'ajouta un flux de ventre. La cause de la fièvre est grave, à savoir une putréfaction remarquable, néanmoins nous espérons que par un bienfait particulier de Dieu et grâce à votre art l'honnête malade se rétablira, d'autant plus que la maladie est déjà plus légère et que les symptômes se sont atténués, que le délire a disparu et qu'il est moins porté à s'endormir. Le sang a été tiré plus souvent, le ventre purgé une fois ; si cette chaleur fébrile persiste, il faut sans nul doute lui retirer son aliment qui est trop abondant, par des saignées répétées à l'une ou l'autre des veines cubitales, mais aussi prévenir la croissance de l'ordure bilieuse qui, contenue par les canaux des viscères et se putréfiant à cet endroit, paraît avoir attisé la fièvre. La bile sera évacuée non seulement par un lavement, mais aussi par une potion médicinale purgative, préparée à partir d'une dilution de casse et d'une infusion de feuilles orientales et de rhubarbe. On y ajoutera des épithèmes⁴² d'oxycrat⁴³ tiède, dont on couvrira continuellement les hypochondres. On frictionnera de haut en bas, on tondra la chevelure au plus près de la peau et on réchauffera la tête ainsi tondue avec de l'oxycrat tiède. On fixera de petites ventouses aux omoplates, à la surface de la peau incisée par un scalpel, et ces derniers remèdes ne doivent être administrés que si la somnolence persiste. Qu'il observe le régime refroidissant et humectant que vous lui aurez prescrit, et que ce régime soit léger, de telle sorte qu'il ne prenne pas d'aliments solides avant que la fièvre ne soit éteinte. Que Dieu répande sa force sur ces remèdes.

Donné le 1^{er} novembre 1632.

Piètre, Patin.

⁴² Épithème : « Remède topique appliqué extérieurement sur la partie affligée, ou une espèce de fomentation qui sert à temperer la chaleur extraordinaire des parties nobles des deux ventres inférieurs, comme le foye, le coeur et le thorax, contre la malignité des maladies; et on n'en applique que sur l'une ou l'autre de ces parties, à la différence des fomentations, qui se font par tout le corps. » Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690.

⁴³ Oxycrat : « C'est une lotion qu'on prépare facilement avec une cuillerée de vinaigre sur cinq ou six fois autant d'eau, qui sert à rafraîchir, à estuver les bosses ou les membres qui souffrent quelques douleurs. » Furetière, *Dictionnaire universel*.

Document 7

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 241.

Consilium ad frigidos et minime arrigentes.

Contingit hoc vel materiae seminalis, vel flatuum et spirituum quibus vasa turgentia tentigine quasi rumpuntur et intenduntur penuria. Illi medentur cibi omnes euchymi, juscula carniū euchymarum, vinum rubrum ac generosum, calida et humida quod fere sint flatuosa et calorem nativum languidum foveant : decocta etiam carniū vitularum, vervecinarum, gallinarum, pullorum, caponum ; gallorum cristae et testiculi, columbarum pipiones cum articularibus et medulla arte dulciarii pistoris in farcimen conclusi ac defricati, sed et legumina, pisa, fabae virides, carotae, napi, raphani, caules, cæpae, ostreae, tubera, castaneae et similia, quae tum sua flatuositate, tum salsilagine flatibus penem distendunt, et ad venerem stimulent. Vitanda acetaria omnia, nam acetum venerem extinguit, vitandus limonum usus, paranda condimenta ex vino, nuce moschata, cinnamoni, pipere, caryophyllis ; frigidos mirifice juvat radix zingiberis viridis melle condita, et jejuno stomacho sumpta : sed si flatuum spiritum inopia languet, Venus nocet, quia flatus discutit : prosunt saladae ex eruca, costo, nasturtio, cibola, juvenibus alliis et satyrione, prosunt etiam condimenta ex allio cum coriandro. Recipe : conserva diasatyrionis, eryngii, zinziberi condita ana ℥ j pinearum, pistaciarum non rancidarum ana ℥ ij, ℥ j confecti alkermes, ℥ ij (*sic*). cum syrupo conservae myrobalani, moschatae. Fiat opiata, mane et vespere sumenda.

Traduction document 7

Conseil pour ceux qui sont froids et n'ont pas d'érection.

Il arrive qu'il y ait un manque de substance séminale ou de vents et d'esprits dont le gonflement fait comme jaillir et se raidir les vaisseaux érectiles. Cela se guérit par tous les aliments de bon suc, les bons bouillons de viande, le vin rouge et d'un bon cru, les aliments chauds et humides, parce qu'ils sont généralement flatueux et favorisent la chaleur naturelle affaiblie ; et aussi les décoctions de viande de veau, de mouton, de poule, de poulet, de chapon ; les crête et de testicules de coq, les pigeonneaux hâchés et réduits en farce avec des artichauts et de la moelle selon l'art du pâtissier, mais aussi des légumes, des pois, des fèves vertes, des carottes, des navets, des radis noirs, des choux, des oignons, des huîtres, des truffes, des châtaignes et semblables choses, qui gonflent de vents le pénis, tantôt par leur flatuosité, tantôt par leur salinité et qui stimuleraient le désir. Il faut éviter tout légume vinaigré, car le vinaigre éteint le désir ; il faut éviter l'utilisation du citron, les assaisonnements doivent être préparés à partir de vin, de noix de muscade, de cannelle, de poivre, de clous de girofle. La racine de gingembre vert mélangée à du miel et prise à jeun est extraordinairement utile à ceux qui sont froids. Mais si l'abstinence affaiblit l'esprit des vents, l'activité sexuelle est néfaste parce qu'elle dissipe les vents. Sont utiles les salades de roquette, de costus⁴⁴, de cresson, de ciboule, d'ail frais et de satyrion⁴⁵, sont utiles aussi les assaisonnements à base d'ail avec de la coriandre. Recette : une conserve de diasatyrion, d'éryngé, de gingembre, confite avec une once de pignons de pin, de deux drachmes de pistaches non rances, avec [une ou deux] drachmes de confection d'alkermès⁴⁶, avec du sirop de conserve de myrobolan⁴⁷ et de muscade. Faites une opiate⁴⁸ à prendre matin et soir.

⁴⁴ Costus : racine aromatique entrant notamment dans les ingrédients de la thériaque.

⁴⁵ Satyrion : variété d'orchidée considérée depuis l'antiquité comme un aphrodisiaque. « Cette plante excite à luxure. On dit que tenant seulement la racine dans la main, elle met en chaleur. » Furetière, *Dictionnaire*.

⁴⁶ Il y a ici un problème de traduction puisqu'il semblerait que deux quantités différentes aient été données pour la même substance.

⁴⁷ Myrobolan : sorte de prune. « On donne ce nom aux fruits d'arbres différents, des genres phyllantus et myrobolanus. On en désignait, en pharmacie, cinq espèces différentes, portant les noms de : 1°. myrobolan *emblic* ; 2°. myrobolan *belleric* ; 3°. myrobolan *chebule* ; 4°. myrobolan *indique*, ou *indien*, ou noir ; 5°. myrobolan *citrin* » Panckoucke (éd.), *Dictionnaire des sciences médicales*.

⁴⁸ Opiate : « C'est un nom qu'on donne souvent aux confections, antidotes et électuaires, quoy qu'on ne le dust donner qu'aux compositions molles, dans lesquelles entre l'opium qui leur a donné son nom. C'est en général un remède interne diversement composé de poudres, de pulpes, de liqueurs, de sucre ou de miel, réduits en consistance molle et propre à estre enfermée dans des pots. » Furetière, *Dictionnaire*.

Document 8

Original autographe non signé: ms 2007, folio 241

De pestis præcautione

Præcautio pestis in duobus posita est ; ut corpus reddatur aptum ad resistendum, agens debile ad imprimendum : illud perficitur corporis puritate et robore, puritas autem fit excretorum vacuatione per venæ sectionem, pharmaciam, spirationem mediocrem : robur paratur salubri diæta, quæ et vires confirmet, et contagionem oppugnet. Agens debile ad imprimendum reddetur æris alteratione per ignes, suffitus, odorum suavitatem.

Traduction document 8

De la prévention de la peste

La prévention de la peste repose sur deux points : que le corps soit rendu apte à résister et l'agent impuissant à s'imprimer ; cela est accompli par la pureté du corps et sa vigueur, la pureté est obtenue par l'évacuation des excréments au moyen de la saignée, de la pharmacie, d'une respiration mesurée ; la vigueur est procurée par un régime sain, propre à rétablir les forces et à combattre la contagion. L'agent sera rendu impuissant à s'imprimer par une altération de l'air au moyen de feux, de fumigations et de parfums.

Document 9

Original autographe non signé: ms 2007, folio 241

De vermium curatione

Stratagematica velut vermium curatio est si amara ore exhibeantur, sic nam vel fugati deorsum præcipites feruntur, rerum amararium odio, cum dulcibus generentur, vel necantur. Mortui autem facilius naturæ et cathartico expellenti cedunt : in eam rem utroque more, et fugando necandoque et enectos excernendo valet rheum et aqua rhei in decocto absynthii infusi ; vel portulacæ, quæ sua aciditate et viscositate necat ; qua insecta omnia prohibita transpiratione qua sola vivunt, necantur : infunditur et in aqua scordii, quod ad eam rem vires habet insignes, tum specificas, quatenus cardiacum et putredini resistens : et manifestas, quod allium redolet : dulcia per inferiora oportet ingerere, ut clysteres ex lacte et saccharo, quod vermes ad dulcia accurrant. Umbilico sunt imponendi fofus, cataplasmata et litus ex amaris, ut theriaca, quæ adversus omnium ferarum gravitationem, earumque noxam plurimum valet.

Traduction document 9

Sur le traitement des vers

Voici la méthode à suivre pour le traitement des vers : si des produits amers sont portés à la bouche, alors, ou bien les vers sont mis en fuite et chassés la tête la première vers le bas, par haine des choses amères, puisqu'ils sont engendrés par des choses douces, ou bien ils sont tués. Or, une fois morts, ils cèdent plus facilement à la nature et à un purgatif qui les évacue : dans cette affaire, pour les deux manières [susdites] – les faire fuir et les tuer ou les évacuer une fois morts – sont efficaces la rhubarbe et l'eau de rhubarbe infusées dans une décoction d'absynthe ou de pourpier, qui tue par son acidité et sa viscosité ; tous ces insectes sont tués quand on empêche la transpiration qui seule les fait vivre. [La décoction] est versée dans de l'eau de scordion, parce qu'elle a dans cette affaire des forces remarquables, tant spécifiques, puisque qu'elle est cardiaque et résistante à la putréfaction, que manifestes, puisqu'elle sent l'ail. Il convient de faire absorber des choses douces par le bas, comme des clystères à base de lait et de sucre, parce que les vers accourent vers ce qui est doux. Il faut appliquer sur le nombril des fomentations, des cataplasmes et des onguents faits de produits amers, comme la thériaque, qui est très efficace contre la présence malsaine de toutes les bêtes, et surtout contre leur nocivité.

Document 10

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 241v.

Maladie vénérienne que l'on appelle vérole, vient toujours de cause externe scavoir d'attouchement, et le plus souvent d'attouchement impur : elle a beaucoup de similitude avec l'éléphantie, et de nature, et de remède : elle n'est maladie simple et solitaire, ainsi accompagnée de beaucoup d'accidens douloureux et ulcéreux ; du commencement elle est particulière, mais enfin elle se rend par continuation et propagation du mal, générale à tout le corps. Car estant contagieuse, elle se campe premièrement aux parties habituelles et superficielles, et estant vénéneuse, elle infecte et affecte les parties nobles, mais plus évidemment le foye, pour la familiarité et sympathie qui est entre les parties génitales et nutritives ; et enfin après le cerveau, pour ce que le cerveau est de nature plus spirituelle et plus cérébrale.

Le sang comme le plus altérable des humeurs, sent les premières atteintes de ce mal, qui fait que du commencement se montre par efflorescences et pustules tant charneuses que crousteuses, le tout en la circonférence du corps, et qu'il est plus obeyssant aux remèdes ; enfin il gagne l'humeur phlegmatic pour la similitude qu'il a avec le sang, infectant par ce moyen les parties plus solides qui se nourrissent de tel suc, et par conséquent se rendant plus rebelle à la curation.

Les signes de telle maladie se tirent tant de ce qui a précédé, que de ce qui est survenu, car avoir cherché le mal par accointance impure, fréquente et indiscrete, est signe que l'on l'a trouvé : ce qui est confirmé par la survenue d'ulcères aux parties génitales, qui ou guériront par raison ou ne guériront par raison ; ou une fois guéries retourneront sans occasion de quoy davantage, la cheute de poil, les exanthèmes par le corps, douleurs nocturnes vagues ou fichées en la substance des os, ératiques gommositez es parties nerveuses, nodositez es osseuses.

La faim que d'un mot trop général on appelle diète, n'est pas tousjours propre à ce mal, ainsi fort contraire es corps secs et bilieux tant par la nature que par accidens et imparfaite curation, par quoy en ce cas le meilleur est d'humecter tant en qualité par dehors qu'en substance par dedans : et comme ce mal est vénéneux, aussi requiert-il remèdes spécifiques, entre lesquels excellent le guajac, et le vif argent de tant qu'il cherche l'ennemy quelque part qu'il soit, et le chassent tant par le haut du corps, que par le bas et le milieu.

Document 11 [10]

Original autographe non signée : ms 2007, fol. 242

De cruenta alvi deiectione, nephriticum dolorem insequente : sive, de fluxu sanguinis ab aperta hæmorrhoides.

Cruenta illa deiectio, de qua conqueritur vir honestissimus, nullam veram dysenteriae speciem constituit, cum sit absque ulcere, absque dolore et ventris tortione, quæ ad veræ dysenteria naturam requiruntur : nec est tenesmus, cum nullus sit in intestino recto affectus : nec est fluxus ille colliquatus, neque is, qui a propria causa, nimirum hepatis imbecillitate, hepaticus dicitur, cum in eo fluxu hepatico, qui ex imbecillo jecore dimanat, verus cruor non sit, sed dilutus, et recentis carnis loturæ persimilis : hic autem in ægro nostro nihil tale comperiat^a cum verus sanguis, rutilus, floridus ac rubicundus purusque absque illo dolore, stata fere periodo per alvum profundatur, quem fluorem ex aperta hæmorrhoides, ex doctissimi Fernelii sententia esse censeo, qui cruentas illas deiectiones modo supradicto distinxit⁴⁹. Hac etiam præter sanguinem interdum et grumus rubens procidit, dum hæmorrhoides stillat in recti intestini capacitatem, in qua omnino coit : quod quidem verius ideo esse existimo, quod ex aliis alvi partibus sanguis eiusmodi rutilus non possit descendere, sed picis instar niger ac retorridus, vel loturæ carniarum recens mactatarum similis. Succedit hæc deiectio sanguinea atrocissimo dolori nephritico, quo a paucis diebus acerrime laboravit vir clarissimus, neque tamen de morbi eventu sequius opinor, quinimo melius ei cessurum spero, cum ex *Hippocrate Aphorismis 11 sectione 6^b*. Melancholicis et nephriticis hæmorrhoides superuenientes, sint salutares :

Quarum utilitatem multo plenius commendat *6 Epidemos Commentarii 3 et ad finem libri de humoribus* ubi dicit hæmorrhoides non solum soluere melancholicos affectus, et renum passiones, sed etiam pleuritidem, peripneumoniam, maniam, furunculos, vitiliginas, etc. propter diversionem materiæ a renibus in alvum : unde falsum esse

^a rayé : percipiatur

^b souligné par Patin.

⁴⁹Le passage allant de « Cruenta illa deiectio... » à « ...vel loturæ carniarum recens mactatarum similis » est tiré de la *Pathologia* de Fernel, livre VI, chapitre X: « Dysenteria est cruent alvi deiectio cum dolore et ventris tortione [...] Cruenta alvi deiectio qua cruor sine dysenteria ac sine tenesmo fertur, raro ex iecoris imbecillitate sit, sæpius ex apertis internis hæmorrhoidibus. Qui e iecore imbecillo dimanat, verus cruor non est, sed dilutus et recentis carnis loturæ persimilis [...] Qui autem seorsum purus ac rutilus exit, ex aperta hæmorrhoides est [...] Interdum et grumus rubens hinc procidit, dum hæmorrhoides stillat in recti intestini capacitatem, in qua omnino coit. Neque igitur ex apertis mesenterii venis sanguis multus, neque ex superioribus liquidus ac rutilus descendit, sed ut ante dixi, picis instar retorridus ac niger. »

experimur, quod asserit Galienus impossibile esse hæmorrhoidas fieri, nisi a sanguine melancholico : purus nam et liquidus sanguis aliquando repurgatur : denique, qualis materia per menses excernitur, talis per hæmorrhoidas potest evacuari : habetque ea dejectio hæmorrhoidorum rationem generalis evacuationis, cum per eam universum corpus repurgetur, præsertim utrique renes, pudenda, vicinæque ceterae. Adhoc facit quod refert Hollerius, *Commentarii in Aphorismos 11 sectione 6* se quemdam vidisse gravi renum cruciatu distortum, qui nulla phlebotomia, nulla catharsi, nullis topicis, nullis denique remediis, quam ex scalpello divisa et aperta hæmorrhoida potuit levare, per quam quidquid restitabat materiæ, qua data porta effluxit, unde statim dolor conquievit : quo loci recte consulit idem Hollerius, nunquam nisi urgente necessitate, aut consuetudine, excitandas esse hæmorrhoides, cum earum consuetudo mala sit, sive multum, sive parum fluant⁵⁰.

De nephretico dolore qui multiplici venæ sectione, pluribus enematis quoque fomentis et balneo conquievit, jam non ago, sed de cruenta illa dejectione cœrcenda cogitandum esse censeo, ne tandem nimia evadat, viresque jam satis ex superioribus morbis debiles et infirmas, omnino dejiciat atque prosternat : censeo itaque ratione imbecillitatis virium, et propter absentiam indicantis, venæ sectioni parcendum esse : enematis item, præsertim crebris ne plus æquo moneatur alvus ; sed tribus continuis diebus bis per diem mane nimirum et sero, hauriendum esse potum confectum ex aquæ plantaginis, ℥ iiij, in quibus dissolutum syrupum cydoniorum, ℥ j, cum boli Armenæ, ʒ β, quo levi astringente nimius ille fluxus compescatur : postea vir clarissimus utetur opiata adstringente et purgante ex catholicon duplicis electuario lenito autem ℥ j, mannæ calabrinæ, ℥ β, pulveri rheubarbari, ʒ jβ, cum syrupo de cichorii composito cum rheo, ℥ β, de qua sumet ℥ j, mane, tribus horis ante jusculum ; sequenti die ad lac asinum se conferet, eoque per xv

⁵⁰ Le passage allant de « Melancholicis et nephriticis hæmorrhoides... » à « sive parvum fluant. » est directement tiré du commentaire de Houllier à l'aphorisme 11 section 6 d'Hippocrate : « Hippo. multo plenius notavit utilitatem hæmorrhoidum lib.6. Epid. comm.3. et ad finem lib. de humoribus, ubi dicit hæmorrhoides non solum solvere melancholicos affectus, et renum passiones, sed etiam et pleuritidem, et peripneumoniam, et maniam, et phagædenica, et tuberula, terminthos, furunculos, vitiligines [...]. Id dico quia Galen. asserit impossibile esse hæmorrhoidas fieri, nisi a sanguine melancholico, quod etiam falsum esse experimur. Siquidem aliquando liquidus et purus sanguis repurgatur : denique qualis materia per menses excernitur, talis potest evacuari per hæmorrhoidas.[...] quia hæmorrhoides sunt generalis evacuatio, et per eas repurgatur corpus universum, licet partes eæ magis, quæ cum hæmorrhoidibus consentiunt, quales sunt, renes, pudendum, quæ cum hæmorrhoidibus exterioribus communicant. [...] vidimus quemdam qui intolerabili cruciatu renum affligebatur : is nulla phlebotomia, nulla purgatione, nullis remediis topicis potuit levare : nisi hæmorrhoida aperta. quod enim materia restitabat in renibus, id urgebat. Simultaque aperta est via, quievit morbus.[...] Neque enim sunt excitandæ, nisi sit consuetudo. Earum nempe consuetudo mala est, sive multum, sive parum fluant. »

dies utetur ; quo derelicto, caprilli lactis usus usque in alterum mensem erit saluberrimus. Interim parce vivat, paucis jusculis, ovis recentibus gelatina, cydoniato, vinoque lymphato contentus : ab omni gravi motu absteineat, et immodicis animi pathematis sibi caveat.

Hæc consulebam cum D. Brayer⁵¹, medicus Parisii

Pro D. de Hurles, 27 Dec 1630.

⁵¹ Nicolas Brayer : né en 1606, bachelier de la Faculté de Paris en 1626 puis docteur en août 1628, il mourut en 1678.

Traduction document 11 [10]

Au sujet de selles sanglantes succédant à une douleur néphrétique, ou bien au sujet d'un écoulement de sang par une hémorroïde ouverte.

Ces déjections sanglantes, dont se plaint vivement le très honnête homme, ne constituent pas une véritable espèce de dysenterie, puisqu'elles ne sont accompagnées ni par un ulcère, ni par une douleur au ventre ou colique, qui sont exigés par la nature de la véritable dysenterie. Il n'y a pas de ténesme, puisque aucune affection ne siège dans le rectum. Il n'y a pas cet écoulement liquide, ni celui qui, par l'effet d'une cause particulière, surtout une faiblesse du foie, est dit hépatique, puisque dans cet écoulement hépatique qui se répand à partir du foie affaibli, il n'y pas de véritable sang rouge, mais un sang dilué et tout à fait semblable à de la lavure de chair fraîche. Or ici chez notre malade, rien de tel ne peut être découvert puisque du vrai sang, brillant, vif, et rubicond et pur, sans cette douleur, se répand presque périodiquement par le ventre, cet écoulement que j'estime venir d'une hémorroïde ouverte, d'après l'opinion du très savant Fernel, qui distingua ces déjections sanglantes de la façon décrite plus haut. Et il tombe parfois même, outre le sang, un grumeau rouge, pendant que l'hémorroïde coule goutte à goutte dans capacité du rectum, où le sang caille entièrement : du moins je pense que cela est très vrai puisqu'un sang d'un rouge vif de cette sorte ne peut descendre ainsi des autres parties du ventre, mais seulement noir et desséché comme de la poix, ou bien semblable à de la lavure de chairs fraîchement tuées.

Ces déjections sanglantes succèdent à une très atroce douleur néphrétique, dont souffre très vivement depuis quelques jours cet homme illustre, et cependant je ne pense pas que cela aggravera l'issue de la maladie, bien au contraire j'espère qu'elle cessera puisque, d'après l'aphorisme 11 d'Hippocrate, section 6⁵², « les hémorroïdes s'ajoutant aux affections mélancoliques et néphrétiques sont salutaires ».

⁵² Hippocrate, *Aphorismes*, livre XI, section 6 (trad. Littré) : « Dans la mélancholie et dans les maladies des reins, l'apparition des hémorroïdes est favorable. »

Il en fait valoir leur utilité beaucoup plus abondamment dans le livre 6 des *Épidémies* commentaire 3⁵³ et à la fin du *Livre des Humeurs*⁵⁴, où il dit que les hémorroïdes non seulement résolvent les affections mélancoliques et les maladies des reins mais aussi la pleurésie, la péripneumonie, la manie, les furoncles, les dartres, etc. à cause d'un détournement de la matière des reins vers le ventre. Cela nous enseigne par expérience la fausseté du propos de Galien qui affirme qu'il est impossible que des hémorroïdes apparaissent, si ce n'est à partir d'un sang mélancolique. En effet c'est un sang pur et liquide qui est parfois chassé. Enfin, la même matière qui est évacuée à travers les menstrues peut être évacuée par les hémorroïdes ; et ces déjections hémorroïdaires ont un rôle d'évacuation légère, puisque l'ensemble du corps est purgé à travers elles, surtout les deux reins, les parties honteuses, et les autres parties voisines. Cela est illustré par ce que Hollerius rapporte dans les *Commentaires aux Aphorismes* 11 chapitre 6, ayant vu quelqu'un tourmenté par une grande souffrance des reins, qui n'a pu être soulagé par aucune phlébotomie, aucune purgation, aucun topique, en somme aucun remède, autant qu'il l'a été par une hémorroïde coupée et ouverte par le scalpel, par laquelle tout ce qui restait de matière, une fois cette ouverture donnée, s'écoula, et aussitôt la douleur s'apaisa. Et en cet endroit, le même Hollerius conseille bien de ne jamais ôter les hémorroïdes, sauf en cas de nécessité urgente ou si elles sont permanentes, car leur permanence est mauvaise, qu'elles coulent beaucoup ou trop peu.

⁵³ Hippocrate, *Épidémies*, livre VI, section 3 (trad. Littré) : « Ceux qui ont des hémorroïdes ne sont pris ni de pleurésie, ni de péripneumonie, ni d'ulcère phagédénique, ni de boutons, ni d'ecthyma, ni peut-être d'autres affections ; le fait est que, guéris intempestivement, beaucoup n'ont pas tardé à être pris de ces maladies et d'une manière funeste. Et les autres dépôts, tels que les fistules et choses de ce genre. Dépôts : ce qui, par rapport à une affection, survenant après, guérit, et, survenant avant, prévient. Un lieu recevant d'un autre lieu en vertu de quelque souffrance ou de la pesanteur, ou de toute autre cause, sert de moyen de libération, dans d'autres cas, ce sont les communautés des organes. »

⁵⁴ Hippocrate, *Livre des humeurs*, section 20 (trad. Littré) : « Ceux qui ont des hémorroïdes ne sont pas pris ni de pleurésie, ni de péripneumonie, ni d'ulcère phagédénique, ni de boutons, ni d'ecthyma, ni peut-être de lèpre, ni peut-être d'alphos ; le fait est que, guéris intempestivement, beaucoup n'ont pas tardé à être pris de ces affections, et d'une manière funeste. Et tous les autres dépôts, tels que les fistules, remèdes d'autres maladies ; et les états qui, survenant avant, préviennent les affections que, survenant après, ils enlèvent ; les lieux suspects, recevant en vertu de la souffrance ou de la pesanteur ou de toute autre cause, servent de moyen de libération ; dans d'autres cas ce sont les communautés d'organes. »

Je ne traite pas maintenant de la douleur néphrétique qui se calmera par des saignées multiples, de nombreux lavements, et aussi par des fomentations et un bain, mais j'estime que l'on doit réfléchir à la réduction de ces déjections sanglantes, pour qu'à la fin elles ne finissent pas par devenir excessives et n'abattent et ne terrassent tout à fait les forces déjà assez faibles et amoindries du fait de maladies plus sévères ; c'est pourquoi j'estime qu'en raison de la faiblesse des forces, et à cause de l'absence d'indication, on doit cesser les saignées, de même que les lavements, surtout fréquents, pour que le ventre ne soit pas sollicité plus que de raison ; mais pendant trois jours de suite deux fois par jour, surtout le matin et aussi le soir, il faut prendre une boisson préparée à partir de quatre onces de plantain d'eau dans lesquelles est dissout une once de sirop de coing, avec une demi drachme de bol d'Arménie⁵⁵, en sorte que cet écoulement excessif soit arrêté par un astringent léger. Après cela, l'homme très illustre utilisera une opiate astringente et purgative faite d'une once d'un électuaire adouci de catholicum double⁵⁶, d'une demi once de manne de Calabre⁵⁷, d'une drachme et demi de poudre de rhubarbe, avec un sirop composé de chicorée avec une once et demi de rhubarbe, duquel il prendra une once le matin, trois heures avant le bouillon ; le jour suivant il se portera vers du lait d'ânesse et en prendra pendant 15 jours. Cela achevé, l'usage du lait de chèvre jusqu'au mois suivant sera très salutaire.

Pour l'instant, qu'il vive parcimonieusement, se contentant de peu de bouillons, d'œufs frais en gelée, de cotignac⁵⁸ et de vin coupé d'eau : qu'il s'abstienne de tout effort intense, et qu'il se garde de toute émotion excessive.

J'ai réalisé cette consultation avec maître Brayer, médecin de Paris,

Pour maître de Hurles, le 27 décembre 1630.

⁵⁵ Bol d'Arménie : terre rouge argileuse riche en fer, qu'on trouvait notamment (mais pas seulement) en Arménie.

⁵⁶ Catholicon duplex : électuaire purgatif, composé de casse, de tamarin, de rhubarbe, de séné.

⁵⁷ Manne de Calabre : sorte de résine tirée de l'arbre *Fraxinus ornus*.

⁵⁸ Cotignac (*cydoniatus*) : pâte à base de coing et d'épices.

Document 12 [11]

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 243-244.

Consilium pro Præsidi Carnutensi, D. Simon,
melancholia sympathica laborante. 1634.

Vir clarissime, cum acerbus et contumax affectus æquissimum Præsidem in dies exagitare variisque modis cruciare perseveret, non parum doleo mihi deesse tanto expugnando morbo tutissima et certissima aliqua quae in viri nobilissimi gratiam afferam tibi proponam præsidia : quamvis tamen eadem de iisdem dumtaxat iterumque repetere mihi necesse sit, ne tibi roganti eique postulanti^{aa}, quid de hac re sentiam denegare videar, tersæ tuæ ac eleganti epistolæ hoc a me habebis breve responsum.

Melancholia morbus est quo laborat vir nobilissimum eo tamen adhuc remissionis gradu, ut vix in solitis ejus muniis et actionibus quid simile deprehendatur, nisi forte quod per quædam intervalla recurrat importunum illud symptoma omnium melancholicorum proprium, metus nimirum, iisque insignis excisarum rerum et attritæ familiæ, quamvis sine causa. Mirum profecto et miserandum, tamque falsa quam^{bb} futili cogitatione, divinam Palladis arcem, ut et ipsam mentem occupari et opprimi, neque hactenus in arte nostra positum fuisse, ut ullo præsidio extingui posset aut aboleri. Sane, quantum ego conjicio, prima mali labes est fixa firmaque nutritiorum et hypochondriacorum viscerum intemperies, a quibus ater ac fæculentus humor, aut saltem vapor in mentis sedem indefinenter fere, sensim tamen et latenter irrepens, inveteratum^c illum capitis dolorem faciat^{dd} ac foveat.

Idem auctor cephalæ qui existit absurdæ illius desipientiæ, acer et malignus humor, in viscerum jampridem intemperatorum, multa que saburra infectorum et infartorum ductibus collectus et cumulatus, quem si diutius inibi putrescere et stabulari patiamur, verendum erit ne posthac acerbiora multa que deteriora suæ malignitatis indicia, afferat^{59e} symptomata, tandemque proprium ipsique cerebro idiopathicum invehat affectum, a quo jure merito nobis cavendum optime annotasti.

^a *rayé* : renuere videar

^b ^b *rayé* : levi tamque

^c *rayé* : antiquam

^d ^d *rayé* : fovens ac faciens

^e *rayé* : invehat

Bella et facilis ratiocinatio^f, distinctus et articulatus quo utitur sermo, expeditusque et naturalis omnium suarum functionum obeundarum modus, aperte designant reatricem ejus facultatem vapore aut maligno humore (a visceribus sursum ascendente)^g potius præpeditam esse, quam ab ullo alio^h capiti impacto, et qui melancholicum πάθος et ιδιοπαγήν phantasma in ipso cerebro committat. Adde quod, tetra illa illuvies quam per alvum levioribus etiam pharmacis irritatam nuper dejecit, totius mali causam ab intemperatis et male moratis visceribus repetendam esse satis superque testatur, unde infero sympatheticum hactenus fuisse hoc symptoma, quod unum ut credam et hæc cetera faciunt, quod dilucida ut plurimum eaque longiora habeat intervalla, quæ si protopathicus esset affectus, aut nulla essent, aut saltem breviora et contractiora evaderent. Admonet tamen, (et revera non parum metuo) minaturque perseverans melancholicumⁱ illud aberrantis^{60j} phantasiæ deliramentum, nisi mature eatur obviam, in procinctu esse deuteropathicam melancholiam, diuturnitate patiendi continuaque malorum serie, cerebro vitium ac labem contrahente.

Quamobrem ut impendens cerebro periculum avertatur, et ut tandem aliquando omnis revertendi occasio morbo præcludatur, hæc nobilissimo viro sedulo ac diligenter in posterum sunt observanda. Imprimis victus rationem observet refrigerantem et humectantem qualis antea ex arte fuit a te præscripta : si torpeat alvus, sollicitetur enematis vel catharticis blandioribus : ab omni affectu quantum in eo erit, sibi caveat, etc. Quod ad præsidia attinet, omne ferent punctum enemata, venae sectio, purgatis, balneum^k. Venae sectio non tamen utilis, sed etiam necessaria, ex utroque cubito, partitis vicibus, et pro virium modulo celebranda, ad retundendum efferi humoris impetum, et extinguendum cæcum illud quod intus delitescit viscerum incendium : quod ubi fieri curaveris, ad catharsim devenies, quam ut facilius, tutiusque ac citius ei opem ferat, per octo dies continuos adhiberi curabis ex cassia et sena in decocto conjungenti, a qua ut

^f rayé : qua utitur

^g ajout en marge

^h rayé : humore

ⁱ rayé : insanum

^j rayé : desipientis

⁶⁰ Etienne Simon : écuyer, seigneur de Villiers-le-compte, conseiller du roi, président au présidial et lieutenant-général au bailliage et siège présidial de Chartres, cf. *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, vol 3 pp.253 et 270

^k rayé : alia ursum corpus atque (...) venarum adeo focum morbi respiciunt : alia u. suscipientem partem. Ratione totius corporis viscerumque nutritiorum crebra enemata coiunt etc.

promptius feratur alvus, secundo quoque die per octiduum, addetur syrupus rosarum solutino, ℞ jß.

Cum vero a postrema catharsi per aliquot dies quieverit, nisi melius habeat, viresque non reclamant, iterum eodem modo repurgabitur per tot dies continuos quot ei tum temporis necessarium esse tecum reputabis, pro ratione humorum quos per alvum dejiciet, et præsentis virium robore. Calidiora et acriora medicamenta ei fugienda censeo, ne camarinam moveant et crabrones irritent. Sic præparato corpore descendat per aliquot dies in semicupium, aquæ egelidæ, fumo et odore carentis : postea vero iterum recurrat ad majora præsidia, venæ sectionem et purgationem. Hæc sunt pauca quidem, sed probata et euporista quæ ceteris omnibus ante ponerem remedia, quibus si utatur vir clarissime speramus fore ut singulari Dei beneficio, tam importuno et contumaci hospite liberetur.

Traduction document 12 [11]

Conseil pour le président de Chartres, Maître Simon,
souffrant d'une mélancolie sympathique. 1634.

Illustre confrère, alors qu'une affection pénible et opiniâtre ne cesse de tourmenter le très juste Président jour après jour et de le torturer de diverses façons, je souffre beaucoup de manquer de quelques remèdes très prudents et très sûrs à offrir au très noble homme et à vous proposer pour vaincre une telle maladie. Bien qu'il me soit cependant nécessaire de ne faire que reprendre encore une fois les mêmes [remèdes] au sujet des mêmes [affections], vous aurez de moi cette courte réponse à votre lettre élégante et distinguée, afin que je ne paraisse pas refuser de vous donner mon avis, à vous qui m'interrogez et à lui qui le demande.

La mélancolie est la maladie dont souffre le très noble homme, qui était pourtant jusqu'ici à un pas de la rémission, de telle sorte qu'ayant à peine repris ses fonctions et actions habituelles le même mal le reprend, si ce n'est peut-être que revient périodiquement ce symptôme importun propre à tous les mélancoliques, une sorte de crainte qui est caractéristique de ceux privés de leurs biens et d'une famille meurtrie, bien que cette crainte soit [ici] sans cause. Il est assurément surprenant et regrettable que l'esprit lui-même, la divine citadelle de Pallas, ait été accaparé et opprimé par une réflexion aussi fausse que vaine, et que ce symptôme n'ait pas été jusque-là exposé à notre art pour pouvoir être éteint ou supprimé par quelque remède. Certainement, comme je le crois personnellement, l'origine du mal est une intempérie fixée et ferme des viscères nourriciers et hypocondriaques, à partir desquels une humeur noire et excrémentielle, ou tout au moins une vapeur, s'insinuant dans le siège de l'esprit presque indéfiniment, mais lentement et secrètement, provoque et entretient cette douleur permanente de la tête.

L'auteur de la céphalée qui naît de cette folie absurde est aussi une humeur âcre et maligne, rassemblée et accumulée dans les conduits des viscères depuis longtemps intempérés, infectés et remplis par beaucoup de saburres⁶¹ ; si nous la laissons plus longtemps pourrir et séjourner à cet endroit, il sera à craindre qu'elle n'entraîne ensuite des symptômes, signes plus pénibles et beaucoup plus mauvais de sa malignité, et enfin

⁶¹ Saburre : ce mot, littéralement gros sable, gravier employé à lester les bateaux, désigne une matière viciée issue d'une mauvaise digestion s'accumulant dans la première région et donnant lieu à diverses maladies et divers symptômes. (Source : Panckoucke, *Dictionnaire médical*).

n'amène une maladie idiopathique et propre au cerveau lui-même, dont vous avez souligné à juste titre que nous devons nous garder du mieux possible.

Son raisonnement bon et facile, son élocution distincte et articulée, et la manière aisée et naturelle dont il s'acquitte de toutes ses fonctions indiquent clairement que sa faculté directrice a été entravée par une vapeur ou par une humeur maligne s'élevant des viscères, plutôt que par quelque autre traumatisme de la tête, et qui engendre une maladie mélancolique et un fantôme idiopathique⁶² dans le cerveau même. Ajoutez que cette ordure repoussante qu'il a rejetée récemment par le ventre, irrité même par les plus légers remèdes, atteste assez et au-delà que la cause de tout le mal doit être ramenée à des viscères intempérants et de mauvaise constitution, ce dont je déduis que ce symptôme a été jusque-là sympathique⁶³, lequel, à lui tout seul comme je le crois, et les autres, font qu'il a le plus souvent des intervalles clairs et plus longs qui, si l'affection était protopathique⁶⁴, ou bien seraient nuls, ou bien du moins finiraient par devenir plus courts et plus ramassés. Cependant, ces divagations mélancoliques persistantes d'une imagination aberrante avertissent (j'en ai vraiment peur) et font craindre que, si l'on ne prend pas promptement les devants, une mélancolie deuteropathique⁶⁵ ne se tienne prête à l'attaque, le cerveau contractant vice et souillure par une longue période de souffrance et une suite continue de maux.

C'est pourquoi, afin d'écartier le danger imminent pour le cerveau et d'empêcher enfin toute occasion pour la maladie de revenir, ces [instructions] doivent être à l'avenir observées consciencieusement et scrupuleusement par le très noble homme. Avant tout, qu'il observe un régime refroidissant et humectant tel que vous le lui avez auparavant prescrit d'après l'art : si le ventre est inerte, qu'il soit sollicité par des lavements ou des purgatifs doux ; qu'il se garde de toute émotion, dans la mesure de ses moyens, etc. En ce qui concerne les remèdes, les lavements, la saignée, la purgation, le bain emportent tous

⁶² Idiopathique : se dit d'une maladie propre à la partie atteinte et qui n'est pas secondaire à une autre.

⁶³ Sympathique : se dit d'une atteinte d'une partie secondaire à la maladie d'une autre partie.

⁶⁴ Protopathique : se dit d'une maladie primitive.

⁶⁵ Deutéropathique : se dit d'une maladie secondaire ou produite par une autre dont elle n'est que le symptôme. Sur ces termes, *idiopathie, sympathie, protopathie, deutéropathie*, voir Fernel, *La pathologie, op. cit.*, chap IV, p.11-13: "L'indisposition propre à la partie, ou l'*idiopathie*, est un effect contre nature, produit en la partie, par quelque chose qui en altère immédiatement la disposition: mais l'indisposition par *sympathie*, est un effect contre nature, communiqué à la partie par le vice d'une autre.[...] Mais enfin la partie qui a esté travaillée par la communication d'une autre, contracte quelquesfois de là un mal qui luy devien propre, et la sympathie se tourne en idiopathie. Or combien que ce mal soit devenu propre, si n'est-il pas primitif, ains postérieur et de la seconde passion. Les Grecs nomment celui-là *Protopathie*, et celui-cy *Deuteropathie* ou *Hysteropathie*. Ainsi d'une maladie en vient une autre, et souvent un mesme mal est et maladie et cause de maladie."

les suffrages. La saignée, qu'il faut pratiquer aux deux cubitales en alternance et selon les forces, est non seulement utile mais aussi nécessaire, pour freiner l'impétuosité de l'humeur violente et éteindre cet incendie qui se cache à l'intérieur des viscères. Lorsque vous aurez veillé à ce que cela soit fait, vous aurez recours à un purgatif que, pour lui porter un secours plus facile, plus prudent et plus rapide, vous veillerez à faire administrer pendant huit jours d'affilée, fait de casse et de séné mêlés en décoction, auquel on ajoutera en second lieu chaque jour pendant cette huitaine, pour que le transit se fasse plus nettement, une once et demie de solution de sirop de rose. Lorsqu'il se sera vraiment reposé pendant quelques jours après le dernier purgatif, s'il ne va pas mieux, et si ses forces ne protestent pas, il sera de nouveau purgé de la même façon autant de jours d'affilée que vous l'estimerez alors nécessaire, en fonction des humeurs qu'il rejettera par le ventre et de la vigueur présente des forces. J'estime qu'il devra fuir les médicaments trop chauds et trop âcres, de peur qu'ils ne jettent de l'huile sur le feu⁶⁶ et n'aggravent les choses. Le corps ainsi préparé, il se trempera pendant quelques jours dans un demi-bain d'eau tiède, sans fumée ni odeur, puis il aura recours à nouveau aux plus grands des remèdes, la saignée et la purgation. Ceux-ci sont certes peu nombreux mais ce sont des remèdes approuvés et euporistes⁶⁷ que je préférerais à tous les autres. S'il les emploie, illustre confrère, nous espérons que, par une faveur particulière de Dieu, il sera libéré d'un hôte si fâcheux et si opiniâtre.

⁶⁶ Littéralement : mouvoir la camarine (*camarinam movere*), proverbe latin tiré de Virgile, l'*Eneide* 3, 700, Camarine était une colonie de Syracuse, sur la côte sud de la Sicile. Selon Servius dans son commentaire à Virgile, un oracle aurait déconseillé à ses habitants d'assécher le marais homonyme voisin, qui dégageait une odeur pestilentielle. N'ayant pas tenu compte de l'oracle, les Camariniens virent leur ville saccagée par des ennemis, qui les assaillirent par le marais asséché. L'oracle était passé en proverbe (repris notamment par Rabelais dans *Pantagruel*) : « Ne moveas camarinam ».

⁶⁷ Euporiste : remède facile à se procurer.

Document 13 [12]

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 245.

Consilium Medicum pro iuvene [...] [*manuscrit endommagé*]

Ad Medicinam via et ratione faciendam, morbus qui proponitur accurate [...] internoscendus est, deinde eventus tempestive præsagiendus, tum ejus aggredienda cu[ra] ut præclare est a Galeno proditum. Quo circa, ut huic ægrotanti medendi methodum hactenus servatam, et in posterum servandam, summatim perstringam, primo loco de m[orbi] quo laborat diagnosi, secundo de pronosi, postremo de curatione, quid ipse sent[iam] breviter explicabo. Laborantem nostrum febre corripit pulsus celer et frequens, præter naturam, calor acer ac mordax, et alia id genus symptomata satis superque indicant, et abunde testantur. Omnis autem febris vel est essentialis, vel symptomatica. Quod vero hæc essentialis sit, vel ex eo constat quod per se, nulloque alio præcedente morbi primum prehenderit. Dein, febris primaria, vel est ephemera, vel putrida, vel hectica. Ephemera [non] est, quia jam per plures dies ægrotantem afflixit ; nec hectica, quia carnosa partium solidarum substantia non est labefactata ; ergo putrida febris est : adde quod conspicua sunt in hac omni[a] putredinis indicia, calor acer et mordax, adeo ut tangentis sensum acriter feriat ; pulsus et respiratio inæqualis ; urina ab initio cruda, ac neutra corporis constitutio prægressa. Putrida p[...] febris vel est intermittens, vel non intermittens : hæc autem quæ nobis offertur est non intermittens siquidem ad ἀpurexίαν nequaquam desinit. Triplex autem celebratur hæc febris non intermittens, συνεχής, σύνocoς, καί καῦσοV, continua, continens et ardens.

Synochi duæ sunt species : putris et imputris, hæc autem est synochus putris, a sanguine putrefacto, et in majoribus vasis inter alas et inguina positus, concluso et corrupto, quod quidem indicant caloris ipsius acrimonia, urin[æ] crassæ, rubræ, turbidæ, dolor capitis perpetuus, cujus fere comes est inexpugnabile dormiendi desiderium : nec dubito ipsi plenitudini coniunctam esse aliquo modo cacochymiam, eamque biliosam. Itaque, ut totius morbi diagnosim paucis contraham, species morbi est synochus putris ; causa putrescentis sanguinis copia ; pars affecta, viscera prope omnia, præcipue vero ea quæ in prima et secunda corporis regione continentur.

Quod ad prognosin attinet, cum morbus acutus sit, salus profecto non potest nisi dubie promitti, ex edicto Hippocratis aphorismo 19 sectionis 2^a. « Acutorum, ait, morborum non omnino tutæ sunt prædictiones neque salutis, neque mortis. » Gravia quippe symptomata quæ laborantem excruciant, periculum portendunt, nempe vigiliæ, deliria, vehementes circa viscera dol[ores], corporis inquietudo, lipothymia, dyspnæa, sitis, inappetentia, cruditas in deiectionibus e[t] urinis conspicua, facies admodum contraria naturali, hypocondria dura, tensa et dole[ntia] et alia id genus. Sed vires adhuc constantes, ætasque valida, et morbus naturæ, habitus, ætati et tempori consentaneus, spem salutis non adimunt.

Superest curatio tribus organis perficienda, diæta, chirurgia et pharmacia. Diæta debet esse frigida et humida, ab omni vino, carne, rebus salsis et piperatis aliena ; sed tantum jusculis refrigerantibus, omphacio multo vel succo limonum conditis, ovis recentibus, pomis coctis ; pro potu aqua hordei, in qua cichoracea bullierint.

Ad evacuandum humorem in majoribus vasis peccantem, maxime confert venæ sectio ; nam ut præclare scriptum reliquit Galenus 11 *Methodo [medendi]* : « Saluberrimum est in febris venam incidere, non continentibus modo », etc. Poterit et injici ad toti[...] refrigerium, et sordescientium excrementorum evacuandam colluviem, aliquando enema ex refrigerantibus et emollientibus compositum, cum melle, saccharo, etc. Ad dolorem capitis propulsandum oxyc[ratem] [...]dinum fronti admovendum : ad renum dolorem et ardorem contemperandum, cerato Gale[ni] oxycrato inungantur lumbi. Hæc est mea de propositi affectus diagnosi, progno[si] eiusdem curatione sententia.

^a Ajout marginal du texte grec de l'aphorisme 19 section 2: « Τῶν ὀξέων νοσημάτων ἀ πάντων ἀσφαλέες αἱ προαγορεύσεις ».

Traduction du document 13 [12]

Conseil médical pour un jeune (...)

Pour exercer la médecine avec méthode et raison, la maladie qui est présentée [...] doit être soigneusement reconnue, puis l'issue doit être prédite opportunément, enfin son traitement doit être abordé, comme Galien l'a excellemment montré. C'est pourquoi, pour résumer en peu de mots la méthode observée jusqu'ici pour guérir ce malade et qui doit être observée à l'avenir, j'expliquerai brièvement ce que je pense, premièrement du diagnostic de la maladie dont il souffre, deuxièmement du pronostic, et enfin du traitement. Le pouls rapide et fréquent, outre nature, la chaleur âcre et mordante, et d'autres symptômes de ce genre révèlent et attestent amplement que notre malade est attaqué par la fièvre. Or toute fièvre est soit essentielle, soit symptomatique. Que celle-ci soit essentielle, cela ressort du fait que, d'elle même, elle l'a d'abord saisi sans qu'aucune autre maladie ne l'ait précédée. Ensuite, la fièvre primaire est soit éphémère, soit putride, soit hectique. Elle n'est pas éphémère puisqu'elle a terrassé le malade depuis plusieurs jours déjà ; elle n'est pas non plus hectique puisque la substance charnue des parties solides n'est pas atteinte. Donc la fièvre est putride. Ajoutons que tous les signes de la putréfaction sont visibles en elle : la chaleur aiguë et mordante, au point qu'elle affecte vivement le sens du toucher, le pouls et la respiration irréguliers, les urines crues au début et la constitution précédemment neutre du corps⁶⁸. La fièvre putride est soit intermittente, soit non intermittente. Or celle qui nous est présentée est non intermittente puisqu'elle ne débouche jamais sur l'apyrexie. Cette fièvre non intermittente est connue sous trois formes : continue, continente⁶⁹ et ardente.

⁶⁸ Sur la notion d'état neutre, état intermédiaire entre la santé et la maladie, cf. Galien, *Art médical*, Les Belles Lettres, Paris, 2000, chap.I, p. 277 : « Le neutre en tant que cause, signe et corps, considéré dans un état pur et simple et dans le moment présent, s'entend dans chacun des cas de trois façons : d'abord en tant qu'il ne participe pas même de l'un des deux états contraires [le sain et le malade], ensuite en tant qu'il participe de l'un et de l'autre, et enfin en tant qu'il participe tantôt de l'un, tantôt de l'autre », et Fernel, *La Pathologie ou discours des maladies*, Paris, 1655, livre I, chap. 5 p. 15 : « Entre ces deux constitutions générales [saine et malade], il s'en retrouve une moyenne qu'on ne peut bien déterminer, n'estant ny santé, ni maladie, ains seulement une constitution neutre, car elle ne participe ny de l'une, ny de l'autre et fait que le corps n'est ni sain, ny malade, jamais comme entre les deux ».

⁶⁹ Pour la différence entre fièvre « continue » (*continua*) et « continente » (*continentes*), cf. Galien, *De febrium differentiis*, livre II, chap. 2, éd. Kuhn vol. 7, p.336 : « Continuarum [febrium] vero, quae ex flava bile consistunt, duplex species est : una quidem earum quae synochi continentis appellantur, quarum omne tempus una accessio est ab initio usque ad finem ; alterum earum, quae communi, sed ambiguo genere continua dicuntur, et multis particularibus circuitibus continentur », « Il est deux espèces de fièvres continues, qui naissent de la bile jaune : l'une est de celles que l'on appelle synoches continentis, l'une dont l'unique accès est fait de toute la période, du début à la fin : l'autre de celles que, de manière commune mais ambiguë, on appelle continues, qui contiennent beaucoup de périodes particulières. »

Les synoches⁷⁰ sont de deux espèces : putride et non putride. Or celle-ci est une synoche putride, due à un sang putréfié, enfermé et corrompu dans les plus grands vaisseaux situés entre les aisselles et les aines, ce qu'indiquent en vérité l'acrimonie de la chaleur elle-même, les urines crasses, rouges, troubles, la douleur de tête constante, qu'une envie de dormir irrésistible accompagne d'ordinaire ; et je ne doute pas qu'une cacochymie ne soit associée de quelque façon à cette surabondance [de sang] et qu'elle ne soit bilieuse. C'est pourquoi, pour exprimer en peu de mots le diagnostic de la maladie toute entière, l'espèce de la maladie est la synoche putride, sa cause est une abondance de sang putrescent, la partie affectée presque tous les viscères, essentiellement ceux qui sont contenus dans la première et la deuxième région du corps⁷¹.

En ce qui concerne le pronostic, comme la maladie est aiguë, la guérison ne peut être garantie avec certitude, selon ce qu'énonce Hippocrate en l'aphorisme 19 de la section 2 : « Les maladies aiguës, dit-il, ne permettent de prédire avec certitude ni la guérison ni la mort ». Certes les graves symptômes qui torturent le malade présagent du danger, tels que les insomnies, les délires, les douleurs violentes autour des viscères, l'agitation du corps, la lipothymie, la dyspnée, la soif, l'inappétence, la crudité visible dans les déjections et les urines, l'aspect général tout à fait contraire au naturel, les hypochondres durs, tendus et douloureux et d'autres éléments de ce genre. Mais les forces encore constantes, l'âge valide, et la maladie conforme à la nature, à la disposition, à l'âge et à la saison n'ôtent pas l'espoir d'une guérison.

⁷⁰ Sur la synoche, cf. Fernel, *La Pathologie, op.cit.*, livre IV, chap. 4, p. 227 : « La fièvre synoche, que nous appellons continante, est la première de toutes celles qui procèdent du vice de l'humeur. Cette sorte de fièvre travaille sans relasche, n'irrite pas beaucoup, et ne reçoit point d'intermission, que lors qu'elle vient à cesser entièrement. Or il y en a de deux sortes, l'une sans putréfaction, et l'autre putride. La matière et cause contenante de l'une et de l'autre est contenue et placée dans les grands vaisseaux qui sont situés entre les aisselles et les aignes. Le sang en est la matière, non le simple sang, mais bien celui qui conste du mélange esgal des quatre humeurs. C'est pourquoy la synoche ne saisist que ceux qui sont temperez (...) »

⁷¹ Première et deuxième régions du corps : « La première région du corps contient et s'étend depuis la gueule jusqu'à la moitié du foye contenant l'estomach, les veines mezaraiques, la partie cave du foye, la rate et le pancreas ; la seconde région contient et va depuis la moitié du foye par toutes les petites veines, à savoir la partie convexe du foye, toute la veine cave et la grande artère qui l'accompagne, et tout ce qui d'elles aux aysnes et aux aisselles. » Fernel, *Les sept livres de la thérapeutique*, livre II chap. 1.

Il reste à terminer par le traitement en trois moyens, le régime, la chirurgie et la pharmacie. Le régime doit être froid et humide, excluant tout vin, viande, aliments salés et poivrés, mais avec seulement des bouillons refroidissants assaisonnés de beaucoup de verjus ou de jus de citron, des œufs frais, des fruits cuits ; pour la boisson, de l'eau d'orge, dans laquelle aura bouilli de la chicorée.

Pour évacuer l'humeur peccante des plus grands vaisseaux, la saignée est la plus utile, car comme l'a excellemment écrit Galien dans le livre 11 de la *Méthode de traitement* : « il est très salutaire d'inciser une veine dans les fièvres, non seulement dans les continentes » etc.⁷² On pourra aussi injecter quelque fois, pour refroidir [...] et pour évacuer l'amas des ordures excrémentielles, un lavement d'une composition refroidissante et émolliente, avec du miel, du sucre, etc. Pour repousser la douleur de tête, on appliquera de l'oxycrat sur le [...] du front. Pour tempérer la douleur et l'ardeur des reins, on enduira les lombes de cérat de Galien⁷³ et d'oxycrat. Voilà mon opinion concernant le diagnostic, le pronostic et le traitement de l'affection présentée.

⁷² « ...mais dans toutes les autres que l'humeur purulente génère, notamment lorsque ni l'âge ni les forces ne s'y opposent. » Galien, *Méthode de traitement*, livre 11, chap. 5.

⁷³ Cérat de Galien : sorte d'onguent aux vertus refroidissantes, à base de cire blanche, d'eau de rose et d'huile d'olive, dont Galien livre la composition dans sa *Méthode de traitement*, livre 10, chap. 9.

Document 14

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 246.

Consilium [titre non autographe]

Magnus est et periculosus affectus qui nobilem virum male habet, eoque gravior quo a morbi diurnitate et malignitate fractae et collapsae vires vix unquam poterunt ulla arte emergere, et bonis ægri rebus in integrum regredi. Reliquiæ sunt luis Venereae, ordinariis suis præcursoribus stipatae, nempe ulceribus et gonorrhœa virulenta, ad quorum curationem, frequens et immodicus hidroticorum et specificorum usus, et salivatio per hydrargyrosin non languida manu, in intemperato et jam cacochymo corpore provocata, novum incendium in visceribus excitarunt, a quo tanquam ab equo Trojano tot et tanta hodie prosiliunt et scaturiunt diversi generis symptomata : præsertim vero febris, d(...) symptomata, quae sub vesperam unoquoque die recurrit, a seroso et atrabilario succo per singulas alvi partes diffuso enata^a ; quæque fixae et antiquae partium alvinarum intemperiei accepta ferenda est. Surditas et spirandi difficultas quibus sub vigorem admodum premitur, soboles sunt mali huc illuc sese propagantis, et remotas etiam corporis partes tandem infecturi ac labefactaturi^b, nisi cito providentur, arte et methodo, Phœbique potentibus herbis, cum intus lateat monstrum multiceps, caloris nativi fontem ac thesaurum brevi deprædaturum et devastaturum. Ad cuius belluae feritatem edomandam, ægrum primo monendum censeo, vix ullam ei superesse spem salvetis si doctissimorum Medicorum qui valetudinem suam moderantur, mandatis parere renuat ; ubi vero monitus, et consiliis nostris obsequentior factus fuerit, hancce curationis methodum insequendam censeo. Nisi a trimestri spatio (ex quo exscripta sunt transmissa ad nos eruditissimorum virorum consilia) [ægrum corpusculum]^c in habitum quasi hecticum vi et malignitate morbi deductus fuerit, neque æger^d a legitima curatione abhorreat (secus enim nihil moliendum, nullamque curationem tanti mali suscipiendam esse censeo) a venae sectione [ut urgentiori occurramus]^e, erit auspicandum, quae prout vires ferent toties reiterabitur quoties morbi magnitudo et symptomatum vehementia

^a rayé : ortum ducens, vix

^b rayé : propagaturi

^c ajout marginal

^d rayé : corpusculum

^e ajout marginal

postulabunt, quod peritissimi viri cujus opera et consilio in dies utitur, prudentiae committimus.

Hujus praesidii ope sublevata et recreata natura, ad catharsim erit deveniendum ex rheo, foliis et cassia in decocto idoneo, pluries repetendam : si inde alacrior facta natura vires resumat, sensimque roboretur, apprime conducet semicupium ex aqua dulci tepida, quo calida et sicca totius corporis intemperies emendabitur, viscera contemperabuntur, hypochondriacarum partium fervor compescetur, somnus conciliabitur, sanguinis acrimonia, spirituum fervor, ac incendium^f demulcebitur : mirum inquam in modum proderit, si debite, id est tempore et loco feliciter administretur. [Verum cum nullum habeat tam efficax remedium Medicina quod solitum auxilium adferre queat, si ei victus ratio aut resistat aut non adjuvet ; frustraneus erit et irritus labor noster nisi exacte et ad unguem diætam sequentem observet pro virium modulo. Imprimis a vino absteineat, tanquam a veneno ; ut rebus acribus salsis et piperatis omnibus. Cibum ei sint juscula ex carnibus vitulinis, vervecinis et gallinaceis, lactuca, acetosa, oxytiaphyllo etc. alterata et medicata ; ova sorbilia, gelatina ; pullus quoque gallinaceus probe elixus, in prandio, quandoque erit idoneus ; potus esto ptisana vel potus divinus ; ruri quantum in se erit se recreet ; somno pro viribus indulgeat, sed nunquam interdium ; fluat alvus in dies, aut utatur enematis ; a re venerea in totum absteineat ; ab omni affectu, ira praesertim et metu sibi caveat.]^g [A balneo si tempestas conveniat, suus erit aquis Forgensibus locus ad refrigerium ; ab his ad lac asinum etc.] Quibus peractis, [habita posterioris mali ratione]^h, antiquae luis reliquiae expugnabuntur, ex salseparillae decocto aliisque hidroticis, debite commixtis et temperatis, tuncque ea de causa et malignitatis gradu, privatum habebitur consilium.

^f rayé : retorridumque

^g Les passages entre crochets sont des ajouts situés en bas de pages appelés dans le texte par des mots (« quibus peractis ») et symboles (‘, +, 2)

^h ajout marginal

Traduction document 14

Grande et périlleuse est l'affection qui tient le noble homme, et d'autant plus grave qu'aucun art ne pourra sans doute jamais faire renaître les forces brisées et abattues par la durée et la malignité de la maladie, ni restaurer complètement la santé du malade. Ce sont des vestiges d'une maladie vénérienne, accompagnés de ses précurseurs ordinaires, à savoir des ulcères et une gonorrhée virulente, pour le traitement desquels l'utilisation fréquente et immodérée des hidrotiques⁷⁴ et des spécifiques, ainsi que la salivation provoquée par une hydrargyrose⁷⁵ administrée d'une main forte dans un corps intempéré et déjà cacochyme, allumèrent un nouvel incendie dans les viscères, à partir duquel s'élancent et jaillissent à présent comme du cheval de Troie tant et tant de symptômes de diverses sortes. Mais surtout la fièvre (...) symptomatique qui revient chaque jour vers le soir, née d'un suc séreux et atrabilaire répandu à travers chacune des parties du ventre, doit être imputée à quelque intempérie fixée et ancienne des parties du ventre. La surdité et la difficulté à respirer dont la force l'opresse tout à fait sont les conséquences du mal qui se propage ça et là, et qui à la fin infectera et endommagera aussi les parties éloignées du corps si l'on ne s'en occupe pas rapidement avec art et méthode par les herbes puissantes de Phébus, alors qu'un monstre à plusieurs têtes se cache en dedans, qui dépouillera et dévastera en peu de temps la source et le réceptacle de la chaleur naturelle. Pour dompter la férocité de cette bête, j'estime que le malade doit être d'abord prévenu qu'il ne lui reste presque aucun espoir de salut s'il refuse d'obéir aux recommandations des très savants médecins qui règlent sa santé ; mais lorsqu'il aura été averti et rendu plus obéissant à nos conseils, j'estime que cette méthode thérapeutique doit être poursuivie. Si en l'espace d'un trimestre (à partir du moment où ont été rédigés les avis des hommes très érudits qui nous ont été transmis) le corps malade n'est pas réduit à un état presque étique par la force et la malignité de la maladie, et si le malade ne refuse plus un soin légitime (sans quoi je pense en effet qu'il n'y a rien à faire, et qu'aucun traitement ne doit être entrepris pour un si grand mal) il faudra commencer à procéder à une saignée de toute urgence, qui, dans la mesure où les forces la supporteront, sera réitérée autant de fois que l'importance de la maladie et la véhémence des symptômes le demanderont ;

⁷⁴ Hidrotique : sudorifique.

⁷⁵ Hydrargyrose : friction mercurielle.

nous nous en remettons pour cela à la compétence de l'homme très expérimenté qui lui prodigue ses soins et ses conseils jour après jour.

La nature ayant été soulagée et restaurée par l'effet de ce remède, on devra recourir à une purgation de rhubarbe, de feuilles⁷⁶ et de casse dans une décoction appropriée, à reprendre plusieurs fois ; si à partir de là la nature rendue plus vigoureuse recouvre ses forces et se consolide peu à peu, il fera préparer tout d'abord un demi-bain d'eau douce tiède, grâce auquel l'intempérie chaude et sèche du corps tout entier sera corrigée, les viscères seront tempérés, l'échauffement des parties hypocondriaques sera réprimé, le sommeil sera ménagé, l'âcreté du sang ainsi que l'échauffement et l'incendie des esprits seront calmés. Il sera merveilleusement bénéfique, dis-je, s'il est administré comme il se doit, c'est-à-dire au bon moment et au bon endroit. Mais puisque la médecine ne dispose d'aucun remède assez efficace pour pouvoir ordinairement apporter une aide si le régime de vie s'y oppose ou ne le seconde pas, notre travail sera vain et inutile à moins qu'il n'observe exactement et parfaitement la diète suivante, dans la mesure de ses forces. Surtout qu'il s'abstienne de vin comme d'un poison, ainsi que de toutes choses amères, salées et poivrées ; il se nourrira de bouillons médicaux de viande de veau, de mouton et de poule, de laitue, d'oseille, d'oxalide etc..., d'œufs mollets, en gelée ; un poulet bien bouilli conviendra aussi parfois au déjeuner ; il boira de la ptisane⁷⁷ ou du breuvage divin⁷⁸ ; il se rétablira à la campagne autant qu'il le pourra ; il s'abandonnera au sommeil pour reprendre des forces, mais jamais pendant le jour ; le ventre se videra chaque jour sinon il usera d'un lavement ; il s'abstiendra totalement de l'acte vénérien ; il se gardera de toutes les passions, de la colère surtout et de la crainte. Si les circonstances sont propices à un bain, il sera pris aux eaux de Forges, pour se rafraîchir ; de cela il passera au lait d'ânesse etc... Ayant fait cela en raison du mal le plus récent, les restes de la maladie vénérienne ancienne seront vaincus grâce à une décoction de salsepareille et à d'autres hidrotiques dûment combinés et tempérés, et alors on tiendra un conseil privé à ce sujet et sur le degré de la malignité.

⁷⁶ « Feuilles » : probablement des feuilles orientales, c'est à dire du séné.

⁷⁷ Ptisane : eau d'orge

⁷⁸ Breuvage divin, ou *potus divinus* : « Il y a aussi un autre breuvage fort commun chez les malades, fait d'eau bouillie, avec du jus de citron, et du sucre candy, lequel par son excellence est appelé *potus divinus*, comme qui dirait breuvage divin, lequel rafraîchit fort les entrailles, fortifie l'estomach, est d'un goust fort agréable, résiste fort à la pourriture, et descharge les reins et la vessie par les veines. » *Traité de la conservation de la santé*, Guy Patin, Paris, 1632, p. 97.

Document 15 [13]

Original autographe non signé : ms 2007, non folioté.

Consultatio [titre non autographe]

Illustrissimus æger annos natus 32 temperamento naturali sanguineus, et biliosus, a teneris annis adeo indulisit genio, ut Veneris et Bacchi abusu naturalis œconomiae tóxin destruxerit, ideoque varia passus est symptomata, ut hemicraniam, opthalmiam a continuo appulsu vaporum cerebrum impetentium, gonorrhœas pudendique ulcuscula ab impuro et frequenti concubitu ; quibus quasi his assuetis, curatis, in sequentia delabi non desiit. Hic siquidem a 14 aut 15 mensibus virulentam gonorrhœam obscœnae libidinis consecrariam contraxit, quae citius forsitan curata, duplici penis ulcere stipata est, quod cum esset internae et indubitatae malignitatis argumentum, necnon luis imminens prodromos, medicos ad specificorum ut dicunt remediorum usum impulit, qui frequentibus cathartics, quotidianis sudorificis, stuphis siccis, aliisque hujuscemodi, nescio quo ordine quacumque methodo, symptomata mitigarunt, curamque palliativam intulerunt : nam per duos si fallor menses melius se habuit æger, sed in instanti venereum illud venenum in interioribus viscerum cuniculis latitans, vires suas exeruit, rursusque per universum corpus irrepsit, et expandit seminarium : invasit ægrum febris, sed eratica, propter ferocientis humoris impetum ; implacabiles cruciatus et dolores membranas, venenata qualitate jam perfusas, lancinant ; pustulae caput defœdant ; accessit utriusque auris surditas, variaque persensit æger symptomata adeo urgentia, ut rursus ad Medicos confugerit, qui tanta symptomatum caterva perterriti, multa præstanda moliuntur, diversisque machinis morbum evincere conantur, hydrargyri potissimum litu copiosissimam salivationem excitant, et ad illud tanquam ad tutissimam anchoram concurrunt, sed in ægri perniciem, medicam omnimodam ruinam tendunt : licet enim erumpentes pustulae exsiccatae fuerint, ulcera sanata, partium tonus ita perversus est, ut denegata fuerit huc usque sanitas ægrotanti : debilissimum enim est cerebrum pituita scatens, pulsus debilis ab insigni spirituum jactura, labefactata facultas naturalis tum prædictis remediis, tum balnei aquae tepentis usu tempore hydrargyroseos ; macrescit æger et in cachexiam propensus quae omnia fovet et auget febris quotidie recurrens ab illarum partium duskraσίq̄ orta, cujus naturam paucis recensebimus.

Circa vespertinas horas corripit ægrum sensim paroxysmus extrema dumtaxat refrigerans, nullo rigore concutiens ne horrore quidem, deinde calor paulatim intenditur, hicque accensus non acer, sed hebes et halituosus tangenti primum occurrit, quasi ex succensis viridibus lignis vapor sublatus, postea vero aliquantum mordax et acer percipitur, in eoque prædominantis pituitae, sed etiam permistae bilis portionis effectus conspici licet : in vigore autem exacerbationis summa sunt omnia, surditas oboritur, spirandi difficultate premitur, angitur mirum in modum æger, doloresque immanes scapulas feriunt, totumque fere musculosum genus, ut brachia, crura et periostia afficiunt : ita ut miser<r>ime divexatus calidissima linthea admoneri et membra fricari jubeat, doloremque hac ratione leniat ; et tandem post mediam scilicet noctem somnus obrepit, paroxysmo finem imponens ægrumque in άpurexían deducens. Quae autem huic adnascuntur sunt hypochondrii utriusque levis tensio, major mesenterii et ventriculi, fames ad boulimian accendens, alvi in excernendis inconstantia, urinarum cruditas, aliaque ejusmodi quae morbus diuturnus et contumacissimus facillime secum trahit. Multa autem ad hujus affectus profligationem tentata fuere remedia, præscripta certa vivendi lex, ex cibis boni succi, facilis coctionis, nativo calori proportionem respondentibus, extra paroxysmum hora convenienti datis ; ptisanæ succos attenuantes, apozemata humores præparantia, venæ sectio ex brachio et pede celebrata, cathartica naturæ humoris peccantis et viribus ægrotantis commoda, fodus, tabellae, vinum absinthites^a aliaque similia partium robori conducentia, quae omnia numquam ordine et patienter admisit æger, adeo siquidem morosus evasit, ut et vivendi modum negligat, et nostra recuset remedia. Ideoque ad te, vir perdocte, salutem recuperaturus, cui forsitan melius obtemperabit, lubentique animo tua excipiet consilia ; quae si contingant, felicem hujus affectus eventum speramus, teque illi magnum fore Apollinem non dubitamus.

^a *Ajout marginal* : Male

Traduction document 15 [13]

Le très illustre malade âgé de 32 ans, sanguin et bilieux par tempérament naturel, s'abandonna à ses penchants depuis ses tendres années, si bien qu'il détruisit par l'abus de Venus et de Bacchus la disposition de l'économie naturelle, et pour cette raison souffrit de divers symptômes, tels que hémicranie et ophtalmie par l'action continue des vapeurs attaquant le cerveau, gonorrhées et ulcères des parties honteuses du fait d'accouplements impurs et fréquents. Ces symptômes étant en quelque sorte devenus habituels, une fois soignés il n'a pas cessé de rechuter. De fait, depuis 14 ou 15 mois il a contracté une gonorrhée virulente, conséquence d'une débauche obscène, qui a été par chance assez bien soignée ; elle fut accompagnée d'un double ulcère du pénis qui, étant une preuve de malignité interne incontestable et aussi un prodrome de la maladie vénérienne menaçante, poussa les médecins vers l'utilisation de remèdes dits spécifiques : ils calmèrent les symptômes par des purgatifs fréquents, des sudorifiques quotidiens, des étuves sèches et d'autres choses de ce genre, je ne sais dans quel ordre ni avec quelle méthode, et appliquèrent une cure palliative. En effet pendant deux mois, si je ne me trompe, le malade se porta mieux, mais en un instant le poison vénérien qui se cachait dans les conduits internes des viscères dévoila ses forces, envahit une nouvelle fois tout le corps et répandit ses germes : la fièvre envahit le malade, mais une fièvre erratique, à cause de l'assaut d'une humeur violente ; des souffrances implacables et des douleurs déchirèrent ses membranes, déjà imprégnées par une qualité vénéneuse ; des pustules souillèrent sa tête ; une surdité des deux oreilles s'ajouta à cela, et le malade ressentit des symptômes variés, à ce point accablants qu'il eut de nouveau recours aux médecins : épouvantés par une telle foule de symptômes, ils se mettent à pied d'œuvre, et s'efforcent de chasser la maladie par différents expédients : ils provoquent principalement une salivation très abondante par l'application d'hydrargyre⁷⁹, se précipitant vers ce remède comme vers le refuge le plus sûr. Mais ils mènent le malade à sa perte, à un désastre médical complet. En effet, bien que l'éruption de pustules ait été asséchée et les ulcères guéris, le tonus des parties a été si corrompu que la santé a été refusée au malade jusqu'à présent. Le cerveau regorgeant de pituite est en effet très affaibli, le pouls faible à cause de la grande déperdition des esprits, la faculté naturelle est abattue tant par les remèdes susdits que par le recours au bain d'eau tiède et à certains moments à l'hydrargyrose. Le

⁷⁹ Hydrargyre : mercure.

malade maigrit et est porté à la cachexie qui favorise tous [les symptômes], et la fièvre augmente, revenant chaque jour, née de la dyscrasie de ces parties, dont nous passerons brièvement en revue la nature.

Vers les heures du soir un paroxysme s'empare peu à peu du malade, refroidissant surtout les extrémités, ne l'agitant d'aucun frisson, pas même d'un tremblement, ensuite la chaleur augmente insensiblement, et cet embrasement non pas aigu mais émoussé et halitueux se manifeste d'abord au toucher, comme une vapeur s'élevant d'un bois vert enflammé, puis est assez fortement ressentie, mordante et âcre, dans laquelle on peut discerner les effets de la pituite prédominante, mais aussi de la part de bile qui y est mêlée. Tout est exacerbé, la surdité apparaît, le malade est oppressé par une difficulté à respirer, il est incroyablement tourmenté, et de monstrueuses douleurs frappent ses épaules et affectent presque la totalité des muscles ainsi que les bras, les cuisses et les périostes. Il s'ensuit que, misérablement tourmenté, il ordonne qu'on applique des linges très chauds et qu'on lui masse les membres, et il atténue la douleur de cette manière ; enfin, après le milieu de la nuit, le sommeil le surprend, mettant un terme au paroxysme et ramenant le malade à l'apyrexie ; il en résulte une légère tension des deux hypochondres, une tension plus grande du mésentère et du ventricule, une faim s'attisant jusqu'à la boulimie, une inconstance à évacuer le ventre, une crudité des urines et d'autres choses de ce genre qu'une maladie durable et très opiniâtre entraîne très facilement. Mais beaucoup de remèdes ont été essayés pour abattre cette affection, un mode de vie réglé a été prescrit, à base d'aliments de bon suc, de coction facile, proportionnés à la chaleur native, donnés à l'heure convenable, en dehors du paroxysme ; des ptisanes atténuant les sucs, des apozèmes préparant les humeurs, une saignée pratiquée au bras et au pied, des purgatifs adaptés à la nature de l'humeur peccante et aux forces du malade, des fomentations, des tablettes, du vin d'absinthe^a et d'autres choses semblables utiles pour la force des parties, toutes choses que le malade n'a jamais accepté régulièrement et patiemment, en effet il a fini par devenir à tel point maussade qu'il néglige son mode de vie et refuse nos remèdes. C'est pourquoi, homme très docte, il recouvrera la santé auprès de vous, à qui il obéira peut-être mieux et il accueillera vos conseils avec un cœur joyeux. S'ils sont suivis, nous espérons que cette affection aura un dénouement heureux, et nous ne doutons pas que vous serez pour lui un grand Apollon.

^a *commentaire de Patin en marge* : À tort

Document 16 [14]

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 247.

[*Marg.:*] ad me miserat D. [...]supius, chirurgus Parisiensis.

Consilium pro iuvene Noviodunensi, viscerum intemperie et ulcere in mesenterio la[...] habitum cum D. Seguyn⁸⁰, Christianissimae Reginae medico primario, suis in ædibus, die 7. Ma[rtis]

Nobilis vir de magno affectu conqueritur, a quo ut sanetur consilium nostrum requiret [ic]ci[rco] quid de eo sentiam, breviter explicabo. Omnis medendi methodus a tribus præcipuis pendet, [scilicet] dignotione nimirum, prænotione et curatione.

[*Marg.:*] *Diagnosis.* *Diagnosis tria alia demonstrat, partem affectam, causam et speciem morbi.* Pars affecta hic multiplex est ; partes nimirum omnes nutritiae : imprimis vero hepar et lien, quorum viscerum intemperiem et Ætónian detegit ipse color in ægri nostri facie conspicuus, unde fit ut qui eo modo colorati sunt, a Galeno *libro de locis affectis hepatici* dicantur. Intestina quoque affici indicat molestum et importunum alvi profluvium, quod etiam partim a prædictorum viscerum imbecillitate fieri crediderim : sed diarrhœam hanc multo graviolem et periculosiorem facit aliud symptoma, rarum sane et insolitum, sed periculosissimum, quod nempe sit purulenta : pus etenim dejicit æger quotidie, syncerum, seorsum et alvi fæcibus impermistum, magna interdum copia, absque ullo sensu doloris ; quod quidem pus aliunde quam a mesenterio decidere vix crediderim : « neque enim, ut ait eruditissimus Fernelius, *libro 6 Pathologiae capite 7* ab inflammatis intestinis, neque a ventriculo posset sine vehementi dolore prodire : ex jecoris vero aut lienis inflammatione, febris vehementior affligeret, omniaque symptomata fierent gravissima : neque tam syncera sanies seorsum ob longiorem viae tractum exiret. Renes etiam affecti non illac, sed per urinas repurgarentur.

Itaque unum mesenterium reliquum est ea, abdominis capacitate, quod sub illis notis inflammatione tentatum », pus per alvum eo modo possit evomere. Causa morbi est supervacuorum humorum sordida impura colluvies, ex intemperante victu, et liberaliore meri generosi potu, ea quantitate [...], ut destinatis a natura receptaculis tota excipi non

⁸⁰ En l'absence de date, il pourrait s'agir de Pierre Seguin, docteur en 1590, médecin du roi, conseiller d'état, professeur au Collège royal et premier médecin de la reine Anne d'Autriche, qui mourut Ancien de la Faculté en 1648. Il s'agit plus probablement de Claude Seguin (? - 1681), cf note 17. Il ne peut en revanche s'agir de Michel Seguin, mort en 1623 (Patin ne fut lui-même docteur qu'en 1627).

potuerit, ita ut non parva eius portio in vicinas sedes illapsa sit, præsertim vero in pancreas et mesenterium, quae totius corporis veluti sentina sunt⁸¹. Species morbi est viscerum nutritioni dicatorum summa intemperies calida cum materia impura ; et abscessus, ut reor, in infima parte mesenterii, ab acri et putrida materia illuc congesta, tanquam a [...] exortus.

[*Marg. :*] Prognosis. Et hæc de propositi affectus diagnosi : veniamus ad prognosim. In magno sane et ancipiti versari periculo ægrum opinor, tum ratione intemperiei, tum ratione ulceris, quod continuo per alvum pus demittit, unde etiam verendum est ne diarrhœa illa, præ humoris acrimonia, in dysenteriam tandem transeat, et ulcus in intestinos immedicabile efficiat. Florida tamen ægrotantis ætas, validae adhuc vires, æger Medicorum consiliis obtemperans, et anni tempestas curationi quam intendimus idonea, aliquo modo me recreant, et omnem curationis spem adhuc non adimunt. Eam itaque sic auspicandam autumo^a.

[*Marg. :*] Therapia. Injecto primum in alvum enemate ex iiij emollientibus et hordeo, cum melle rosaceo, saccharo albo, et vitello ovi, sicque expurgata prima corporis regione, secandam venam in cubito censeo, non equidem ratione ulceris (etenim qua ulcus est, solam exsiccationem ad sui curationem requirit), sed, tum ratione intemperiei hepatis affixae, tum ut facilius posthac in actum promoveantur cathartica a nobis præscribenda. Dein unaquaque hebdomada repurgetur corpus potu ex foliis Orientalibus, rheo, vel cassia confecto, infusis in decocto radicum cichorrhœi, oxalidis, graminis, capillaris et agrimonii ; cui tantillum addetur syrapi diarrhodon solutim.

Eo potu pluries repetito, et expurgato corpore, ad aquas medicatas, videlicet Spadenses, Pugenses, aut Forgenses se conferet, quibus fluida semper alvo, aut naturae aut artis opera, per mensem ad minus quotidie bis liberaliter utetur ad ulceris detersionem et exsiccationem. Inter ea diætâ utatur refrigerante et mediocriter exsiccante : ærem purum et sicciorem respiret^a ; pane optimo, jusculis omphacio multo alteratis, gelatina, ovis et carnibus avicularum pascatur ; pisces, etiam hac sancta quadragesima, cane pejus et angue fugiat ; ab omni fructu horario, dulciario cibo, piperatis

^a rayé : censeo

⁸¹ Fernel, *Pathologiae libri septem*, livre VI, chapitre 7 : « Tanta plerumque supervacuorum est humorum colluvies, ut destinatis a natura receptaculis tota excipi haud possit. Ac tum non parva superfluentis portio in vicinas quoque sedes illabitur maxime quidem in pancreas et in mesenterium, quae totius corporis veluti sentina sunt. »

^a rayé : sorbeat

et salsis abstineat ; potus ei sit decoctum hordei, radicum aperientium, graminis, taraxachi, acetosae, agrimonii et capillarium, cum pauco vino, cui nimium assuevit, eoque albo potius quam rubro. Ex aquis medicatis redux, iterum blando cathartico expurgato corpore, ad lac asinum se conferat, quo sese repleat et saginet quo usque increpata et integra sanitate fruens, omnes in homine sano requisitas functiones perbelle obeat. Hæc sunt quae huic affectui curando mihi videntur convenire.

Haec omnia probavit D. Seguyn, quibus etiam injunxit usum quotidianum hydromelitis cujusdam exsiccantis et detergentis, et Pugenses aquas commendavit.

Traduction document 16 [14]

En marge : Maître [...]supius, chirurgien parisien, me l'avait envoyé.

Titre : Conseil pour un jeune neversois, sur une intempérie des viscères et un ulcère dans le méésentère [...], tenu avec maître Seguin, premier médecin de la reine très chrétienne, en sa demeure, au septième jour de [...]

Le noble homme se plaint d'un grand mal, au sujet duquel il demande notre avis afin d'en être guérit : [...] j'exposerai brièvement ce que je pense de ce cas. Toute méthode de traitement repose sur trois principes, c'est à dire le diagnostic bien sûr, le pronostic et le traitement.

Diagnostic : Le diagnostic désigne trois autres éléments, la partie affectée, la cause et l'espèce de la maladie. Les parties affectées sont ici multiples ; ce sont de façon certaine toutes les parties nourricières : principalement le foie et la rate, viscères dont l'intempérie et l'atonie sont révélées par cette couleur visible sur le visage de notre malade, puisque ceux qui sont colorés de cette manière, selon le livre des *Lieux affectés* de Galien⁸², sont dits hépatiques.

Le flux de ventre déplaisant et fâcheux démontre que les intestins aussi sont atteints, ce que j'aurais cru provenir aussi en partie d'une faiblesse des viscères susdits ; mais un autre symptôme tout à fait rare et insolite, mais très dangereux, rend cette diarrhée beaucoup plus sévère et dangereuse, le fait bien sûr qu'elle soit purulente. En effet le malade rejette du pus tous les jours, pur, à part et non mêlé aux matières fécales, parfois en grande abondance, sans aucune sensation douloureuse ; ce pour quoi je crus difficilement que ce pus tombât d'ailleurs que du méésentère : « en effet, comme le dit le très érudit Fernel dans le chapitre 7 du livre 6 de *la Pathologie*, il ne pourrait provenir ni des intestins enflammés, ni du ventricule, sans une violente douleur : s'il venait du foie ou de la rate enflammée, une fièvre plus violente le terrasserait, et tous les symptômes deviendraient extrêmement graves : et la sanie ne sortirait pas aussi pure et séparée du fait du trajet trop long du conduit. Les reins, eux, quand ils sont affectés, ne se purgent pas par là mais par les urines. C'est pourquoi il ne reste dans la capacité de l'abdomen que le méésentère qui, sous ces signes, soit attaqué par l'inflammation » et qui puisse rejeter du

⁸² Sur l'ictère, voir Galien, *Des lieux affectés*, livre V, chapitre 9. Le passage le plus proche du commentaire de Patin est : « On appelle spécialement *hépatiques* les affections qui dérivent de la faiblesse de la faculté du foie. » (trad. C. Daremberg)

pus par le ventre de cette façon. La cause de la maladie réside dans des amas impurs et sales d'humeurs surabondantes, venant d'une nourriture intempérante, et de la consommation trop généreuse de boisson pure, en telle quantité [...] qu'elles n'ont pas pu être contenues totalement par les réceptacles que la nature leur destinait, si bien qu'une portion importante a pénétré dans les parties voisines, et surtout dans le pancréas et le mésentère, qui sont pour ainsi dire l'égoût du corps entier. L'espèce de la maladie est la pire intempérie, chaude avec une matière impure, des viscères dits de nutrition, et un abcès, comme je le crois, dans la partie la plus basse du mésentère, né de la matière âcre et pourrie amassée là.

Pronostic. Cela concernait le diagnostic de l'affection exposée ; venons-en au pronostic. Je crois que le malade se trouve devant un danger très grand et double, tant en raison de l'intempérie que de l'ulcère, qui envoie continuellement du pus par le bas-ventre, ce qui fait craindre aussi que cette diarrhée, en raison de l'acrimonie de l'humeur, ne finisse par se transformer en dysenterie, et ne rende l'ulcère des intestins incurable. Cependant le malade dans la fleur de l'âge, les forces encore vigoureuses, l'obéissance du malade aux conseils des médecins et la période de l'année appropriée au traitement que nous entreprenons me rassurent d'une certaine façon et n'ôtent pas tout espoir de guérison. C'est pourquoi j'affirme que le traitement doit être ainsi commencé.

Thérapie. Un lavement fait de quatre émoullients et d'orge avec du miel rosat, du sucre blanc et du jaune d'œuf ayant d'abord été injecté dans le ventre et la première région du corps ayant ainsi été purgée, j'estime qu'on doit ouvrir une veine du coude, non bien sûr à cause de l'ulcère (car tel qu'est l'ulcère, seule une dessiccation est requise pour son traitement), mais d'une part à cause de l'intempérie attachée au foie, d'autre part parce qu'il sera plus facile après cela d'administrer effectivement les purgatifs que nous devons prescrire. On purgera ensuite le corps chaque semaine avec une boisson préparée à partir de feuilles orientales, de rhubarbe ou de casse, infusés dans une décoction de racines de chicorée, d'oxalide, de chiendent, de capillaire et d'aigremoine, dans laquelle on ajoutera légèrement une toute petite quantité de sirop de diarrhodon⁸³.

Quand cette boisson aura été prise plusieurs fois et le corps purgé, il s'adonnera aux eaux médicinales comme celles de Spa, de Pougues ou de Forges, dont, le ventre demeurant toujours fluide soit par l'action de la nature, soit par celle de l'art, il fera

⁸³ Diarrhodon : préparation à base de roses rouges.

généreusement usage pendant un mois, au moins deux fois par jour, pour la détersion et le dessèchement de l'ulcère. Pendant ce temps, il suivra un régime refroidissant et modérément asséchant : il respirera un air pur et assez sec ; il sera nourri du meilleur pain, de bouillons assaisonnés avec beaucoup de verjus, de la gelée, des œufs et des viandes d'oiselets ; il fuira comme la peste les poissons, même pendant le saint carême ; il s'abstiendra de tous les fruits de saison, des mets sucrés, des aliments salés ou poivrés ; sa boisson consistera en une décoction d'orge, de racines apéritives⁸⁴, de chiendent, de pissenlit, d'oseille, d'aigremoine et de capillaire, avec un peu de vin, auquel il s'est trop habitué, plutôt blanc que rouge. Revenu des eaux médicinales et le corps à nouveau purgé par un purgatif doux, il se consacrera au lait d'ânesse, dont il doit se rassasier et s'engraisser jusqu'à ce que, jouissant d'une santé éclatante et entière, il parvienne parfaitement à toutes les fonctions requises par cette santé. Voilà ce qui me paraît convenir pour soigner cette affection.

Maître Seguyn a approuvé toutes ces recommandations, auxquelles il a joint aussi l'utilisation quotidienne de quelque hydromel asséchant et detergent, et il a recommandé les eaux de Pougues.

⁸⁴ Apéritif : contraire d'astringent, « se dit des remèdes qui ouvrent les pores, et ostent l'obstruction des passages des humeurs. [...] Les cinq racines apéritives qu'on ordonne souvent, sont celles d'ache, d'asperges, de persil, de fenouil, et de bruscus. Ce mot vient du verbe *aperio*.» Furetière, *Dictionnaire*.

Document 17 [15]

Original autographe signé : ms 2007, fol. 248.

Clarissimus quidam Canonicus Bellouacus annum agens circiter 15 Ecclesiae sacris nulla fere interposita corporis exercitatione, perpetuo addictus, et quasi adstrictus, immani eoque fere indesinente ventriculi dolore et quasi tortione, a tribus mensibus divexatur, cum utriusque hypochondrii, sed præsertim sinistri tumore scirrhi prodromo, febre lenta comite, dejecta penitus appetentia, eaque tanta, ut ne solidiores quidem cibos admittat, siticula fauces torrente, inquietudine indefessa, œdematoso etiam tumore, mox brachia, mox tibias occupante, atque aliquando evanescente. Nec semel observavi nigricantem et picis instar retorridum humorem per vomitum atque dejectiones sponte redditum, et quod est extremum, infelix macies ita renudat ossa, ut nova quotidie ulcuscula serpere videantur.

Ego ad ægrum vocatus senio jam confectum, prostratis viribus, et pertinaci viscerum obstructione, eaque ad ascitem vergente laborantem, facta prius prognosi satis dubia, censui per epicrasim repurgandum iis remediis, quae dum infarctu liberant, simul quoque partes principes confirmant, qualia sunt frequens catharsis ex infusione foliis Orientalibus, rhei et cassiae in decocto hepatico et splenitico cum syrupo rosarum et de prunis laxativis, subducta sæpius alvo enematis refrigerantibus atque detergentibus : et quoniam primis diebus ardentior febris urgere videbatur, utraque basilica parca manu secta est ; nec certe malleolus sinister intactus fuisset, nisi leucophlegmatiae rudimentum inibi conspicuum reclamasset potius quam ætas, atque vicariam hujus officii proposuimus hirudinem ani margini affigendam, ad revulsionem et evacuationem humoris usti circum cava lienis jamdiu collecti.

Non neglectis interim cremore tartari, tabellis, fotu et litu hujusce classis : quibus nihil proficientibus ægrotans a vobis auxiliares et quasi Apollineas manus exoptulat, (viri tota Gallia percelebres) quibus quod est inevitabile fatum, ad tempus queat effugere cujus votis suas preces humillime conjungit.

Vester ex animo totus et addictissimus G. Binet Medicus Bellovacensis.

Traduction document 17 [15]

Un très illustre chanoine de Beauvais, qui a passé les quinze dernières années environ presque sans pratiquer aucun exercice corporel, continuellement dévoué et comme enchaîné aux devoirs de l'Eglise, est ravagé depuis trois mois par une douleur inhumaine et presque ininterrompue du ventricule, comme une torture, avec d'abord une tumeur squirreuse des deux hypochondres, mais surtout du gauche, associée à une fièvre lente, un appétit totalement abattu, au point qu'il n'admet même pas de nourriture solide, une soif brûlant la gorge, une agitation infatigable, ainsi qu'une tumeur oedémateuse occupant les bras, les tibias et disparaissant par intermittence. Et j'ai observé plus d'une fois une humeur noircie et desséchée comme de la poix spontanément rendue par vomissement et déjections. Et pour finir, une maigreur funeste met les os à nu, si bien que de nouveaux petits ulcères paraissent se répandre chaque jour.

Etant moi-même appelé auprès du malade déjà accablé par l'âge, souffrant de l'abattement des forces et d'une obstruction opiniâtre des viscères qui tend vers l'ascite, des faits assez critiques pour le pronostic, j'ai jugé qu'il devait être purgé par épicrase⁸⁵ avec des remèdes qui, tandis qu'ils lèvent l'obstruction, affermissent aussi en même temps les parties principales, tels qu'une purgation fréquente par une infusion de feuilles orientales, de rhubarbe et de casse en décoction hépatique et splénique avec du sirop de roses et des prunes laxatives, tirée plus souvent du ventre par des lavements refroidissants et détergents. Et puisqu'une fièvre plus ardente qu'aux premiers jours paraissait l'accabler, on a saigné aux deux basiliques d'une main légère. Et la malléole gauche n'aurait certainement pas été épargnée si le début de leucophlegmatie⁸⁶ visible ici ne s'y était opposé plus fortement que l'âge, et nous avons proposé comme suppléante de cet office une sangsue à fixer à la marge anale, pour l'extirpation et l'évacuation de l'humeur brûlée, collectée depuis longtemps autour des cavités de la rate.

⁸⁵Épicrase : une cure par épiscrase est réalisée au moyen de remèdes altérants qui évacuent ou corrigent très progressivement les humeurs viciées (source : Panckoucke, *Dictionnaire médical*).

⁸⁶ Leucophlegmasie : synonyme d'anasarque, espèce d'hydropisie où le gonflement oedémateux atteint l'ensemble du corps et des membres. (source : Panckoucke, *Dictionnaire médical*).

On n'a pas négligé en attendant la crème de tartre⁸⁷, les tablettes⁸⁸, les fomentations⁸⁹ et les onctions⁹⁰ de cette classe. Ces remèdes ne réussissant en rien, le malade réclame vos mains secourables et pour ainsi dire apolliniennes (vous qui êtes très renommés dans toute la France), grâce auxquelles il pourra échapper pour un temps à son destin inéluctable ; il joint humblement ses prières à ces vœux.

Vôtre de toute son âme et très dévoué G. Binet, Médecin de Beauvais.

⁸⁷ Crème de tartre : sel tiré du tartre du vin, lui-même « un sel qui s'élève des vins fumeux, et qui forme une croûte grisâtre, qui s'attache au dedans des tonneaux. Le sel de tartre se fait de cette croûte lavée, purifiée et calcinée au feu de reverbère » Furetière, *Dictionnaire*.

⁸⁸ Tablette : « En termes de pharmacie, est un électuaire solide, ou un extrait ou composition de quelque drogue réduite à sec, qu'on taille en forme de petites tables ou quarez [...] » Furetière, *Dictionnaire*.

⁸⁹ Fomentation : « Remède chaud et humide, qu'on applique sur quelque partie malade. » Furetière, *Dictionnaire*.

⁹⁰ Onction : « action par laquelle on frotte d'huile, de graisse quelque chose. » Furetière, *Dictionnaire*.

Document 18

Original autographe signé : ms 2007, fol. 249.

Vir pius, effœtæ ætatis, corrupti habitus, et paucarum virium, cacochymus admodum et intemperatus, una cum multiplici primæ regionis obstructione, cum rudimento leucophlegmatia non levi, nec parva imminentis lethi suspicione, vix aliis indiget præsiidiis quam iis quæ proponit vir clarissimus popularis noster, qui honesti viri valetudinem moderatur. Ne tamen officio meo deesse videar, in jampridem instituta diæta ei perseverandem esse censeo, et repurgandum corpus bis per hebdomadam ex blanda catharsi ex infusio foliorum orientalium et electi rhei parata, cum pauco cinamo ut obstructæ viae reserentur, infarctus solvantur, et expediantur, impura saburra sensim eliminetur, ac una et eadem fidelia imbecillæ partes corroborentur, si libuerit adiicietur syrupus e pomis compositus vel de cichorio cum rheo. Cetera peritissimi Bineti singulari iudicio committenda esse censeo. Et hæc est mea de affecta propositu sententia, quam ideo subsignavi.

Guido Patin, Bellovacensis,
Doctor Medicus Parisiensis.
Le 16 Mars, 1632.

Traduction document 18

Un homme pieux, fatigué par l'âge, au mode de vie insalubre et de peu de forces, tout à fait cacochyme et intempéré, avec tout ensemble de multiples obstructions de la première région et un grave début de leucophlegmatie laissant présager une mort imminente, [cet homme] n'a guère besoin d'autres remèdes que de ceux que propose notre compatriote, homme très illustre, qui veille à la santé de l'honnête homme. Pour que je ne paraisse pas cependant manquer à mon devoir, j'estime qu'il doit poursuivre le régime établi depuis longtemps, et purger le corps deux fois par semaine par un purgatif doux préparé avec une infusion de feuilles orientales et de la meilleure rhubarbe, avec un peu de cannelle, afin que les voies bouchées soient rouvertes, que les obstructions soient dégagées et débarrassées, que la saburre⁹¹ impure soit peu à peu éliminée, et que les parties affaiblies soient fortifiées du même coup.

S'il lui plaît, on ajoutera du sirop de pommes ou de chicorée avec de la rhubarbe. J'estime que pour le reste on doit s'en remettre au seul jugement du très expérimenté Binet. Telle est mon opinion au sujet de l'affection qui m'a été soumise, que j'ai soussignée pour cette raison.

Guido Patin, de Beauvais,

Docteur en médecine de Paris.

16 mars 1632

⁹¹ Saburre : cf note 39.

Document 19 [16]

Original autographe signé : ms 2007, fol. 250.

Quamvis absentibus ægris difficillimum sit idonea præscribere remedia, et opus periculosae plenum aleae iis medicinam præscribere, quorum præsentis vires non sunt cognitae et exploratae, de re tamen proposita quid ipse sentiam paucis explicabo. Symptomata de quibus conqueritur, nobilis mulier, ad ventriculum vicinasque partes petinent, quorum omnium causa meo iudicio, intemperies est calida et sicca, cum impura et sordida eluvie, ipsi ventriculi fundo, cavis hepatis et aliis alvinis partibus affixa et impressa ; a qua perennis fit et assidua vitiosorum humorum et flatuum generatio, quae nullis hactenus cessit præsidiis, quamvis arte et methodo a clarrissimo medico qui valetudinem suam moderatur præscriptis et exhibitis. Hujus difficultatis causa est præfervida et prope inextinguibilis viscerum duskrasia, quae viscerum robur et tonum dissolvens atque pervertens, pro laudabili sanguine aliorumque humorum miscella, flatus et bilem reponit, et pro alimentario vitae thesauro, carbones generat incendiarios, nobili ægrae exitium minitantes, sive posthac hydropem siccum, sive febrim assiduam, paucorum dierum spatio lethalem, sive quid aliud sinistri ominis calamitose inferat, nisi mature occurrat Æsculapius aliquis arte Machaonia, Phœbique potentibus herbis, quibus præsentem ventriculi dolorem levare, et magnam morbi depellere partem valeat : quae si quae sint, erunt sine dubio frequentia enemata refrigerantia et emollientia ; urgente morbi acerbitate venae sectio, pro virium modulo celebrata, qua tanquam una eademque fidelia duo parietes dealbabuntur, quae inquam duplici malo unica, et si quid aliud succurret, antiquam et fixam intemperiem emendando et castigando, et ventosam flatuositatem solvendo ac prohibendo, nimiumque ac immodicum viscerum calorem, flatuum impulsorem, temperando et refrigerando : sic domita humoris morbidae feritate et acrimonia, cum debita victus ratione, feliciter succedet blanda catharsis ex medulla et foliis, sæpius per epicrasim, et saltem bis per hebdomadam repetita : auxiliares erunt copiae potiunculæ hora somni ex diacodio et decocto cichorii exhibitæ, cum epithematis tepido oxycrato imbutis, et toti abdomini sæpiuscule impositis.

Cetera commendamus solerti peritissimi Bergeroni industriae. Deumque pecamur, ut infundat vim remediis, quibus nobilis ægra in properam valetudinem restituatur.

30 Octobris 1633. Patin

Traduction document 19 [16]

Quoiqu'il soit très difficile de prescrire les remèdes appropriés à des malades absents, et que ce soit une tâche pleine d'un hasard dangereux que de prescrire une médecine à ceux dont les forces présentes ne sont pas connues ou assurées, j'expliquerai cependant brièvement ce que je pense moi-même du cas exposé. Les symptômes dont se plaint cette noble femme ont assailli l'estomac et les parties voisines, [symptômes] dont la cause est, à mon avis, une intempérie chaude et sèche, avec une diarrhée impure et vile, fixée et imprimée au fond de son estomac, dans les cavités du foie et dans les autres parties du ventre, à partir de laquelle la génération des humeurs corrompues et des vents devient intarissable et constante et qui n'a cédé jusque là devant aucun remède, quels que soient l'art et la méthode prescrits et recommandés par le très illustre médecin qui règle sa santé. La cause de cette difficulté est la dyscrasie très chaude et presque inextinguible des viscères qui, désagrègant et renversant la force et le tonus des viscères, substitue à un sang louable et mêlé d'autres humeurs des vents et de la bile, qui produit à la place des réserves alimentaires vitales des braises incendiaires qui menacent de ruine la noble malade, et qui peut malheureusement entraîner à l'avenir soit une hydropisie sèche, soit une fièvre continue, mortelle en l'espace de peu de jours, soit quelque autre chose de fâcheux pronostic, s'il ne se présente pas promptement quelque Esculape à l'art de Machaon et aux herbes puissantes de Phébus, grâce auxquelles il aurait la force de soulager la présente douleur de l'estomac et de repousser une grande partie de la maladie. Ces remèdes, s'ils existent, seront sans aucun doute de fréquents lavements refroidissants et émollients ; devant l'âcreté accablante de la maladie, la saignée sera pratiquée dans la mesure des forces, saignée qui fera pour ainsi dire d'une pierre deux coups, unique pour un double mal, et si quelque autre [remède] vient en aide, permettra de résoudre et de corriger l'intempérie ancienne et fixée, de dissiper et d'empêcher la flatuosité venteuse, et de tempérer et refroidir la chaleur excessive et immodérée des viscères, source des vents. Alors qu'elle était ainsi soumise par la férocité et l'acrimonie de l'humeur morbide, on aura un heureux résultat par un lavement doux de moelle et de feuilles [orientales], plus souvent par epicrase et répété au moins deux fois par semaine, avec un régime contrôlé. Seront aussi utiles d'abondantes petites potions à l'heure du sommeil, faites de

diacode⁹² et de décoctions de chicorée, avec des épithèmes imprégnés d'oxycrat tiède, et appliqués assez souvent sur tout l'abdomen.

⁹² Diacode : sirop préparé avec des capsules de pavot blanc ou pavot somnifère (dont est tiré l'opium).

Pour le reste, nous recommandons la diligence de l'habile et très expérimenté Bergeron, et nous prions Dieu qu'il apporte de la force aux remèdes afin que la noble malade soit rétablie dans une prompte santé.

Le 30 octobre 1633, Patin

Document 20 [17]

Original autographe non signé : ms 2007, fol. 251-252.

Bonum hunc virum cephalalgia multis ab annis exercet, præsertim vero novissime exacta hyeme, et graviter et sæpe capitis illo dolore fuit divexatus ; superveniente æstatis tempore remisit quidem dolor ille, sed non penitus intermisit, nam æger orqostadhn habuit. Et si enim inveterati illi morbi insultus ex intervallis hominem adorirentur, non tamen lecto ipsum affligebant, sed licebat interim perinde ac sano, progredi, rusticari et negotia agere : At supervenientis autumnalis inæqualitatis inclementia, morbum in insidiis latentem patefecit, atque expressionem fecit materiae morbificae veteri foco conclusae, in fauces ; indicio est quod leviter primum irritatis faucibus, raucedo duos dies hominem corripuit : verum solo syrupi violacei suctu, celeriter hinc melioribus ægri rebus delapsa, aversionem a partibus vitalibus et thoracicis, quibus suffocationis periculum minabatur, in naturales et alvinas habuit, in quas impressione facta, ea oppressionem intulit infertque adhuc, ut nihil deorsum per intestina, nequidem flatus exspirare possit. Itaque interclusa via ab infernis partibus flatus illi resilientes et reciproci, sarsum per os, sine tamen gravis doloris sensu, assidue regerantur, ex quo morbi existentiam, in cavis partibus hepatis et totius primae regionis contumaci obstructione defixam esse arbitror. Cujus causa sit perennis a capite humoris lenti et pituitosi delapsus, indicio est quod si quando tussiat et commoveatur, gravis ipsum exercet dolor.

Accersitus ergo pridie a meridie, sensi primo quoque tempore clysterem esse injiciendum ad flatulentae materiae evacuationem, perendie vero mane catharticum exhibui : ex clystere multa spiratodea, seu caprarum sphærulis similia, dura a siccitate, nigra ab ardore febrili, et mora in intestinis ; purgatione vero multa pituitosa et lenta dejecit. Verum peracta purgatione sic penitus priore morbo substitit, ut ne nunc quidem flatus queant erumpere, intestinis nunc iam velut motis motu peristaltico naturali contrario, inferie sursum, non superie deorsum ; hinc ægro virium languor velut lipothymicus, dum a crassis et nebulosis spiritibus tanquam densa caligine cor obsidetur, hinc spirandi levis difficultas, dum ab iisdem crassitie et copia distendentibus diaphragma impetitur. Atque haec morbi præludia fuerunt, nunc quae mali species ægrum habeat, exquirendam.

A frigidis quidem et lentis humoribus in mesenterii venas delapsis esse morbi originem non est dubium, sed illi et obstructione computruerunt, atque incendium conceperunt ; et

sanguinem simis hepatis partibus conclusum sic in angustum adduxerunt, ut opilatis venis, perspiratione et ventilatione sanguis ille destitutus fuerit, atque fervorem putredinem in hepatis sima superficie conceperit : cujus fervoris signa hei se prodiderunt, eruptis ad totium ilium dextrum, femur et coxam exanthematis latis, ex quo in hepatis venis et sima eiusdem parte incendium conceptum esse colligitur, per regulam Hippocratis *de humoribus* positam, « quae propinqua quaeque communia, ea primum et maxime affici solent »⁹³, et pustulas tum exanthemata in locis visceri vicinis apparere solitas, stolones appellat, quod humoris illius ebullientis conditio similem subiecti visceris conditionem arguat.

Præcessit lassitudinis ea species quae tensiva dicitur, ex qua febris diuturnae et contumacis fit coniectura, cum nempe initio, nondum materia cocta apparet, quod tanta febrificae materiae copia subsit, ut exundare ipsam et effundi in totum musculosum genus sit necesse, ex quo lassitudo tensiva : neque enim putandum id fieri valido naturae et excretrici facultatis robore, nihil enim excrevit unquam victrix natura, quin prius concoxerit, at per principia nulla coctio, ergo humoris dominantis impetu et furore facta est illa effusio. Adde iactationem seu fastidium omnis loci et figurae, unde indicium est gravatae facultatis ab humorum copia, quod ex Galieno est pessimum. Adde et inflatam alvum sine flatuum eruptione, quod in febre perniciosissimum est. Iam tertio quoque die repetit febris, et id cum rigore, quem non statim, sed multo post calor excipit, ex quo non modo contumacem esse, sed et tertianam intermittentem manifeste liquet, vel argumento urinarum crudarum, admodum bile tinctarum, et quae nihil prorsus adhuc deponant : adde quod affecti hepatis commemorata signa adsint.

His ita expositis, antequam ad remedia veniamus, admonendi estis eius hominis eam esse cum pharmacis antipathii ut diagrediata vel tantula dosi exhibita, citra virium iacturam et dysenteriam fere nequeat, imo nec sæpe cassiam, si unciam superet, citra frequentem lypothymia. Quod ad me attinet, censerem minuendam esse materiam hoc bolo cassiae ; mox apparendam materiam quae circa præcordia hærens et accensa tertianam facit apozemate, hinc surgat materia febrifica cathartico quo leviusculo. Sic est commota alvus, ut illi fere dysenterico modo cum torminibus flueret, itaque coactus sum effusiori alvo et dolori

⁹³ *Hippocratis de humoribus liber*, éd. Chartier, t. VIII, p.541: « *Quae propinqua et communia sunt affectibus, ea prima et maxime vittantur* ».

torminoso ire obviam. Ad ardorem vero sanguinis temperandum, inungendam censeo dorsi spinam, cui incubat vena cava ad cor ascendens, litu refrigerante a cœna cum se componere volet ad dormiendum. Sed cum materia contumax his remediis non obediret, eam censuimus apparandam et coquendam fotu, quo sic cocta et mitificata materia cathartico trahenti esset obsequentior. Sed cum frustra hoc experiremur, atque idem æqualisque qui ab initio exercebat ardor, censui repetendam esse phlebotomiam, et detrahendum sanguinem ad duo vascula, quo facto repetendam potionem suprascriptam ex rheo, mox apozemate temperandum humorum ardorem. Sed cum ne sic quidem quidquam proficere videremur, conati sumus antemetere et præoccupare accessionem, injecto hora una ante ipsius invasionem, clystere communi quod cum factum fuisset, ante occupavit rigorifera accessio, quam ex clystere quidquam dejecisset. Itaque putabat secum æger infelicissime et pessime agi qui una cum rigore, clysterem in alvo haberet. Hinc cum angeretur gravius ex rigore, me vocavit, iussi hominem bono esse animo ; mox enim depositurum se vi clysteris, magnam humorum sarcinam. Et quidem simul atque superato frigore, accensa materia calor invadere coepit, ter ducta est, sed cum dolore et anxietate, ex clystere. Sed nihilo fuit brevior et tolerabilior accessio ; itaque postridie alio stratagemate febrilem accessionem breviorum facere et decurtare studium vomitori propinato, quum sub rigoris principium nausea, id est inanis vomendi appetitus et conatus ipsum invaderet sequendum nempe et amplectendum naturae imperfectum conatum.

Sed nec a vomitu exclusit quidquam, hoc tamen profuit quod materiae feritatem ventriculi orificium irritantem lenivit et consopivit, bilis ardorem mitiorem reddidit, crassitem et contumaciam attenuavit : neque ausus sum fortius illi exhibere vomitorium, quod illi a noxa ventriculi valere timerem. Hoc enim ipsi inter cetera signa bonasque causas salubre fuit, quod nunquam cibum aversatus est, et ad oblata se belle semper habuerit. Ceterum tertius jam mensis affectus erat, quum tamen haud febris mitesceret, et in dies æger marcescleret, jamque timere incipiebam, ne, si non febris vehementia et vita tolleretur, cum morbi diuturnitate, viribus languentibus, absumpta multi humidi radicalis portione, ipse nobis deficeret : et vero jam pharmaci omne genus aversabatur, suspectaque habebat omnia quae a pharmacopola veniebant : itaque ipsi fucum fraudemque seu dolum bonum hac arte fecimus ; iussimus ut quod cathartica aversaretur, neque illi descenderet alvus, saltem altero quoque die mane, quo a febrili accessione erat

immunis, jusculum prunorum dulcium hauriret, inde enim emolliendae alvi spem esse unde vacuata materia febrili, spes esset sanitatis.

Ergo a cæna sub horam nonam una cum prunis incoquendis admiscebatur nodulus lintei foliorum senae semiuncia, sine fœniculo, (ne dolum suspicaretur) refertus, bulliebat noctem totam, sic enim diuturna ebullitione flatulenta senae qualitas dissipabatur, nec purgandi vis minuebatur : hausit illud poculum bis decies quinques, nec de admixto vacuatino est quidquam suspicatus : dici non potest quantopere huic iuvatus fuerit, nam inde bis et ter quaterque nonnunquam spumantia, ardentia, rufa, biliosa, et atra, et melancholica dejiciebat : quo die febrili accessione tentabatur, si alvus haud sponte descenderat, aut præcedentis diei parciore fuisset dejectio, perfundebatur alvus clystere ; et sic sensim et blande vacuata materia febrili, quarto demum mense febre defunctus est.

Fuit et alterum præsidium quo mire est levatus : nempe statim a febris initio, jussimus ut pararetur illi jusculum ex carne vitulina, gallinacea, herbis frigidis, ut lactuca, portulaca, et oxalide saporata ; talia in die juscula liquida quater, haud pingua, plena lance, in ientaculo, in prandio, in cæna et media nocte hauriebat, nisi aliquando febrili accessione impediretur : erant enim illi vice apozematis refrigerantis corpus et alterantis ardorem febris, quod eo citius fiebat, quod quadam substantiæ familiaritate ea juscula et hepar et partes solidas quam affatim irrigarent.

Parabantur illi quotidie nova, mirumque, quod nunquam ea fastidierit : nutriebatur decocta carne pullorum, columbarum et pedicum : vix carnes devorare poterat sine succo mali arantii, nonnunquam tamen in prandio elixis pullis cibabatur, paulo antequam febrilis rigor invaderet : oscitationes, pandiculationes, ac extremi nasi refrigerationes, tanquam accessionis prænunciæ, ægrum occupabant, tumque linteis bene calentibus, quo frigoris minor sensus esset, et vestimentis ac stragulis bene cooperiebatur, quo devicto frigore calor citius emergeret ad stridorem dentium temperandum. Dum rigeret, jubebatur caryophyllum unum ore versare, capite linteis et mollibus pulvinaribus undique operto esse ; prohibebatur bibere antequam multus ipsum et ardens calor invaderet : quum igitur ardens emicaret calor, adeo ut sæpe absurda loqui inciperet, tum syrupi violacei semiuncia cum aquae decoctionis hordei plusquam selibra agitata et transvasata illi exhibebatur in unum haustum ; idem haustus bis aut ter repetebatur pro ardoris ratione, hinc sudori tradebatur, talis enim potus sic opportune exhibitus, ardorem contemperabat, innoxie sudorem et urinas copiose promovebat ; nam singulae accessiones sudoribus terminabantur. Sed et quod mirandum magis, menses duos

integros et plus eo a tempore quo febris eum dimisit, singulis noctibus fere sudore dissolvebatur ; quærenti ex me unde id esset, respondi id esse partim ex reliquiis materiae febrilis, quas Natura illi fere quinquagenario, critico uno impetu, excernere non potuisset, in hyemali partim tempestate, partim ex eo quod ipse tunc laborans æque cibaretur, ac antequam in morbum incidisset, per aphorismum 42 sectionis 4. « Sudor multus ex somno factus absque aliqua causa manifesta, copiosiore uti cibo corpus significat ; quod si non accipienti id accidat, eget evacuatione » ex cacochymia non quidem succrescente, sed superstite, ergo : ut non commoveretur tussi : nam postquam per vernalem æris clementiam plenius domo exeundi, et ad solita negotia redeundi erit libertas, postquam erit cibo par labor, non jam sudaturum. Cum visus est vigorem febris attigisse, jusculis prædictis admiscebantur folia cichorii sylvestris et radices fæniculi ad plenius urinam promovendam et sudores, quo nomine etiam in prandio uti eum aliquoties jussimus albo vino tenuissimo, sed ea tenuitate offendebatur ventriculus, itaque et interdiximus.

Ceterum usus est toto febris decursu, vino, sed dilutissimo et maturo ; sitium si quando præter rationem urgeret acrius, fallebamus frustulis curtipendulorum in aqua rosacea cum saccharo maceratorum, frustulis mali citrii sæpius mutata aqua communi per horas duas macerati, et saccharo cum aqua rosacea affusi, quo eius succi acuties, ventriculo inimica tolleretur ; cerasis conditis et in aqua maceratis, castratisque suo saccharo, quod sitim facit, et oris ac linguae lentorem inducit. Is lentor oris, linguae et sputorum, si quando in febribus per se contingat, febris longitudinem pollicetur : quibus in febribus lentores circa dentes nascuntur, iis vehementiores fiunt febres nempe nascuntur caloris magnitudine, et ardore pituitosam et crassam materiam exsiccante. Ceterum huic ægro nunquam redierunt stata hora paroxysmi febriles, etsi suo et recto die redirent, sed semper vel anticipabant, vel subsequebantur : præterea, cum insomnes noctes duceret, nec auderemus quidquam fronti et temporibus, metu catarrhi, cui erat obnoxius, imponere, illi somniferum siccum concinnavi : et vero ad fractas ventriculi vires medicamentorum assumptione recreandas, hoc illi conditum hora una ante cibum suasi usurpandum.

Unius et eiusdem febris varius et multiplex potest esse focus, quod cum contingit ut est focorum varietas, ea debet esse propria vacuatio, nempe [...] per sudorem, cephalalgiae per hæmorrhagiam, cardialgiae per vomitum et non sit mirum tot aliquando in eam febrem incidere criticas evacuationes, medico ad naturae imitationem inchoandas et perficiendas.

Traduction document 20 [17]

Des céphalées tourmentent depuis de nombreuses années ce bon homme, surtout dernièrement, après la fin de l'hiver, et il souffrit durement et souvent de ces maux de tête ; lorsque l'été survint cette douleur certes se calma, mais ne cessa pas tout à fait, car le malade eut [...]. Et si en effet les outrages de cette maladie bien enracinée assaillaient l'homme par intermittence, ils ne le clouaient cependant pas au lit mais il lui était possible dans l'intervalle de se promener, d'aller aux champs, de faire ses affaires, comme s'il était en bonne santé. Mais la survenue d'un temps automnal inclément et changeant fit réapparaître la maladie qui se tenait en embuscade, et fit sortir la matière morbifère qui avait depuis longtemps son foyer dans la gorge ; la preuve en est qu'après avoir eu d'abord la gorge légèrement irritée, un enrouement saisit l'homme pendant deux jours. Mais grâce à la seule prise de sirop de violette, l'état du malade s'améliorant rapidement, [la matière morbifère] fut expulsée des parties vitales et thoraciques, qu'un risque de suffocation menaçait, vers les parties naturelles et alvines, dans lesquelles, ayant imprimé sa marque, elle créa, et crée encore, une oppression, en sorte que rien ne peut sortir vers le bas par les intestins, pas même les vents. C'est pourquoi, la voie étant barrée, ces vents qui s'éloignent des parties inférieures du ventre et refluent sont constamment renvoyés vers le haut par la bouche, sans toutefois qu'il y ait sensation de douleur intense, ce qui me fait penser que la maladie est fixée dans les parties creuses du foie et de toute la première région par une obstruction opiniâtre. Sa cause doit être la chute permanente d'une humeur lente et pituiteuse depuis la tête, la preuve en est que si parfois le malade tousse et est secoué, une douleur intense le tourmente.

Appelé la veille à midi, je jugeai qu'on devait injecter sans délai un clystère pour évacuer la matière flatulente, puis le surlendemain matin j'administrai un purgatif ; grâce au clystère, il rendit beaucoup de petites crottes semblables à celles des chèvres, dures du fait de leur sécheresse, noires du fait de l'embrassement fébrile et de la stagnation dans les intestins ; avec la purgation, il évacua beaucoup de matières pituiteuses et lentes. Mais une fois la purgation achevée, il resta si complètement affligé par la première maladie que maintenant il ne peut même plus expulser les vents, les intestins à présent comme mus par un mouvement péristaltique opposé au mouvement naturel, du bas vers le haut, non du haut vers le bas ; le malade présente d'un côté un abattement comme lipothymique des forces, puisque que le cœur est assiégé par des esprits épais et nébuleux comme un

brouillard dense, de l'autre une légère difficulté à respirer, puisque le diaphragme est attaqué par la même épaisseur et abondance qui se déploient. Et si tels furent les préludes de la maladie, on doit à présent rechercher l'espèce du mal qui tient le malade.

Il n'y a certes pas de doute que la maladie tire son origine d'humeurs froides et lentes tombées dans les veines mésentériques, mais ces humeurs se corrompirent à cause de l'obstruction, et firent naître un incendie ; et elles attirèrent le sang enfermé dans les parties concaves du foie, tellement à l'étroit que les veines étant bouchées, ce sang fut abandonné par la respiration et la ventilation, et qu'il engendra une chaleur et une putréfaction dans la surface concave du foie ; les signes de cette chaleur se révélèrent hélas par l'éruption d'un large exanthème sur tout le flanc droit, la cuisse et la hanche, et on en conclut qu'un incendie était né dans les veines du foie et dans sa partie concave, selon la règle d'Hippocrate établie dans *Des Humeurs* : « les parties voisines et les parties communes sont habituellement affectées en premier et le plus fortement » et il nomme surgeons les pustules puis les exanthèmes qui apparaissent habituellement dans les lieux voisins des viscères, parce que la condition de cette humeur bouillonnante prouve la condition semblable des viscères voisins.

Cette espèce de lassitude dite tensive ouvrit la marche et fit conjecturer une fièvre durable et opiniâtre, puisque dès le début une matière non encore cuite apparaît, car il y a une telle abondance de matière fébrifère sous-jacente qu'il est nécessaire qu'elle se répande et se déverse dans l'ensemble des muscles, ce qui entraîne cette lassitude tensive. Et de fait on ne doit pas penser que cela provienne de la force vigoureuse de la nature et de la faculté excrétrice, en effet la nature victorieuse ne rend jamais rien qu'elle n'ait digéré auparavant ; ici au contraire il n'y eut aucune coction au commencement, donc cet épanchement a été produit par l'impétuosité et la frénésie de l'humeur dominante. Ajoutez que tout lieu et toute personne sont pour [le malade] vains et dégoûtants, ce qui est le signe d'une faculté alourdie par l'abondance des humeurs, chose très mauvaise selon Galien. Ajoutez aussi le ventre gonflé sans éruption des vents, ce qui est très pernicieux dans la fièvre. Désormais la fièvre reprend tous les trois jours, et cela avec des frissons suivis de chaleur, pas immédiatement mais beaucoup plus tard, d'où il apparaît qu'elle est non seulement opiniâtre mais aussi manifestation tierce et intermittente, ne serait-ce que par l'argument des urines crues, tout à fait imprégnées de bile, et qui ne laissent jusqu'ici aucun dépôt. Ajoutez que des signes évoquant une affection du foie sont présents.

Ces faits ainsi exposés, avant que nous en venions aux remèdes, vous devez être avertis de l'antipathie de cet homme pour les remèdes, puisque qu'on ne peut presque pas administrer de diagrède⁹⁴, même à toute petite dose, sans perte des forces ni dysenterie, ni même donner souvent de la casse, si l'on dépasse une once, sans lipothymies répétées.

En ce qui me concerne, je serais d'avis de réduire la matière par ce bol de casse ; puis de préparer avec un apozème la matière qui, adhérente au diaphragme et embrasée, crée la fièvre tierce; que l'on fasse ensuite sortir cette matière fébrifère par un cathartique un peu plus léger. Le ventre a été mis en branle de telle sorte qu'elle s'est écoulée de façon presque dysentérique avec des coliques, et c'est pourquoi j'ai été obligé de m'opposer à cet épanchement excessif du ventre et à la douleur de colique. Pour tempérer la chaleur du sang, j'estime qu'il faut enduire l'épine dorsale, contre laquelle repose la veine cave montant vers le coeur, avec une application refroidissante de boue, après dîner, au moment où il va se coucher. Mais puisque la matière rebelle n'obéissait pas à ces remèdes, nous avons estimé qu'elle devait être préparée et cuite par fomentation, la matière ainsi cuite et amollie étant plus aisée à évacuer par un purgatif. Mais alors que nous essayions cela en vain, et que persistait la même chaleur qui le tourmentait depuis le début, je jugeai que la phlébotomie devait être réitérée et deux palettes de sang tirées, que cela fait on devait redonner la potion susdite à base de rhubarbe, puis tempérer la chaleur des humeurs grâce à un apozème.

Mais puisque, même ainsi, nous ne paraissions rien obtenir, nous avons tenté de prendre les devants et d'anticiper l'accès par l'injection, une heure avant son invasion, d'un clystère ordinaire ; or lorsque cela fut fait, l'accès frissonnant s'empara de lui avant qu'il eût évacué quoi que ce soit avec le clystère. C'est pourquoi le malade pensait que celui qui avait fait le lavement au moment où il frissonnait avait agi très mal et de façon très inopportune. Puis, comme il était tourmenté plus fortement par les frissons, il m'appela et j'ordonnai à l'homme d'être plus confiant ; bientôt en effet il rendit un grand paquet d'humeurs grâce à la force du clystère. Et de fait, aussitôt qu'il eut fini de frissonner, la matière s'enflamma, la chaleur commença à l'envahir, et [la matière] fut tirée trois fois par le clystère, mais avec douleur et anxiété. Mais l'accès ne fut en rien plus court ni plus supportable. C'est pourquoi le lendemain nous cherchâmes, par un autre stratagème, à raccourcir la durée de l'accès fébrile en proposant un émétique lorsque, au

⁹⁴ Diagrède : préparation de scammonée, plante aux propriétés émétiques puissantes.

début des frissons, la nausée, c'est-à-dire l'envie et la vaine tentative de vomir, l'envahit, pour suivre et accompagner l'entreprise inachevée de la nature.

Mais s'il ne rejeta rien par vomissement, l'émétique fut cependant utile puisqu'il apaisa et assouplit la férocité de la matière irritant l'orifice du ventricule, calma la chaleur de la bile, amoindrit son épaisseur et son opiniâtreté ; et je n'osai pas lui proposer un émétique plus fort, craignant qu'il ne lui endommageât le ventricule. Cela lui fut en effet salutaire, pour la bonne raison, entre autres, qu'il ne repoussa jamais la nourriture et se porta toujours bien vers celle offerte. Mais on atteignait déjà le troisième mois et néanmoins la fièvre ne se calmait pas et le malade s'affaiblissait de jour en jour, et je commençais à craindre désormais que, si l'on ne supprimait pas la force et la vitalité de la fièvre, avec la prolongation de sa maladie, les forces languissantes, l'humide radical détruit en grande partie, lui-même ne nous quittât ; et déjà il repoussait tout type de remède et tenait pour suspect tout ce qui provenait de l'apothicaire. C'est pourquoi nous recourrûmes à une ruse ou à une bonne tromperie, par ce procédé : nous ordonnâmes que, puisqu'il se détournait des purgatifs et que le ventre ne se vidait pas, au moins les matins où il était exempt d'accès de fièvre, il bût un petit jus de pruneaux doux, dont nous espérions qu'il amollirait le ventre ; grâce à cela, il y avait un espoir de retour à la santé une fois la matière fébrile évacuée.

Donc au dîner, vers neuf heures, on ajoutait à des prunes à cuire un nouet de lin garni d'une demi once de feuilles de séné, sans fenouil (pour qu'il ne soupçonnât pas la supercherie), on laissait bouillir toute la nuit, car ainsi, grâce à une longue ébullition, la qualité flatueuse du séné se dissipait et la force purgative n'était pas diminuée : il vida sa coupe vingt-cinq fois sans soupçonner l'ajout de l'évacuant ; on ne saurait dire à quel point celui-ci l'aida, car à partir de ce moment il rejetait deux, trois et parfois quatre fois des choses moussantes, brûlantes, rougeâtres, bilieuses, noires et mélancoliques ; le jour où il était attaqué par l'accès fébrile, si le ventre n'était pas descendu spontanément ou si les déjections de la veille avaient été moins abondantes, on injectait dans le ventre un clystère ; et ainsi la matière fébrile ayant été lentement et doucement évacuée, il en finit avec la fièvre au bout de quatre mois exactement.

Il y eut aussi un autre remède grâce auquel il fut merveilleusement soulagé : en effet, dès le début de la fièvre, nous ordonnâmes qu'on lui prépare un bouillon de viande de veau et de poule assaisonné d'herbes froides, comme la laitue, le pourpier et l'oseille. Il buvait quatre fois par jour de tels bouillons clairs, non gras, une assiette pleine, au petit-déjeuner, au déjeuner, au dîner, et au milieu de la nuit, sauf s'il en était parfois empêché par un accès fébrile ; car ces [bouillons] étaient donnés comme apozèmes qui

rafraîchissaient le corps et atténuaient l'ardeur de la fièvre, ce qui se produisait d'autant plus rapidement qu'ils irriguaient très abondamment par une certaine familiarité de substance le foie et les parties solides.

On les lui préparait de nouveau chaque jour et il est remarquable qu'il ne les ait jamais repoussés. Il était nourri de viande cuite de poulets, de pigeons, de perdrix : il pouvait à peine manger les viandes sans jus d'orange, parfois cependant il était nourri au déjeuner de poulets bouillis, peu avant que le frissonnement fébrile ne l'assaillît : des bâillements, des pandiculations, des refroidissements de l'extrémité du nez, tels des présages de l'accès, s'emparaient du malade ; alors on le recouvrait bien de linges bien chauds pour qu'il ressentie moins le froid, et de vêtements et de couvertures, grâce auxquels, une fois le froid vaincu, la chaleur revenait plus rapidement pour calmer le grincement des dents. Lorsqu'il frissonnait, on ordonnait qu'il fît tourner un clou de girofle dans sa bouche, et qu'on lui entourât la tête de linges et de coussins mous ; on lui interdisait de boire avant qu'une chaleur intense et brûlante ne l'envahît. Lorsque la chaleur brûlante jaillissait, au point qu'il commençait souvent à dire des choses absurdes, on lui présentait une demi once de sirop de violette mélangée à plus d'une demi livre d'eau de décoction d'orge, à boire en une fois ; on redonnait la même boisson deux ou trois fois en fonction de la chaleur, puis on le laissait transpirer, en effet une telle boisson donnée si à propos tempérerait la chaleur, faisant sortir sans danger la sueur et les urines en abondance ; car la transpiration mettait un terme à chacun des accès.

Mais, ce qui était plus étonnant, depuis deux mois entier, et plus encore à partir du moment où la fièvre le quitta, il était dissous presque chaque nuit par la transpiration. Alors qu'il me demandait d'où cela provenait, je répondis que cela venait en partie de résidus de matière fébrile que la nature, le malade étant presque quinquagénaire, n'avait pas pu évacuer en un seul accès critique, en partie à cause du temps hivernal, en partie parce que lui-même étant alors souffrant, il se nourrissait autant qu'avant sa maladie, comme dans l'Aphorisme 42 section 4 : « Une sudation importante pendant le sommeil sans cause évidente signifie que le corps reçoit une nourriture trop copieuse ; tandis que si cela arrive chez quelqu'un qui ne mange pas, il a besoin d'une évacuation » de la cacochymie, non pas de celle qui se reforme mais de celle qui subsiste, donc, pour qu'il ne soit pas secoué par la toux ; car quand la douceur printanière de l'air lui donnera pleinement la liberté de sortir de chez lui et de revenir à ses affaires habituelles, quand sa nourriture conviendra à son activité, alors il ne suera plus. Quand il parut atteindre le plus

fort de la fièvre, on mélangea des feuilles de chicorée sauvage et des racines de fenouil aux bouillons décrits plus haut pour faire sortir plus abondamment l'urine et la sueur, raison pour laquelle nous avons ordonné d'y recourir encore quelques fois au déjeuner, avec du vin blanc très léger, mais le ventricule était indisposé par cette légèreté, c'est pourquoi nous l'avons interdit aussi.

Du reste il prit du vin pendant toute la durée de la fièvre, mais très clair et vieux ; si parfois une soif irraisonnée l'accablait de façon trop pressante, nous la trompions avec de petits morceaux de court-pendu⁹⁵ macérés avec du sucre dans de l'eau de rose, avec de petits morceaux de citron macérés pendant deux heures dans de l'eau changée très souvent, et disposés dans du sucre avec de l'eau de rose, afin qu'il puisse supporter l'acidité de son jus, ennemie du ventricule, avec des cerises confites, macérées dans l'eau et débarrassées de leur sucre, qui donne soif et rend la bouche et la langue pâteuses. Cette sensation pâteuse de la bouche, de la langue et des crachats, si elle se produit parfois spontanément dans les fièvres, promet une fièvre durable : ces sensations pâteuses naissent, dans ces fièvres, autour des dents, elles rendent les fièvres plus violentes, elles naissent de l'amplitude de la fièvre et de la chaleur qui assèche la matière pituiteuse et épaisse. Par ailleurs les paroxysmes fébriles ne sont jamais revenus à heure fixe chez ce malade, mais étaient toujours soit en avance soit en retard, même s'ils revenaient le bon jour ; en outre, comme il passait ses nuits sans sommeil et que nous n'osions rien appliquer au front et aux tempes, par crainte d'un catarrhe auquel il était sujet, je lui préparai un somnifère sec ; et pour rétablir les forces du ventricule abattues par la prise de médicaments, je lui conseillai de prendre ce complément une heure avant le repas.

Une seule et même fièvre peut avoir plusieurs foyers différents, et donc lorsqu'il arrive qu'il y ait divers foyers, il doit y avoir une évacuation appropriée, des [...] par la sueur, de la céphalée par l'hémorragie, de la cardialgie par le vomissement, et on ne doit pas s'étonner que les évacuations critiques aient lieu souvent en même temps que cette fièvre, puisqu'elles sont faites par le médecin pour commencer et parachever l'imitation de la nature.

⁹⁵ Court-pendu : variété ancienne de pomme.

Document 22 [19]

Original non autographe signé : ms 2007, fol. 257.

Vir clarissime,

Postquam diligenter perlegimus quae a te de Nobilissimo ægre ad nos scripta sunt, eo demum consiliorum nostrorum summa rediit, ut putemus cum honestissimo viro, eo deterius agi, quod ad viscerum præsertim nutritiorum fervorem, et kakopagian accesserit febris non unius modi ; sed primo continua eaque satis vehemens dein duplex tertiana, subindeque lenta et quartana, tum demum pessima symptomata quae et partium a nobis commemoratarum intemperiem alte obfirmatam, et sanguinis omniumque humorum vitium insigne declarant : nec vero parum metuendum ipsi est ab hydrope qui, nisi male nobis præsagit animus, et sedulo prospicis, sensim sine sensu, ægrum adorietur, suisque tandem exhauriet viribus : Atque haec si ita sunt ; danda est opera ut quam primum ac sæpius repurgetur æger, idque clementioribus præsiidiis in eam rem valebunt sena cum pauca medulla et similem quantitatem rhei, syrupum diarrhodon et florum malarum persicarum, valebit quoque plurimum electar de citro ad ʒ. ij. [...] fuerit ægri ut singula quaque hebdomada bis hoc pacto repurgetur, modo additis syrupo supra laudato, modo electar de citro, modo manna calabrica. ad xi. b aut ad xij. [...] vero celerius commudiusque subeat ac deducatur medicamenti vis infundant purgantia ista medicamenta, in ptissanas e radicibus taraxaci, agrimonii, fraga[riæ], gramini, eryngii cum glycyrhiza simili quantitate.

A venae sectione erit deinceps temperandum nisi aut gravior febris, aut dolor, aut vigiliae, juges, aut sitis, inexhausta eam postulare videatur, atque etiam tum paulo parciore manu erit celebranda.

Apozemata si quae præscribantur ea potius extinguendae viscerum duscrasía quam abducendis valida vi serosis humoribus destinata sint.

Roborantia ut non adeo magni facimus ita nec omnino rejicimus.

Victus ratio ejusmodi sit ut majorem partem sit sorbilis, et si qua exhibeant solidiora alimenta, tam exigua copia exhibeantur, ut ne imbecilliolem alioqui ventriculum gravent.

Ubi sæpius repurgatus fuerit æger non abs re fuerit ut vice comitensibus aquis utatur adhibitis cautionibus quae a peritioribus solent adhiberi.

Haec ubi in usum revocaveris et felicem exitum habuisse compereris, poterit tandem committi æger tñ galactoposíh : lac asinum intelligimus vaccinum excludimus

tanquam vitiosum : præmissis tamen blandioribus purgantibus quae et ipso tempore galactoposihV erunt ex intervallis iteranda.

His artibus fore confidimus, ut aut tandem secundae valetudini restituatur aut certe plurimum levetur æger tuus maxime si sese semper morigerum præbat tuis consiliis.

Datum Lutetiae Parisiorum, die duodecima Februarii, annum 1653.

Riolan⁹⁶, Guido Patin, P. Courtois⁹⁷, facultatis Decanus.

⁹⁶ Jean Riolan fils : né à Paris en 1577, il suivit des études de médecine sur les traces de son célèbre père, et reçut Docteur de la Faculté de Paris le 1er juillet 1604. Nommé professeur au Collège royal en anatomie et botanique en 1613, il fut premier médecin de la reine Marie de Médicis jusqu'à la mort de celle-ci en 1642. Il mourut à Paris le 19 février 1657, à l'âge de 80 ans. Célèbre anatomiste, auteur de nombreux traités en cette matière, il fut un des plus farouches opposants de la théorie de la circulation sanguine de Harvey.

⁹⁷ Paul Courtois : il fut reçu docteur par la Faculté de Paris le 13 décembre 1644. Censeur de la Faculté en 1650 et 1651, il succéda à Guy Patin comme doyen en 1652 puis 1653. Il enseigna au Collège Royal jusqu'à sa mort en 1688. (Encyclopédie méthodique)

Traduction document 22 [19]

Homme très illustre,

Après avoir lu rapidement ce que vous nous avez écrit sur le très noble malade, voici l'essentiel de nos conseils : nous pensons avec le très honnête homme qu'il s'agit là de quelque chose de très mauvais, puisque au bouillonnement des viscères notamment nourriciers et à la souffrance s'est ajoutée une fièvre qui n'est pas d'une seule espèce, mais est d'abord continue et assez violente, puis double tierce, puis immédiatement après lente et quarte, et alors seulement apparaissent les pires symptômes qui démontrent une intempérie profondément installée des parties que nous avons mentionnées, et un vice extrême du sang et de toutes les humeurs : il y a beaucoup à craindre pour lui de l'hydropisie qui, si notre impression est exacte et si vous n'y prenez pas garde, attaquera le malade insensiblement et épuisera finalement ses forces. Et si cela se produit, il faut faire en sorte que le malade soit fréquemment purgé le plus tôt possible, et ceci avec des remèdes très doux ; seront utiles à cela le séné avec un peu de moelle et la même quantité de rhubarbe et du sirop de diarrhodon et de fleurs de pêcher, sera utile aussi une grande quantité d'électuaire de citron⁹⁸ pour 2 drachmes. [...] sera du malade afin qu'il soit purgé deux fois chaque semaine de cette manière, avec adjonction tantôt du sirop recommandé plus haut, tantôt de l'électuaire de citron, tantôt d'une once et demi ou deux onces de manne de Calabre.

[...] mais la force du médicament se manifestera et sera amenée d'une façon plus appropriée et plus rapide si ces médicaments purgatifs sont administrés avec des tisanes de racines de pissenlit, d'aigremoine, de fraisier, de chiendent, d'éryngé avec de la réglisse en même quantité.

Il faudra ensuite se garder de faire une saignée à moins qu'une fièvre plus sévère, de la douleur, des insomnies perpétuelles, ou une soif inépuisable ne paraissent la demander, et même alors, elle devra être pratiquée avec une main un peu plus parcimonieuse.

Les apozèmes, si quelques-uns sont prescrits, sont plutôt destinés à éteindre la dyscrasie des viscères qu'à ôter vigoureusement les humeurs séreuses.

⁹⁸ Électuaire : « C'est un médicament composé de poudres, ou d'autres drogues incorporées avec du miel et du sucre [...] Il est de consistance moyenne entre les opiat, les lenitifs et les confectons [...]. Il y a un électuaire de citron qu'on nomme de *Guy de C<h>auliac*, fameux chirurgien qui l'a mis le premier en vogue [...] » Furetière, *Dictionnaire*.

Si nous n'accordons pas beaucoup de crédit aux fortifiants, nous ne les rejetons pas non plus.

Que l'alimentation soit dans l'ensemble facile à avaler, et, si des aliments trop solides sont présentés, ils devront être présentés en si faible abondance qu'ils n'alourdiront pas l'estomac, déjà affaibli.

Lorsque le malade aura été suffisamment purgé, il ne sera pas contre son intérêt d'utiliser en alternance des eaux [de cour], en prenant les précautions que les connaisseurs ont l'habitude de prendre.

Lorsque vous aurez remis ces remèdes en usage et que vous aurez découvert qu'ils ont eu un effet bénéfique, le malade pourra enfin être mis au régime lactée – nous entendons le lait d'ânesse et nous excluons le lait de vache comme nocif –, après avoir reçu des purgations douces, qui seront répétées par intervalles au moment où il boira le lait.

Nous ne doutons pas que, par ces procédés, votre malade retrouvera la santé, ou sera à coup sûr grandement soulagé, surtout s'il suit toujours docile vos conseils.

Donné à Paris, le 12 février 1653.

Riolan, Guy Patin, P. Courtois, doyen

4. Étude des *consilia* : Guy Patin en sa pratique

Les consultations écrites

Véritables actes de médecine pratique, les consultations écrites, ou *consilia*, relèvent d'une pratique ancienne. Celle-ci est déjà avérée chez Galien, mais se constitue en genre éditorial en Italie au XIII^e siècle avec la collection des *Consilia* de Taddeo Alderotti, et ne fait son apparition en France qu'à la fin du XVI^e siècle avec les *consilia* de Jean Fernel, publiés de façon posthume en 1580 et réédités à seize reprises. Ces consultations écrites peuvent être rédigées après examen du malade et remises à celui-ci, ou bien établies *in absentia* en réponse à une demande circonstanciée émanant d'un malade, de son entourage familial, de son médecin ordinaire ou encore de son chirurgien. Mais elles traitent toujours de cas particuliers, c'est-à-dire de maladies particulières chez des malades particuliers, pour lesquelles un diagnostic est établi, un pronostic souvent émis, et un traitement proposé⁹⁹. Ce traitement comporte typiquement trois parties, plus ou moins développées : le régime de vie, selon les six choses non naturelles (sommeil et veille, alimentation et boisson, air et environnement, exercice et repos, sexualité, passions de l'esprit), le traitement pharmaceutique et le traitement chirurgical, principalement ici la saignée. Par de longs développements diagnostiques, des démonstrations logiques dans la recherche des causes et des références aux auteurs classiques, ces textes peuvent avoir un caractère autant doctrinal que pratique. À l'intersection de la médecine théorique et de son application pratique, les *consilia* permettent une approche à la fois épistémologique et sociologique de la médecine savante qui rend leur étude particulièrement fertile.

Sur les quatorze consultations contenues dans les treize documents étudiés ici (le premier document porte sur deux cas distincts), on peut affirmer que neuf sont épistolaires, par la mention du destinataire, l'existence du mémoire adressé par le médecin ordinaire du malade, ou par une référence explicite à l'absence de consultation *de visu*, trois ont plus probablement été rédigées après un examen du malade, et deux cas restent indéterminés. Les *consilia* ont une taille très variable, de 140 mots pour le plus

⁹⁹ Sur le genre des *consilia*, voir C. Crisciani et J. Agrimi. *Les consilia médicaux*. Turnhout, Brepols, 1994 ; J. Coste, *Les écrits de la souffrance : la consultation médicale en France (1525-1825)*, Champ Vallon, 2014; du même, *La médecine pratique et ses genres littéraires en France à l'époque moderne*, site Medic@, mars 2008, www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/medpratique.htm.

court à 684 mots pour le plus long. Ils sont presque tous autographes : seul un document fait exception, mais il porte le nom de Patin en souscription (la signature n'est pas autographe). Sept *consilia* au total sont signés, deux de Patin seul, et cinq de Patin et de certains de ses confrères parisiens¹⁰⁰. Il y a entre un et trois auteurs par *consilium*. Parmi les six *consilia* non signés, quatre sont manifestement des brouillons et deux des copies, dont l'attribution du texte original à Guy Patin est cependant peu douteuse.

Seulement six *consilia* sont datés. Ceux-ci ont été rédigés pour cinq d'entre eux dans les années 1630, et un en 1644. Il s'agit d'une période relativement précoce dans la carrière de Guy Patin, qui obtint le bonnet doctoral en 1627. Ces papiers, certainement une infime partie des archives personnelles de Patin, furent donc conservés précieusement par ses soins pendant plus de quarante ans pour le plus ancien.

Les malades consultant Guy Patin

Les consultations écrites conservées de Patin sont malheureusement assez pauvres en renseignements sur l'identité des malades auxquels ils sont destinés. Ces malades sont au nombre de quatorze mais seuls deux d'entre eux sont clairement identifiés : M. de Rotois, frère du doyen de Beauvais, et M. Simon, président au Présidial de Chartres. L'importance du statut social de ces nobles personnages justifie probablement l'ajout de leur nom sur les documents (des copies autographes), l'un dans la marge supérieure gauche¹⁰¹, l'autre en titre¹⁰². Nous pouvons toutefois dire que onze malades sur quatorze sont des hommes, seulement deux des femmes, un seul cas reste indéterminé. L'âge des malades n'est jamais indiqué exactement par Patin, mais trois malades sont qualifiés de jeunes, dont un d'adolescent¹⁰³, l'un semble très âgé (« fatigué par l'âge »)¹⁰⁴, les autres sont manifestement adultes, sans qu'aucune précision ne soit apportée. Le statut social des malades n'est connu que par les qualificatifs employés pour les désigner : quatre malades sont qualifiés de « *nobilis* »¹⁰⁵, trois de « *nobilissimus* » (dont M. de Rotois et M. Simon mentionnés plus haut)¹⁰⁶, soit la moitié des patients (sept sur quatorze) appartenant a

¹⁰⁰ Il s'agit de Pierre Richer (sd - 1644) et Piètre [Nicolas Piètre, (sd- 1649), ou Jean Piètre (sd- 1666)] pour le doc.4, Piètre pour le doc. 6, Nicolas Brayer (1606-1678) pour doc. 11 [10], Seguy (Claude ? sd- 1681) pour le doc. 16 [14], Jean Riolan (1577-1657) et Paul Courtois (sd-1688) pour le doc. 22 [19].

¹⁰¹ Doc. 4.

¹⁰² Doc. 12 [11], « *Consilium pro Præsidente Carnutensi, D. Simon, melancholia sympathica laborante. 1634.* »

¹⁰³ « *nobilis virgo* », doc. 1 ; « *honestus adolescens* », doc. 3 ; « *juvene noviodunensis* », doc. 16 [14].

¹⁰⁴ « *effoetae aetatis* », doc. 18.

¹⁰⁵ Doc. 1; doc. 14; doc. 19.

¹⁰⁶ Doc. 4 ; doc. 12 [11] ; doc 22 [19].

priori à la noblesse. Un malade est ecclésiastique (un chanoine de Beauvais)¹⁰⁷, les autres, qualifiés de « *honestus*¹⁰⁸ », « *honestissimus*¹⁰⁹ », ou de « *bonus vir*¹¹⁰ », appartiennent probablement à la bourgeoisie, sans qu'il soit permis d'en dire plus. Nous retrouvons donc les mêmes catégories sociales de patients dans ces consultations que dans la pratique parisienne de Patin décrite dans sa correspondance.

Les pathologies concernées

Il se révèle difficile voire impossible pour la plupart des consultations de proposer des diagnostics rétrospectifs et ce pour plusieurs raisons. D'une part, dans la majorité des consultations, Patin et ses confrères ne prennent pas la peine de récapituler les symptômes présentés par le malade, qui sont évidemment bien connus de son médecin ordinaire auquel ils s'adressent. Le diagnostic peut être posé d'emblée s'il n'y a aucun doute possible, comme celui d'épilepsie¹¹¹, maladie à la symptomatologie assez caractéristique pour que les médecins qui correspondent s'accordent immédiatement sans qu'il soit nécessaire d'en discuter. Quand il est développé et justifié, le diagnostic s'insère dans une démarche de rationalisation de l'histoire clinique et des symptômes qui se traduit par des considérations de physiopathologie telles que « bouillonnement des viscères » ou « obstructions de la première région » qui ne permettent pas d'imaginer quels sont les signes et symptômes qui les ont suscités. On ne peut alors envisager qu'une catégorisation des maladies selon la localisation de l'atteinte, classée par appareil (appareil respiratoire, digestif, urinaire, etc.) ou selon le processus pathologique supposé (atteinte infectieuse, tumorale, traumatique, etc.).

D'autre part, comme l'a bien montré Mirko Grmek¹¹², il importe de prendre en compte les modifications de la terminologie et de la nosologie médicales depuis la période classique : certaines entités nosologiques n'ont pas quasiment pas variées jusqu'à aujourd'hui (par exemple l'épilepsie ou les hémorroïdes), d'autres ont considérablement

¹⁰⁷ Doc. 18.

¹⁰⁸ Doc. 3 ; doc. 6.

¹⁰⁹ Doc. 11 [10].

¹¹⁰ Doc. 20 [17].

¹¹¹ Doc. 3.

¹¹² Cf. M. D. Grmek, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale : recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec préhistorique, archaïque, et classique*, Paris, Payot, 1983 ; du même, « Le diagnostic rétrospectif des cas décrits dans le livre V des Épidémies hippocratiques », dans J. A. Lopez Ferez (éd.), *Tratados hipocraticos ; actas del VII^e colloque international hippocratique* [Madrid 1990], Madrid, Universidad nacional de educacion a distancia, 1992, p. 187-200 ; « Le diagnostic rétrospectif » dans J. Jouanna et M.D. Grmek (éds), *Hippocrate, t. IV, 3^{ème} partie : Épidémies V et VII*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

évolués. Ainsi, la première consultation traite d'un cas de « rhumatisme », mais celui-ci est immédiatement défini comme une « surabondance d'humeur séreuse généralisée »¹¹³, chez une malade dont on sait seulement qu'elle se plaint de douleurs dont la localisation n'est pas précisée¹¹⁴. Devant une notion aussi floue pour un lecteur actuel, et en l'absence d'autres précisions, il est donc impossible à la lecture de cette consultation d'établir un diagnostic rétrospectif, ni même de catégoriser la pathologie dont souffre la malade (une « noble jeune fille »), que ce soit par appareil ou par type de processus en cause. Pour l'ensemble des treize *consilia* étudiés ici, qui concernent quatorze cas au total, nous pouvons dire au mieux que nous avons six cas de maladies fébriles, quatre cas de troubles digestifs avec diarrhées, vomissements ou douleurs abdominales, un cas d'épilepsie (les symptômes ne sont pas rappelés mais ce diagnostic n'a pas changé depuis la période antique), un cas de maladie mentale probable, qualifiée de mélancolie, un cas de maladie vénérienne, probablement syphilitique, et un cas de saignement hémorroïdaire dont la démarche diagnostique par inférences logiques est ici remarquablement étayée et tout à fait similaire à celle que pourrait avoir un médecin moderne¹¹⁵.

Les consultations épistolaires de la période moderne concernent le plus souvent des maladies chroniques, puisque le délai peut être très long entre envoi de la demande et réception de la réponse, risquant de rendre celle-ci caduque du fait d'une évolution rapide de la maladie¹¹⁶. Au contraire, dans ces *consilia* conservés par Patin, on remarquera que quatre cas sur les neuf épistolaires traitent de fièvres putrides, pouvant être considérées comme des maladies aiguës sévères, et dans un cas, absolument désespérée. Mais la très petite taille du corpus étudié et l'ignorance où nous sommes de la volonté ou du hasard ayant présidé à la conservation de ces lettres interdisent de tirer des conclusions plus générales sur les types de maladies les plus concernés par la pratique de la consultation épistolaire par Patin.

Les modalités de la rédaction des consilia

Les neuf consultations épistolaires du ms 2007 ont été adressées au médecin ordinaire du malade dont émanait la demande, comme cela est attesté par des adresses telles que

¹¹³ Doc. 1: « *rheumatismum appello cataclysmum serosi humoris in quamlibet partem* ».

¹¹⁴ Le rhumatisme tel que définit par Guillaume de Baillou dans son traité *Liber de rheumatismo & pleuritide dorsali*, (Paris, 1642), comprend bien, entre autres, des douleurs articulaires à prédominance nocturne, mais ne peut correspondre précisément à aucune catégorie nosologique actuelle.

¹¹⁵ Doc. 11 [10].

¹¹⁶ Joël Coste, *Les écrits de la souffrance*, op. cit., p. 44-47.

« *vir clarissime* » ou « *vir peritissime* » dans sept cas, par des allusions à un diagnostic précédemment posé et à un traitement entrepris en premier lieu, ou encore par la présence du mémoire envoyé à Patin par le médecin ordinaire.

Cinq de ces *consilia* sont signés de plusieurs médecins (jusqu'à trois, dont Patin). De même que les consultations au chevet des malades se faisaient seul ou à plusieurs médecins, ces consultations collégiales relevant d'une pratique courante¹¹⁷, les consultations épistolaires pouvaient être signées de plusieurs médecins, sans que l'on sache précisément selon quelles modalités elles se déroulaient. Certains des *consilia*, rédigés d'un bloc et signés de plusieurs médecins sans plus de précision, laissent penser que tous ces médecins se réunissaient pour lire le mémoire adressé par le malade, son entourage ou son médecin ordinaire, et, prenant peut-être la parole tour à tour, décidaient collectivement de la réponse à donner, rédigée par l'un d'entre eux endossant le rôle de secrétaire (peut-être le médecin à qui le mémoire avait été envoyé en premier lieu). On imagine alors, après plusieurs ajouts et modifications, ce secrétaire relisant le texte définitif à l'assemblée, le recopiant au propre, chacun y apposant enfin sa signature¹¹⁸. Une des consultations écrites semble cependant avoir été rédigée par Patin seul dans un premier temps puis relu par un confrère, Seguin¹¹⁹, qui a demandé à ce que soient ajoutés quelques conseils supplémentaires, mais sans modifier ce qui avait déjà été écrit, puisque le document porte en souscription : « *Haec omnia probavit D. Seguin, quibus etiam iniunxit usum quotidianum hydromelitis cujusdam exsiccantis et detergentis, et Pugenses aquas commendavit* »¹²⁰. Une telle manière de procéder (rédiger seul la consultation puis la

¹¹⁷ En fait elles devaient être presque quotidiennes puisque Patin signale avoir consulté quatre fois en huit jours avec le seul René Moreau (Lettre à Spon du 25 avril 1653, éd. Jestaz, p. 1066). L'appel d'un autre médecin avait lieu à la demande du malade ou de son entourage ou bien à la demande du premier médecin consulté, qui négociait alors avec son patient le choix de ses confrères à appeler.

¹¹⁸ Voici une description de consultations collectives donnée par Louis-Jean Le Thieullier (16 ?-1751), médecin parisien, dans l'avertissement du Tome 2 de ses *Consultations de médecine*, Paris, 1742, cité par Joël Coste, *Les écrits de la souffrance*, op. cit., p. 59 : « Comme toutes ces consultations ont été données pour des malades en Provinces sur les exposés faits par les malades mêmes ou par Messieurs leurs Medecins, ou quelques fois par Messieurs leurs chirurgiens, j'ai assemblé chez moi les Consultans qui m'étoient nommés ou ceux dont on me laissoit le choix ; je leur communiquois les Mémoires qui m'étoient adressés, et chacun s'y expliquoit avec autant de liberté que d'amitié. La décision bien établie, je dressois le Délibéré que j'envoyois ensuite aux consultans qui le signoient, après en avoir fait la lecture. »

¹¹⁹ En l'absence de date, il pourrait s'agir de Pierre Seguin, docteur en 1590, médecin du roi, conseiller d'état, professeur au Collège royal et premier médecin de la reine Anne d'Autriche, qui mourut Ancien de la Faculté en 1648. Il s'agit plus probablement de Claude Seguin : fils du premier ? Docteur de la Faculté de Paris en 1629, professeur au Collège royal, premier médecin d'Anne d'Autriche, il se retire en 1664 au monastère Saint-Victor et meurt en 1681. Il ne peut en revanche s'agir de Michel Seguin, mort en 1623 (Patin ne fut lui-même docteur qu'en 1627).

¹²⁰ Doc. 16 [14]: « Maître Seguin a approuvé toutes ces recommandations, auxquelles il a joint aussi l'utilisation quotidienne de quelque hydromel asséchant et detergent, et il a recommandé les eaux de Pougues. »

soumettre à ses collègues pour approbation) nécessite l'assurance d'une grande proximité de pratique, pour que les ajouts ou modifications à apporter au document soient minimes.

La demande de consultation collective émanait directement du malade ou de son entourage, via la demande circonstanciée (ou mémoire) rédigée par le médecin ordinaire, chaque médecin consulté étant bien sûr dûment rémunéré, les tarifs de ces consultations épistolaires étant assez normés pour que le malade sache quelle somme d'argent adresser avec sa demande, en fonction du nombre de médecins souhaité pour la consultation¹²¹. Mais ce souhait n'était pas toujours satisfait : ainsi, pour une des consultations du corpus, le médecin ordinaire rédigeant le mémoire pour son patient semble s'attendre à ce que Patin fasse intervenir certains de ses confrères de son choix¹²², or Patin signa seul la consultation. Le caractère désespéré du cas exposé fut probablement à l'origine de ce refus implicite : il n'était pas nécessaire de faire perdre de l'argent au malade et du temps aux médecins pour une situation où la médecine était si manifestement impuissante, sans compter le risque pour la réputation de ces derniers suite à l'issue fatale inéluctable. Le devoir de Patin, comme il l'écrivit lui-même¹²³, lui imposait de répondre à la demande exprimée, mais il répondit seul et assez brièvement pour ne laisser aucun doute sur son refus de s'engager dans une cure sans aucun espoir de réussite.

Les consultations adressées explicitement à des médecins (qualifiés de « *vir clarissime* », « *peritissimus* », « *doctissimus* » ou « *eruditissimus* ») ont un caractère des plus pratiques. Elles sont courtes (entre 150 et 680 mots) et comportent généralement une partie diagnostique, qui peut permettre d'assez longs développements dans la recherche des causes de la maladie, une brève partie pronostique et une partie thérapeutique plus ou moins étoffée. Aucune des neuf consultations de ce type ne contient de référence aux autorités médicales anciennes ou modernes. Patin ne cherche pas à faire preuve d'érudition mais se réfère à sa propre autorité, par des expressions telles que « *censeo* » ou « *quantum ego conjicio* ».

¹²¹ Pour les détails pratiques du recours à la consultation à distance, voir J. Coste, *Les écrits de la souffrance*, op. cit., p.37-53.

¹²² Doc. 17 [15]: « *quibus nihil proficientibus aegrotans a vobis auxiliares et quasi Apollineas manus expostulat, (viri tota Gallia percelebres)* ».

¹²³ Doc. 18 : « *Ne tamen officio meo deesse videar* ».

Concernant les cinq cas restants dont on ne peut affirmer le caractère épistolaire, trois ont plus probablement été rédigés après une consultation *de visu*¹²⁴, dont un à la demande d'un chirurgien : au doc. 16 [14], la consultation porte la mention « *ad me miserat D. [...]supius, chirurgus Parisiensis* ». Ces trois cas ont en commun un caractère plus nettement didactique, leur structure se fait plus précise, la démarche médicale plus explicite, jusqu'à prendre l'aspect d'un cours de médecine à usage des débutants. On retrouve dans ces *consilia* des références aux autorités médicales anciennes et modernes. Mais loin de constituer des références pointues, connues des seuls érudits, les ouvrages cités font partie du bagage élémentaire de tout médecin du XVIIe siècle : les *Aphorismes* et les *Épidémies* d'Hippocrate, les *Commentaires aux Aphorismes* de Jacques Houllier d'Etampes, la *Méthode de traitement* et les *Lieux affectés* de Galien et la *Pathologie* de Fernel¹²⁵. Ils peuvent prendre la forme de simples évocations des auteurs¹²⁶, de références précises¹²⁷ ou d'emprunts étendus, plus ou moins exacts, à ces auteurs (la source est mentionnée mais les limites de ces emprunts ne sont pas indiquées) : au doc. 11 [10], par exemple, la partie diagnostique est presque entièrement empruntée à Fernel, et la partie pronostique reproduit exactement le commentaire de Jacques Houllier d'Etampes à un aphorisme d'Hippocrate. Ces reprises forment presque les deux tiers du document.

On peut donc affirmer que ces consultations n'étaient pas destinées à être remises à un médecin. Il est probable que ces consultations écrites aient été développées pour l'usage d'étudiants en médecine d'un niveau encore peu avancé. Il est également possible qu'elles aient été remises directement au malade ou à son entourage familial, les longs développements sur la démarche médicale ayant un caractère purement rhétorique visant à réaffirmer la solidité des bases sur lesquelles repose l'autorité du médecin.

¹²⁴ Doc. 11 [10], doc. 13 [12], doc 16 [14]

¹²⁵ On notera d'ailleurs que ces ouvrages figurent en bonne place dans la courte liste des lectures jugées indispensables par Patin pour la formation des jeunes médecins, telle qu'il la communique au jeune Belin, alors étudiant de la Faculté parisienne : « Lisez soigneusement la *Pathologie* de Fernel, et les quatre premiers livres de sa *méthode générale* [...], et même lisez les *Coaques* d'Hippocrate, avec les commentaires du même Duret, et les *Aphorismes* d'Hippocrate avec les commentaires de Galien, de Hollier et de Heurnius.[...] Il y a trois traités dans Galien que vous devez chérir, et y lire souvent quelque chose, savoir : *De locis affectis* ; *de morborum et symptomatum causis et differentiis*, et ses livres de la méthode. Vous ferez fort bien d'y ajouter ce qu'il a écrit de commentaires sur les *épidémies* d'Hippocrate. » Lettre à Belin fils du 24 octobre 1646, éd. Capron, *op.cit.*

¹²⁶ Par exemple dans le doc 13 [12]:« ut praeclare est a Galeno proditum ».

¹²⁷ Par exemple, dans le doc 13 [12], référence à l'aphorisme hippocratique 19 section 2, suivi de l'aphorisme lui-même.

Les doctrines médicales à l'œuvre dans les consilia

Les consultations 13 [12] et 16 [14] exposent point par point les différentes étapes de la démarche médicale rationnelle de la médecine savante enseignée par la Faculté parisienne¹²⁸ : le diagnostic, le pronostic et le traitement, lui-même décliné en trois parties, le régime, la chirurgie et la pharmacie.

Le diagnostic de la maladie, pour Patin, suivant en cela la *Méthode de traitement* de Galien, doit comporter trois éléments : la caractérisation de la maladie - son « espèce » -, sa localisation, et sa cause. L'« espèce » dont il est question ici peut être définie soit comme une intempérie, c'est-à-dire un déséquilibre des qualités élémentaires — chaud, froid, sec, humide — dont l'une prédomine (toutes les intempéries dont il est question dans ce corpus sont des intempéries chaudes), soit comme l'excès ou la corruption d'une des quatre humeurs — sang, flegme, bile jaune ou cholère, bile noire ou mélancolie—, soit comme une fièvre, c'est-à-dire un excès de chaleur. Ces anomalies peuvent toucher toutes les parties du corps, quelques-unes ou une seule, comme le cerveau, le foie, la rate, le mésentère etc. Les autres espèces, ou genres, de maladies définies par Galien comportent également les solutions de continuité et les anomalies des parties, concernant leur nombre, leur taille, leur forme, leur situation (luxation ou hernies par exemple), l'état de leurs cavités (dilatation ou constriction), ou leurs liaisons aux autres parties.¹²⁹

Le système de causalité est complexe, mais on peut distinguer, suivant Jean Fernel¹³⁰, dont semble principalement s'inspirer Patin (Fernel reprenant lui-même en partie le système de causalité de Galien), deux types de causes : tout d'abord les causes externes qui « font extérieurement de la violence au corps », sont premières et nécessaires et engendrent les autres. On y distingue les causes *nécessaires* (c'est à dire les choses non naturelles : air, boissons et aliments, sommeil et veille, évacuation et rétention, mouvement et repos, passions de l'âme) et les *non nécessaires* (un coup d'épée, une chute, une morsure, etc., évènements non prévisibles ni évitables par l'art, mais aussi les étuves, les bains, les habits, les emplâtres, l'activité sexuelle). Ces causes externes engendrent les causes internes, elles mêmes de deux types : *antécédentes*, secondaires aux externes, et à

¹²⁸ Voir Bylebyl J., « Teaching Methodus Medendi in the Renaissance », in *Galen's Method of Healing*, Leiden, E. J. Brill, 1991.

¹²⁹ Cf. Galien, *De differentiis morborum*, chap.4

¹³⁰ Cf. *La Pathologie* de Fernel, chapitre XI livre I, pour la description de son système de causalité présenté ici.

l'origine des causes *contenantes et prochaines*, qui sont « résidentes au corps, adhérent et [sont] immédiatement conjointes au mal ».

Il peut être difficile, dans le contexte d'une conceptualisation principalement dynamique de la maladie dominée par le paradigme humoral, de distinguer la maladie de l'enchaînement de causes qui la précède. Ainsi dans le doc. 2:

« Ce flux de ventre qui fait souffrir le malade jusqu'à ce jour est sans aucun doute méésentérique, c'est-à-dire que le siège de l'humeur qui s'écoule chaque jour est le méésentère, dans lequel la saleté s'est accumulée depuis longtemps, et celle-ci est variée, à savoir composée d'humeurs bilieuse, pituiteuse et mélancolique rassemblées. La nature accablée par l'abondance de cette impureté s'est dégagée par le ventre, d'où ce flux. La pesanteur permanente de cette impureté a favorisé le flux jusqu'à présent. La chaleur a été accrue par la putréfaction de la saleté et cette chaleur est putréfiante ; les aliments touchés par l'exhalaison de cette cacochymie sont corrompus ; corrompus, ils alimentent ce flux. De sorte que celui-ci ne peut être arrêté avant que cette intempérie chaude du méésentère et des autres viscères nourriciers n'ait été parfaitement écartée, tempérée et que son aliment n'ait été supprimé. »

Ici le flux de ventre apparaît comme la manifestation de la maladie, qui serait l'intempérie chaude du méésentère, causée par l'accumulation d'humeurs mauvaises s'y putréfiant. La maladie pourrait également être la cacochymie (c'est à dire l'accumulation d'humeur bilieuse), putréfiée à cause de l'intempérie chaude des viscères. La question de la définition de la maladie et de la causalité interne n'admet pas de réponse évidente et demeure l'objet d'âpres disputes dans les écoles.

L'influence des astres est bannie dans la médecine de Patin, en effet « ce sont les Arabes qui ont fourré dans la médecine ces scrupuleuses et superstitieuses observations, tant lunaires et sidérales que d'autre nature »¹³¹ et les médecins doivent savoir s'arrêter « aux causes des maladies les plus prochaines »¹³². Ainsi, dans les *consilia*, on ne trouve aucune référence à l'astrologie médicale, ni à la notion de qualité occulte, ou aux propriétés « de toute la substance » de Fernel, qui sont également rejetées comme étrangères au

¹³¹ Lettre à Spon du 24 janvier 1651, éd. Capron, *op.cit.*

¹³² Lettre à Spon du 7 mars 1651, éd. Capron, *op.cit.*

raisonnement de la médecine savante, et ne peuvent servir d'après lui qu'à masquer l'ignorance du médecin. Dans un passage d'une lettre à Belin, il n'hésite pas sur ce point à récuser Fernel, pourtant pour lui le plus grand des Modernes, invoquant le témoignage des sens et l'expérience tout à côté de l'autorité des Anciens :

« Je ne crois pas aux qualités occultes en médecine [...] quoi qu'en aient dit Fernel et d'autres de qui toutes les paroles ne sont point mot d'évangile. Je les puis détruire par plus de cinquante passages d'Hippocrate et de Galien à point nommé, et par l'expérience même [...] En notre religion chrétienne, je crois comme tous devons croire, beaucoup de choses que nous ne voyons point [...] mais c'est par le moyen de la foi qui nous y oblige [...] ; mais en fait de médecine, je ne crois que ce que je vois. »¹³³

Patin souligne ainsi à plusieurs reprises l'importance des acquis de l'expérience dans l'élaboration des éléments de sa pratique et fait de l'exercice de la médecine un critère de crédibilité essentiel, au côté de l'érudition, pour un auteur de textes médicaux¹³⁴. C'est donc sans surprise que l'on retrouve dans les consultations écrites cette primauté affichée de l'expérience sur la théorie livresque, par le seul recours de l'auteur à son autorité propre dans les consultations adressées ses pairs.

La marge de manœuvre entre respect des autorités et acquis de l'expérience est cependant étroite et tout remède ou idée pouvant être taxé de nouveauté s'attire de la part de Patin une méfiance souvent extrême. Le rejet par Patin des découvertes anatomiques majeures de son temps, la circulation sanguine par Harvey et le réservoir du chyle par Pecquet, a été amplement souligné par tous ses biographes et par les historiens de la médecine, qui en ont fait – ajoutant à ce premier crime un second, le rejet de l'antimoine – la caricature du médecin obscurantiste, conservateur et dogmatique, l'image même du fameux médecin de Molière. Il semble cependant que sa position sur ce point ait été plus nuancée¹³⁵, et qu'il ait plutôt répugné à s'engager dans une controverse qui ne

¹³³ Lettre à Belin du 28 octobre 1631, éd. Capron, *op.cit.*

¹³⁴ Lettre à Belin fils du 17 décembre 1646, éd. Capron, *op.cit.* : « Ne perdez point de temps à lire tant de modernes qui n'ont fait des livres de notre art que faute de pratique et pour avoir trop de loisirs. »

¹³⁵ Cf. lettre à Spon du 5 juin 1652, éd. Jestaz p. 905 : « *puto quidem sanguinem moveri, tum in venis, tum in arteriis, sursum et deorsum, et circulator ; sed modus ille quo movetur [...] amplius deliberandum censeo.* »

pouvait rien apporter de positif, du moins à court terme, à l'aspect de la médecine qui lui importait vraiment : le traitement des malades¹³⁶.

La thérapeutique

En thérapeutique également, Patin se montre sélectif. Grand pourfendeur de la thériaque, du mithridate, de l'alkermès et autres complexes mélanges, il en dénonce l'inefficacité et la cherté. Ennemi déclaré des apothicaires qui ne cherchent d'après lui qu'à tromper leur client pour s'enrichir à bon compte, Patin ne jure que par quelques remèdes simples, peu coûteux, nécessaires et suffisants d'après lui pour parer à toutes les situations¹³⁷.

Tout d'abord vient la saignée qui apparaît dans la correspondance de Patin comme le traitement souverain, s'imposant dans presque toutes les circonstances. Saigner à propos, saigner tôt et saigner hardiment, tel semble être d'après Patin le secret des bons médecins, qui les différencie des charlatans (vaste catégorie aux limites assez floues dans laquelle semblent rentrer pour lui aussi bien les empiriques de toutes sortes que les médecins spagyriques, même diplômés de la Faculté parisienne). Et de fait, comme n'ont pas manqué de le relever les détracteurs de Patin des XVIIIe, XIXe, et XXe siècles, aucune limite ne s'impose d'emblée à la saignée. On saigne à tout âge, nourrissons et vieillards compris, sans la moindre hésitation. Les indications sont nombreuses et variées, elles recouvrent presque tout le champ de la pathologie : les enfants atteints de la petite vérole¹³⁸, les vieillards hydropiques, tous les types de fièvres, les continues, les intermittentes, tierces ou quartes, si elles s'accompagnent de pléthore ou d'inflammation, pour la dysenterie, les douleurs articulaires... On saigne également de manière préventive, pour conserver une bonne santé, principe que Patin s'applique à lui-même, indiquant à Spon se faire saigner cinq ou six fois l'an¹³⁹.

L'intérêt de Patin pour cette pratique n'est pas démenti par la lecture des *consilia*. En effet, la saignée est recommandée dans pas moins de 12 cas sur 14, les deux exceptions

¹³⁶ « Si M. du Rier ne sçavoit que mentir, et la circulation du sang, il ne sçauroit que des choses dont je hais fort la première, et ne me soucie gueres de la seconde, *quidquid dixerit noster anthropographos*. S'il revient, je le meineray par d'autres chemins plus importants en la bonne medecine que la pretendue circulation. » Lettre à Spon du 8 janvier 1650, éd. Jestaz vol. I p. 577, n°23.

¹³⁷ Sa contribution à l'œuvre de Philbert Guybert, *Le médecin charitable*, auquel il adjoint un *Traité de la conservation de la santé* à l'édition de 1632, a pour objectif déclaré, outre le salut des malades, la ruine des apothicaires.

¹³⁸ Cf. lettre à Spon du 18 décembre 1654, éd. Capron, *op. cit.*

¹³⁹ Cf. lettre à Spon du 7 mars 1651, éd. Capron, *op. cit.*

étant un cas de douleurs néphrétiques accompagnées de saignement hémorroïdaire, où la nature a ainsi trouvé seule une voie d'évacuation des humeurs excédentaires ou corrompues rendant la saignée inutile, et le cas d'un vieillard dont la faiblesse est telle qu'elle ne permet plus l'emploi de cet traitement, dont on ne serait de toute façon pas en droit d'attendre un grand bénéfice, le malade étant manifestement hors d'atteinte de toute possibilité thérapeutique.¹⁴⁰

La saignée vient généralement en premier lieu des conseils thérapeutiques, puisqu'elle doit être réalisée avant l'administration des purgatifs. Elle doit toujours être multiple, répétée autant de fois que les forces le permettent (l'appréciation en étant donc laissée au médecin ordinaire), généralement aux membres supérieurs (dans cinq cas), parfois aux membres inférieurs (dans deux cas)¹⁴¹. La saignée est destinée à évacuer l'humeur séreuse en excès responsable de « rhumatismes » (doc. 1), à tempérer la chaleur excessive des viscères et « nettoyer les gros vaisseaux » remplis d'excréments dans un cas d'épilepsie (doc. 3), à chasser l'humeur bilieuse responsable d'une fièvre intermittente (doc. 1), à réprimer la putréfaction du sang dans les fièvres continues (doc 4, 6, 13 [12], 22 [19]), à chasser l'humeur mélancolique et « éteindre l'incendie des viscères » dans un cas de « mélancolie sympathique » (doc. 12 [11]), ou encore à traiter l'intempérie du foie dans une diarrhée purulente avec atteinte hépatique et splénique (doc. 16 [14]).

Après la saignée il convient de purger le malade. Il s'agit là d'un autre traitement essentiel de la thérapeutique de l'ancienne médecine, complémentaire du premier puisqu'il s'agit également d'évacuer les humeurs mauvaises ou en excès et de lever les « obstructions » des conduits (digestifs et vasculaires) de la « première région » qui comprend cette fois l'estomac, les veines mésentériques, la partie cave du foie, la rate et le pancréas. Pour réaliser cet objectif, les remèdes recommandés par Patin sont assurément peu nombreux, prônés avec une belle constance dans ses lettres à ses

¹⁴⁰ Doc. 18 : « Un homme pieux, fatigué par l'âge, au mode de vie insalubre et de peu de forces, tout à fait cacochyme et intempéré, avec tout ensemble de multiples obstructions de la première région et un grave début de leucophlegmatie laissant présager une mort imminente, [cet homme] n'a guère besoin d'autres remèdes que de ceux que propose notre compatriote, homme très illustre, qui veille à la santé de l'honnête homme. » « Vir pius, effœtae ætatis, corrupti habitus, et paucarum virium, cacochymus admodum et intemperatus, una cum multiplici primae regionis obstructione, cum rudimento leucophlegmatiae non levi, nec parva imminentis lethi suspicione, vix aliis indiget præsiidiis quam iis quae proponit vir clarissimus popularis noster, qui honesti viri valetudinem moderatur. »

¹⁴¹ Dans les autres cas la partie saignée n'est pas indiquée, mais Patin précise son opinion sur le sujet dans une lettre à Spon : « On saigne du pied, *ne videatur omissum sive neglectum praesidium : sed totus cordo curationis reponitur in basilicarum sectione, per quem solam tuto citoque plethora exhauritur, et febris jugulatur.* [...] Je saigne du pied *pro forma*, mais je m'arreste au bras, et tous nos compagnons font de mesme » lettre du 1^{er} mars 1650, éd. Capron, *op.cit.*

confrères Spon ou Belin. Tous sont des simples peu coûteux, d'accès aisé, ce sont des purgatifs doux et surtout, ce qui semble être un souci permanent de notre médecin, sans danger pour le malade, cette innocuité ayant été prouvée par une utilisation séculaire, confirmée par sa propre expérience. Patin dresse lui-même une courte liste de ces remèdes dont il ne cesse de vanter les qualités à ses correspondants :

« La casse, le séné, le sirop de fleurs de pêcher, de roses pâles et de chicorée, composé avec rhubarbe, suffisent presque à tout »¹⁴².

Et ce sont exactement ces mêmes simples que nous retrouvons prescrits dans la plupart des consultations : sirop de rose pâle, séné, casse, sirop de fleur de pêcher, chicorée ou rhubarbe, qui purgent doucement et sont sans danger pour les malades affaiblis.

On peut remarquer ici que ces remèdes peuvent difficilement être appelés « galéniques » puisque pour la plupart (la casse, le séné et la rhubarbe) étaient inconnus des Grecs et introduits dans la pharmacopée par les arabes, point sur lequel Patin se garde bien d'insister.

Cette préférence pour les remèdes simples à l'innocuité démontrée de longue date le conduit à rejeter de manière souvent virulente toutes les nouveautés de son temps, et il en est ainsi pour le remède devenu emblématique de la médecine chimique, l'antimoine – qui peut à peine être taxé de nouveauté, puisqu'il a été introduit pour la première fois sous forme *per os* dans la pharmacopée montpelliéraine au X^{IV}e siècle et connût une plus large diffusion grâce à Paracelse et Matthioli dès le X^{VI}e siècle¹⁴³. Patin n'eut de cesse de dénoncer ce produit qu'il considérait comme un poison dangereux, poursuivant de sa hargne et de son ironie mordante les médecins qui en prescrivaient en osant braver l'interdit de la Faculté, pour beaucoup des médecins de cour dont un certain nombre était issu de la Faculté de médecine de Montpellier, beaucoup plus favorable aux remèdes chimiques.

¹⁴² Lettre à Falconet du 18 juin 1666, éd. Capron, *op.cit.*

¹⁴³ Le cas de l'antimoine a été amplement commenté. Cet élément métallique, extrait généralement sous forme de sulfure d'antimoine, mêlé à l'état naturel à du plomb, de l'arsenic ou du soufre, nécessitait une préparation soignée par des procédés chimiques de purification. Dilué dans du vin blanc, il était utilisé sous le nom de vin émétique pour ses vertus vomitives très puissantes. Considéré comme un poison par la Faculté parisienne devant les nombreuses morts occasionnées par une utilisation imprudente, il fut interdit en 1566, avant d'être réhabilité par la Faculté un siècle plus tard, en 1666, à l'issue de la fameuse « querelle de l'antimoine ». Cf. Didier Kahn, *Alchimie et paracelsisme en France à la fin de la Renaissance (1567-1625)*, Genève, Droz, 2007

La critique de l'antimoine, très présente dans les lettres de Patin à ses confrères, apparaît également dans les *consilia*, bien que sous une forme moins violente – nous nous trouvons ici dans un cadre professionnel et non polémique :

« Il faut fuir les purgatifs plus violents, surtout les métalliques, remèdes ou poisons? Assurément, leur emploi accroîtrait cette chaleur responsable de cette diarrhée. [...] Si vous nous écoutez, le malade se passera de ces fortifiants et cardiaques tous préparés n'importe comment. En effet, ceux-ci ne sont d'aucune utilité pour le traitement de la maladie, mais ils en aggravent la cause »¹⁴⁴

« Nous n'approuvons pas les purgatifs plus violents, qui agitent et stimulent trop la bile. »¹⁴⁵

Une note critique sur l'emploi imprudent des narcotiques, là encore sur un ton mesuré, suit les deux consultations du doc. 1:

“De même que celui qui, dans un combat singulier, chargerait l'autre combattant d'entraves deviendrait sans doute supérieur à son adversaire et victorieux, de même dans le combat de la chaleur naturelle contre la maladie, celui qui attaque la force de la nature avec des narcotiques semble envelopper la nature de chaînes, de telle sorte qu'elle ne peut alors plus rien produire. Par conséquent la maladie sort vainqueur et terrasse presque la nature, de sorte qu'ensuite rien ne fait plus obstacle aux causes de la maladie. On tire de cela une conjecture trop assurée de cette affaire, parce qu'il peut sembler par la torpeur que la maladie a donné une trêve et que, comme par un don divin, un calme très précieux s'insinue, cependant une fois la présence du mauvais traitement supprimée et le sommeil trop profond chassé, on constate que les malades vont beaucoup moins bien et que la maladie est d'autant plus

¹⁴⁴ Doc. 2: « *Cathartica vehementiora fugienda, præcipue metallica, remediave an piacula ? Sane, eorum usu accenderetur calor ille istius profluvii auctor. [...] Si nos auditis, carebit æger analepticis istis cardiacisque omnibus quovis modo paratis : etenim hæc nullius sunt momenti ad curationem morbi ; sed et morbi causam adaugent. »*

¹⁴⁵ Doc. 3: « *Vehementiora cathartica non probamus, ne bilem moveant magis et exacuant. »*

trionphante que la puissance de la chaleur naturelle a été affaiblie et terrassée peu à peu par les narcotiques. »¹⁴⁶

Pour Patin, la prudence doit guider le médecin en toutes choses : toute thérapeutique est potentiellement dangereuse et le rapport entre bénéfique et risque doit être soigneusement évalué. Un médicament pouvant abrégier la vie d'un malade ne doit être utilisé que dans la plus pressante nécessité et en l'absence de toute autre alternative (situation qui, selon lui, ne se présente en pratique jamais pour l'antimoine).

La conduite thérapeutique de Patin telle qu'elle apparaît dans les *consilia* peut pourtant parfois s'éloigner sensiblement de la thérapeutique « idéale » prônée dans sa correspondance. En effet, si la saignée et les remèdes purgatifs viennent en tête des prescriptions, on remarque également une utilisation fréquente d'emplâtres, de ventouses appliquées aux épaules, ou de fomentations. Parmi les purgatifs, les lavements tiennent une large place, à base d'orge, de son, de chicorée, de miel, de sucre, d'œufs, de casse ou de séné. Les potions, qui comportent effectivement toujours les purgatifs décrits ci-dessus (séné, casse, sirop de roses pâles ou de fleurs de pêcher, rhubarbe ou chicorée), sont souvent de composition plus complexe, avec pissenlit, chiendent, caroube, plantain d'eau, bol d'Arménie, sirop de coing, manne de Calabre, catholicum double, salsepareille, capillaire, aigremoine, cannelle ou fenouil. L'effet recherché peut être laxatif, diurétique ou sudorifique, astringent, émollient, humidifiant ou refroidissant.

Les bains sont également très présents dans les *consilia*, qu'il s'agisse de bains de pieds, de demi-bains ou de bains, ceux-ci pris aux eaux de Forges, de Pougues ou de Spa. Patin n'hésite pourtant pas à écrire à son confrère et ami Charles Spon en 1653, à propos des « eaux » :

« Aussi arrive-t-il que ce remède n'est qu'une amulette, bien souvent pour occuper les convalescens *qui delectantur et capiuntur novitate et multiplicitate remediorum*. Pline l'a fort bien dit et entendu, quand en parlant des médecins qui charlatanent leurs malades, il a écrit d'eux,

¹⁴⁶ « *Quemadmodum qui in monomachia pugnantium alteri compedes injiceret, superiorem haud dubie alterum atque victorem faceret, ita quoque et in pugna nativi caloris cum morbo, qui naturae robur narcoticis oppugnat, videtur vinculis naturam irretire, ut ex se tunc temporis nil quidquam possit promovere, morbus exinde superior evadit, atque fere naturam prosternit ; ut quae nil amplius morbi causis obsistat : cujus rei certiore inde conjecturam elicere est quod licet per veternum videatur morbus dedisse inducias, ac veluti dono divinorum gratissima quies irrepere, tamen soluta maligni medicamenti praesentia, et excusso artiore somno, pejus multo habent aegroti, atque eo magis insultat morbus quo sensim narcoticis, caloris nativi potestas fuit attrita atque prostrata. »*

qui diverticulis aquarum fallunt aegrotas. Tout cela n'arrive que trop souvent. Aussi ne voyons-nous point ici de guérisons de ces eaux, ni de celles de Bourbon, de Sainte-Reine, de Forges et autres. *Ad populum phaleras, qui vult decipi, quia stultus est, nec per me decipietur.* Des eaux mal prises, les conséquences en sont fort mauvaises ; ce sont de fortes lescives qui eschauffent et dessechent les entrailles, au lieu de les nettoyer simplement et doucement. »¹⁴⁷

Un tel écart entre conduite idéale et conduite effective s'explique aisément par les contraintes de la pratique. Quatre ou cinq remèdes, aussi convaincu soit-on de leur supériorité, ne peuvent suffire à faire face à la diversité des situations, à l'évolution pas toujours favorable des maladies, qui requiert d'avoir à disposition une batterie de remèdes de seconde ou troisième ligne à pouvoir proposer. Il faut également tenir compte des demandes par les malades d'une prise en charge personnalisée et élaborée, la complexité des remèdes prescrits leurs apparaissant souvent comme un gage de leur efficacité et du savoir du médecin. Patin reconnaît d'ailleurs cette nécessité (sur un ton fort peu obligeant pour ses malades) dans une lettre à son ami lyonnais Falconet :

« Je n'ai jamais vu de maladie guérissable qui ne pût guérir sans antimoine, quoiqu'à la vérité je me serve aussi, pour les plus sots, tels que sont quelquefois les étrangers, de nos confections scammonées, comme du diaphénic, diaprunis solutif, diacarthame, dipsyllium, *de citro* et *de succo rosarum* ; mais il faut regarder de plus près, et ne pas prendre martre pour renard. »¹⁴⁸

La pratique de la consultation à plusieurs médecins peut apporter une autre explication au décalage, voire à la contradiction flagrante entre le discours sur la médecine et son exercice tel qu'il apparaît dans ces lettres. Cette pratique amène en effet à la recherche d'un consensus entre les médecins pour la rédaction de la consultation, les plus âgés ou les plus renommés ou titrés prenant naturellement le pas sur les autres. La consultation du doc. 22 [19] par exemple, rédigée en 1653 (où, en sus du séné, de la casse de la rhubarbe et du sirop de fleur de pêcher, sont prescrits sirop de diarhodon, électuaire de citron, manne de Calabre, tisanes de racines de pissenlit, d'aigremoine, de chiendent,

¹⁴⁷ Lettre à Spon du 25 novembre 1653, éd. Capron, *op.cit.*

¹⁴⁸ Lettre à Falconet du 18 juin 1666, éd. Capron, *op.cit.*

d'érynges et de réglisse, apozèmes puis eaux minérales, il est vrai avec quelques réserves) est également signée de Paul Courtois, médecin parisien alors doyen en exercice (ayant succédé à Patin à ce poste), et surtout par Jean Riolan, aîné des trois médecins et protecteur de Patin.

À la saignée et au traitement pharmaceutique on doit bien sûr associer un régime, tout aussi fondamental pour la guérison du malade que les deux premiers éléments. Patin rappelle lui-même dans le doc. 14 que :

« Puisque la médecine ne dispose d'aucun remède assez efficace pour pouvoir ordinairement apporter une aide si le régime s'y oppose ou ne le seconde pas, notre travail sera vain et inutile à moins que [le malade] n'observe exactement et parfaitement la diète [prescrite], dans la mesure de ses forces »¹⁴⁹.

Et c'est tout naturellement qu'il est fait mention du régime dans presque tous les *consilia* (dans 12 cas sur 14). Il est certain que Patin avait un intérêt marqué pour ce sujet, étant l'auteur d'un traité d'hygiène, son seul ouvrage publié¹⁵⁰.

Loin de ne concerner que l'alimentation, le régime intéresse selon la tradition arabe et salernitaine, héritée du *De sanitate tuenda* de Galien¹⁵¹, les six choses non-naturelles, définies par Patin lui-même comme :

« celles qui nous conservent en notre tempérament et constitution naturelle, par un deus et legitime usage d'icelles. Les dites choses non naturelles sont six, à sçavoir l'air qui nous environne ; le boire et le manger, le sommeil et la veille ; le mouvement et le repos ; les voidanges et suppressions des excréments, et les perturbations ou passions de l'âme. »¹⁵²

¹⁴⁹ « *Verum cum nullum habeat tam efficax remedium Medicina quod solitum auxilium adferre queat, si ei victus ratio aut resistat aut non adjuvet ; frustraneus erit et irritus labor noster nisi exacte et ad unguem dietam sequentem observet pro virium modulo* ».

¹⁵⁰ G. Patin, *Traité de la conservation de la santé*, 1632, Paris.

¹⁵¹ Sur les régimes de santé, M. Nicoud, *Les régimes de santé au Moyen-Âge : naissance et diffusion d'une écriture médicale en Italie et en France (XIIIe-XVe siècle)*, École française de Rome, 2007, Rome ; J. Coste, *La médecine pratique et ses genres littéraires en France à l'époque moderne*, *op.cit.*

¹⁵² G. Patin, *Traité de la conservation de la santé*, *op. cit.*, p. 2.

Le régime doit être bien sûr adapté à la nature de la maladie, au déséquilibre des humeurs et des qualités qui la définit, mais également au tempérament du malade :

« On ordonne un régime de vivre contraire à la fièvre et à ses causes, mais qui est conforme et proportionné au tempérament, à l'âge et à la coutume du fébricitant. »¹⁵³

Il a donc pour objectif le rétablissement de l'équilibre délicat des qualités et des humeurs propre au malade et mis à mal par la maladie, et la restauration des forces. Il est rarement détaillé dans les *consilia*, et parfois seul l'objectif qui lui est assigné est mentionné, c'est-à-dire le type de modification du tempérament à induire, par exemple un régime « humectant et refroidissant », à charge ensuite pour le médecin ordinaire d'en décider des modalités, qui semblent donc être assez consensuelles. Mais la prescription du régime peut être tout à fait complète, comme pour le consilium 14 (qui n'est pas adressé à un médecin, mais probablement destiné à être remis directement au malade), où figurent des conseils sur l'alimentation, la boisson, le transit, le repos, l'activité sexuelle et les passions :

« Surtout qu'il s'abstienne de vin comme d'un poison, ainsi que de toutes choses amères, salées et poivrées ; il se nourrira en alternance de bouillons médicaux de viande de veau, de mouton et de poule, de laitue, d'oseille, d'oxalide, etc., d'œufs mollets, en gelée ; un poulet bien bouilli conviendra aussi parfois au déjeuner ; il boira de la ptisane ou du breuvage divin ; il se rétablira à la campagne autant qu'il le pourra ; il s'abandonnera au sommeil pour reprendre des forces, mais jamais pendant le jour ; le ventre se videra chaque jour sinon il usera d'un lavement ; il s'abstiendra totalement de l'acte vénérien; il se gardera de toutes les passions, la colère surtout et la crainte. »

L'observation médicale conservée dans le ms 2007 au côté des *consilia* – relatant un cas de fièvre tierce assez complexe, résistante au traitement initialement proposé, qui nécessitera de nombreux ajustements chez un malade peu docile aux recommandations de son médecin – illustre bien la complexité des maladies aiguës, surtout des fièvres, et de leur traitement, avec la nécessité d'adaptations thérapeutiques permanentes devant

¹⁵³ G. Patin, *Traité des fièvres*, dans les *Œuvres* d'Ambroise Paré, 1628, p. 1250.

les échecs, les effets retardés ou inattendus, les réactions inadaptées du malade qui peuvent forcer le médecin à recourir à de véritables ruses dans l'administration des remèdes. Le médecin consulté à distance ne peut donner que les grandes lignes du traitement, à charge pour le médecin ordinaire de les mettre en œuvre et de les adapter à l'évolution de la maladie, si cela est possible.

Dans ce contexte de maladies aiguës, et tout particulièrement dans les cas de fièvres, à l'évolution toujours imprévisible, il est certain que l'éloignement et la lenteur des courriers rendent la pratique épistolaire difficile, voire hasardeuse, comme Patin le souligne lui-même dans un des *consilia* qu'il adresse à un confrère, justement dans un cas de fièvre : « [il est] très difficile de prescrire les remèdes appropriés à des malades absents, et [c'est] une tâche pleine d'un hasard dangereux que de prescrire une médecine à ceux dont les forces présentes ne sont pas connues ou assurées »¹⁵⁴. Cela explique pourquoi la fréquence des maladies aiguës dans ce corpus est tout à fait inhabituelle si on le compare au corpus de *consilia* français constitué et étudié par Joël Coste¹⁵⁵.

Dans ces conditions, que pouvait-on vraiment attendre des consultations épistolaires pour de tels cas? De l'espoir sans doute, pour le malade et son médecin ordinaire, et pour ce dernier, un appui et une reconnaissance de ses choix thérapeutiques, potentiellement utile pour décider un patient rétif à suivre ses prescriptions, mais également très précieux en cas d'échec ou de décès du malade, pour éviter tout reproche ultérieur ou la perte de sa réputation – la réputation étant le bien le plus précieux, et peut-être le plus fragile, d'un médecin praticien, lui garantissant une clientèle régulière. Elles renvoient à la pratique répandue des consultations collectives dans les cas difficiles, et peuvent constituer pour des médecins de province relativement isolés la seule possibilité pour reproduire cette pratique collégiale (qui répond aux mêmes préoccupations que nous venons de mentionner), ou du moins pour élever la qualité des médecins y participant.

Une question reste légitime : dans quelle mesure les *consilia* peuvent-ils refléter la pratique ordinaire de Patin, celle qui ne s'effectuait pas par l'intermédiaire de l'écrit ? Il est probable que les fonctions de représentation, de valorisation de soi indissociables de la pratique épistolaire, aient influé d'une manière ou d'une autre, non seulement sur la

¹⁵⁴ Doc. 16 [14]: « *Quamvis absentibus aegris difficillimum sit idonea praescribere remedia, et opus periculosae plenum aleae iis medicinam praescribere, quorum praesentes vires non sunt cognitae et exploratae,...* ».

¹⁵⁵ Joël Coste, *Les écrits de la souffrance*, op. cit., p. 44-47.

forme, mais aussi sur le fond de la consultation. Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à cette question.

Conclusion

L'étude des textes présentés ici, *consilia*, mémoires et observation, permet d'enrichir significativement nos connaissances sur la pratique médicale de Guy Patin, bien qu'il convienne de garder à l'esprit que les consultations écrites constituent une forme particulière de cette pratique, pouvant répondre en partie à d'autres impératifs que la guérison du malade (comme la pédagogie, la polémique, la réassurance ou le soutien du médecin ordinaire auprès d'un malade récalcitrant, ou encore la mise en valeur de l'auteur comme maître de médecine, ces éléments étant plus ou moins marqués selon les *consilia* et leur destinataire). Les indications sur les maladies rencontrées (même si la taille réduite du corpus et les difficultés du diagnostic rétrospectif en limitent fortement l'intérêt pour la reconstruction de la pathocénose de l'époque), le raisonnement diagnostique, la conduite thérapeutique viennent compléter utilement les connaissances que l'on avait pu tirer de la lecture de ses lettres déjà publiées, au riche contenu médical. Cette analyse révèle une grande cohérence entre les idées exprimées par Patin dans sa correspondance et leur mise en pratique (bien qu'avec une plus grande complexité des conduites thérapeutiques dans la pratique, ce qui n'est pas inattendu), l'ensemble renvoyant l'image d'un médecin qui restait avant tout prudent, soucieux de ne pas nuire à ses malade, tout en n'échappant certes pas à un grand nombre de préventions. Cette prudence érigée en vertu cardinale, qu'il opposa à tous les médecins novateurs de son temps et qui devait d'après lui servir de guide à la pratique, le conduisit à s'en tenir en matière thérapeutique à la saignée (que nous aurions certes de nos jours du mal à qualifier de « prudente ») et aux purgatifs les plus doux, tel le fameux sirop de roses pâles, et à rejeter sans appel tous les remèdes chimiques et les remèdes végétaux de découverte récente tel le quinquina. Fidèle défenseur de la tradition médicale de la Faculté de Paris, attaché à la mémoire de ses maîtres et engagé dans tous les combats pour la préservation des enseignements et des traditions de la Faculté qu'il eut la charge de représenter, Patin n'afficha pourtant pas un attachement aveugle aux doctrines des Anciens ni un mépris des données de l'expérience.

Il se voulait consciencieux, soucieux de ses patients, se faisant un devoir de résister aux pressions d'apothicaires âpres au gain, de charlatans détenteurs de prétendues panacées,

de malades avides de nouveauté, et se tenant prudemment à l'écart des débats engendrés par les grandes découvertes anatomiques et physiologiques (la circulation de Harvey, le réservoir du chyle de Pecquet) qui, si décisives qu'elles puissent avoir été pour l'évolution de la science médicale, n'apportèrent pour longtemps aucune aide à la guérison des malades.

5. Annexe : notice du ms 2007¹⁵⁶

Paris, BIU-Santé, ms 2007.

XVIIe siècle, papier, ff de 15,5 x 24,5 cm (le plus petit) à 21 x 31,5 cm (le plus grand) ; 440 ff. Pas de décoration.

Reliure : plats noirs marbrés de blanc, en carton (XIXe). Dos de parchemin, sans nerfs apparents. 22 X 34 cm. Pièce de titre : « MANUSCRIT – CORRESPONDANCE DE GUY PATIN » imprimée en capitales bleues au dos.

Cote ancienne : sur les f. 1r et 4r figure en haut « Ms. n° 2007 (anc. n° 237) »

Date d'entrée dans les collections: le 6 fructidor an 4, comme indiqué sur le f. 1r (lettre décrivant l'arrivée du manuscrit dans les collections).

Foliotation :

Une foliotation rouge du XIXe siècle court sur tout le manuscrit, en haut à droite des rectos.

Sur les trois premiers ff. elle recouvre une autre au crayon de papier (sans doute de la même main).

Le dernier f. est le f. 440.

La foliotation couvre tout le manuscrit, même les pages intercalées entre les différentes parties ou les feuilles volantes insérées.

Foliotation ancienne :

Il y a une pagination sur le début du manuscrit, qui commence à 3 sur f. 2r puis 4 sur 2v etc. (elle est arrachée sur le f. 1 c'est pourquoi elle ne commence qu'à 3). Cette pagination n'est pas continue car elle s'interrompt f. 17v, à la fin du rapport de Pierre Sue, bibliothécaire de l'Ecole de santé, daté du 29 nivose an 5, pour reprendre ensuite à 1.

A partir du f. 18r commencent les ff. de Patin. Le f. 18 est folioté 1 dans la numérotation ancienne, qui est cette fois une foliotation. Cette foliotation s'arrête à 44 (soit f. 61).

Folios de garde :

- Début : un folio de garde collé et un folio de garde de papier épais. Puis 4 ff. de

¹⁵⁶ Je tiens ici à remercier M. Joël Chandelier qui m'a apporté son aide précieuse et même indispensable pour compléter cette notice.

papier fin qui semble du XIXe ou début XXe. Ce dernier papier est celui qui se trouve aussi intercalé entre les différentes parties du ms. ce qui prouve que la foliotation rouge n'est pas de l'époque révolutionnaire.

- Fin : un f. de garde papier épais et un de garde collé de même origine.

Folios mutilés : aucun ne l'est réellement, beaucoup sont seulement plus ou moins abimés à la tranche.

Estampille : de l'Ecole de santé de Paris. Devise : « Ecole de santé de Paris – 14 frimaire an III » (4 décembre 1794) entourant le buste d'Hippocrate sous lequel on lit « IPPOKRATES ».

Au f. 18r. et f.164r : petite estampille « FPM Bibliothèque ».

f. 1 : lettre de Bernard Peyrilhe au citoyen Thouret, pour le prier de remettre à l'Ecole de Santé le manuscrit des lettres de Guy Patin, 15 fructidor an IV (1^{er} sept. 1796).

ff. 2-3 : deux lettres de M. de Villiers, docteur en médecine, qui demande communication des lettres de Guy Patin appartenant à Peyrilhe. (14 juillet [1785 ?] et 9 mai 1785).

ff. 4-17 : mémoire autographe de Pierre Sue, bibliothécaire de l'Ecole de Santé, sur les lettres de Guy Patin. Au même feuillet on lit la note suivante : « Lettres de Guy Patin données pour la bibliothèque de L'Ecole de Santé de Paris par Bernard Peyrilhe, un des professeurs de cette Ecole. Fait dans l'assemblée du 29 nivôse an V de la République et le 18 janvier 1797, par Pierre Sue, professeur, bibliothécaire. »

ff.18-230 : lettres latines autographes de Guy Patin, écrites à des savants ou des médecins étrangers. Ce recueil de lettres s'ouvre par une lettre française non autographe signée par Patin, non datée, et adressée à son fils, qui forme une sorte de préface au recueil.

Les lettres de Guy Patin, au nombre de 456, sont rangées chronologiquement et vont du 26 mars 1652 au 4 avril 1669. En tête se trouvent, en outre, trois lettres échangées entre Guy Patin et Franciscus Citesius (Citois), en 1639. Parmi les principaux destinataires, on peut citer : Thomas Bartholin, Adam Stewart, Antoine van der Linden, Chrétien Buncken, Georges Volcamer, Fortunatus Plempius, Jean Garnier, Chrétien Utembergard, Jean van Horne, Martin Shoockius, Jean-Daniel Horstius, Isbrand de Diemberbroeck, Melchior Sobizius, Florius Bernadus, Sébastien Scheffer, Adolphe Vorstius, Henri Bauhin, Gérard Blaise, Jean-Henri Meibomius, Raoul Dinckel, Renier Neuhusius, Pierre Lotichius, Otho

Sperlingius, Garnier Rolfinck, T. Baumgartner, Fr. Wolfgang, J. Wepfer, Hermann Conring, Julius Hakdberg, Jacques de la Fosse, G.-Fred. Laurent, Simon Paul, Theophile Bruning, Antoine Deusingius, Theodore Schenckius, Nic. Paul Baudry, etc.

f. 231 : table par ordre alphabétique des destinataires.

ff. 232-233 : ff intercalaires.

f.234 : marque-page (papier récent) avec « II. 20 consultations médicales ».

ff. 235-257 : Textes médicaux au nombre de 22, tous, sauf deux, de la main de Guy Patin. Plusieurs sont signés : G. Patin, Piètre, Riolan, P. Courtois, Brayer, Seguyn.

ff. 258-259 : ff. intercalaires.

f. 260 : marque-page avec : « III. Discours de Guy Patin contre Philippe Chartier ».

ff. 261-264 : discours de Guy Patin contre Jean Chartier au sujet de l'antimoine. Autographe, probablement un brouillon) .

ff. 265-266 : ff. intercalaires.

f. 267 : marque-page avec « IV. Copie d'un traité que Guy Patin passa avec Pierre Rigaud, marchand libraire à Lyon » (en fait modifié de « VI... »).

f. 268 : accord entre Guy Patin et, pour l'impression d'un manuscrit de médecine contenant trois traités de Gaspar Hofmann (26 novembre 1651).

ff. 269-270 : ff. intercalaires.

f. 271 : marque-page avec : « V. 60 lettres adressées par diverses personnes » (en fait modifié de « VIII. Lettres »).

f. 272 : marque-page avec : « B. 19 lettres de Spon à Guy Patin ».

ff. 273-313 : lettres de Charles Spon.

ff. 314-323 : lettres de André Falconet.

f. 324 : marque-page avec « C. Deux lettres de Salins à Guy Patin ».

ff. 325-328 : lettres de H. de Salins.

f. 329 : marque-page avec : « D. Deux lettres de Rassync à Guy Patin »

ff. 330-399 : lettres variées (françaises pour la plupart) adressées à Guy Patin, de 1656 à 1664, par différents personnages dont les noms suivent : Rassync (f. 330-332), Ferry (f. 333-335), Duclos (f. 336-337), Serincard (?)(f. 338-339), de Mallevaud (f. 340-341), Thibault (f. 342-343), Schookius (f. 344), Saumaise (f. 345), N. Plempius (f. 346), Alcide Musnier (f. 347-348), L. Meyssonier (f. 349-350), Julio Torrini (f. 351), Meynard de Favelon (f. 352-353), Guillemin (f. 354), Guiot de Garambé (f. 355-358), Francis Linant (f. 359-360), Bourdelot (f. 361-362), Everard de Vorst (f. 363), Chellme (f. 364-365), Belin (f.

366-371), Le Clerc (f. 372-374), Louvier (?) (f. 376-377), Boulanger (f. 378-379), de Nully (f. 380-381), Franciscus Téveneau (f. 382).

ff. 384-450 : copie non autographe de deux traités de Guy Patin, l'un sur le laudanum, l'autre sur la manne.

f. 400 : marque-page avec : « VII. Copie de l'ouvrage intitulé *Francisci Ulmi, Pictaviensis, doctoris medici, de liene libellus, Lutetiae excussus 1578; denuo editus e bibliotheca Gasp. Hotmanni....* ».

ff. 401-424 : copie du traité en question, non autographe.

f. 425 : marque page « VIII. Consultation de médecine écrite en latin ».

ff. 426-438: Copie non autographe d'un consilium : "*Zachariae Tonnelier consilium de dysenterai, ad clarissimum virum N.Cornu, causarum patronum eloquentissimum, socerum suum.* "

ff. 439-440 : bifeuillet avec au dos (439v-440r) un faire-part de l'enterrement de Guy Patin à St-Germain-l'Auxerrois, 1er avril 1672, et au f. 439r un petit texte relatant la mort de Guy Patin.

Il y a un autre classement qui indique « Article I, II etc. » au début des différentes parties. Cela donne :

f. 235r : « Premier article. Consultations latines au nombre de 19 »

f. 261r : « IIe article... »

f. 268r : « IVe article »

f. 384r : « IIIe article »

f. 401r : « Article VI »

f. 426r « Article VII »

f. 439r : « Article V »